



Souffrances en ligne: des images contre l'industrie de l'élevage et de l'abattage + Pratiques de l'empowerment audiovisuel

Michaël Bourgatte

► To cite this version:

Michaël Bourgatte. Souffrances en ligne: des images contre l'industrie de l'élevage et de l'abattage + Pratiques de l'empowerment audiovisuel. Sciences de l'information et de la communication. Université Paris Sorbonne Nouvelle, 2020. tel-04212614

HAL Id: tel-04212614

<https://shs.hal.science/tel-04212614>

Submitted on 26 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

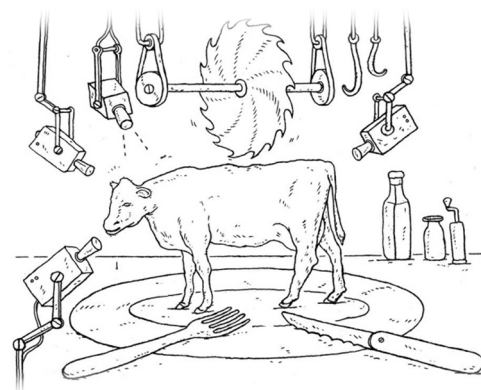
Souffrances en ligne

Des images contre l'industrie de l'élevage et de l'abattage

Habilitation à diriger des recherches

Ouvrage de recherche original

Michaël Bourgatte



Pr. Guillaume Soulez (garant) – Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel (IRCAV) - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Pr. Dominique Pasquier (rapporteuse) - Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (CERLIS) - CNRS

Pr. Joëlle le Marec (rapporteuse) - Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Processus d'Information et de Communication (GRIPIC) - CELSA Sorbonne Université

Pr. Julia Bonaccorsi (examinatrice) - Equipe de Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication (ELICO) - Université Lyon 2

Pr. Dominique Cardon (examineur) - Medialab - Sciences Po

Pr. Eric Maigret (examineur) - Institut de Recherche Médias, Cultures, Communication et Numérique (IRMECCEN) - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Soutenance le 22 juin 2020

Image de couverture : Jonathon Rosen Studio

Illustration de l'article *Open the Slaughterhouses* de Jedediah Purdy publié dans le *New York Times*, édition du 8 avril 2014 (source : <https://www.nytimes.com/2013/04/09/opinion/open-the-slaughterhouses.html?searchResultPosition=10>)

If you didn't care what happened to me,
And I didn't care for you,
We would zig-zag our way through the boredom and pain,
Occasionally glancing up through the rain,
Wondering which of the buggers to blame
And watching the pigs on the wing.

(Roger Water, *Pigs on the Wing* - Part One)¹

¹ Les deux textes placés en ouverture et en fermeture de cet ouvrage de recherche original sont les paroles de deux courtes chansons qui introduisent et closent le concept album *Animals* de Pink Floyd sorti en 1977. Critique acerbe de la société libérale anglo-saxonne d'alors, ce disque puise son inspiration dans *La ferme des animaux*, un roman satirique de George Orwell publié en 1945 qui met en scène la question du désordre social en s'en prenant, très pragmatiquement, à l'exploitation des animaux par les Hommes, et de manière métaphorique, à l'exploitation des classes inférieures par les classes supérieures. Dans ce livre, la prise de pouvoir des animaux sur les Hommes est orchestrée par les cochons. Cela explique la place donnée à cet animal en ouverture et en clôture du disque, ainsi que sa présence sur la pochette : il y est représenté sous la forme d'un zeppelin qui flotte dans les airs, au-dessus d'une usine, image du dominant au-dessus des classes laborieuses, mais aussi symbole de la lutte des classes.

Sommaire

INTRODUCTION	7
PARTIE 1 — UN CONTEXTE D'ALIGNEMENT DES CADRES.....	23
1.1. LES ANIMAUX, PREMIERES VICTIMES DU CAPITALISME	25
1.1.1. D'une pratique artisanale à l'industrialisation de l'élevage et de l'abattage	25
1.1.2. Émergence d'une critique à l'encontre de l'IEA	29
1.1.3. Une industrie en crise.....	33
1.2. L214 : DES LANCEURS D'ALERTE	38
1.2.1. Le soulèvement de L214 contre l'IEA.....	38
1.2.2. De la protestation morale à l'alerte	42
1.2.3. La vie d'une alerte et la place du lanceur d'alerte	46
1.3. L'INSTALLATION D'UN MODELE CONTRE-HEGEMONIQUE	50
1.3.1. Devenir un acteur politique de premier plan	50
1.3.2. L'impossible radicalité.....	54
1.3.3. Faire des compromis.....	58
PARTIE 2— LE VIDEOMILITANTISME SUR INTERNET	63
2.1. UN PRINCIPE DELIBERATIF	65
2.1.1. Communication et revendications.....	65
2.1.2. Délibérer avec le public	71
2.1.3. Trois formes de vidéomilitantisme	74
2.2. LA MOBILISATION PAR L'IMAGE	78
2.2.1. Le documentaire militant.....	78
2.2.2. Le reportage.....	83
2.2.3. Le projet éducatif.....	85
2.3 LA FABRIQUE DE LA PREUVE AUDIOVISUELLE	89
2.3.1. Le stigmatisme comme indice	89
2.3.2. Toucher la sensibilité des publics par la violence des images.....	93
2.3.3. Voir et croire	97
PARTIE 3 — LES CONDITIONS DE LA RECEPTION	103
3.1. LA RECEPTION DES VIDEOS DANS LES MEDIAS	105
3.1.1. La stupéfaction des médias face aux images tournées dans l'abattoir d'Alès.....	105
3.1.2. Le sommet informatif.....	109
3.1.3. L'IEA : un sujet bientôt routinier	113
3.2. LA RECEPTION DES VIDEOS PAR LES INTELLECTUELS	117
3.2.1. Mobiliser les sachants	117
3.2.2. Un forum à la Sorbonne sur la question animale	121
3.2.3. Bon sens et aberrations intellectuel(les).	126
3.3. LA RECEPTION DES VIDEOS PAR LE GRAND PUBLIC.....	131
3.3.1. Des réactions passionnées face aux vidéos de L214.....	131
3.3.2. Le discours des contradicteurs.....	135
3.3.3. Des images à la naissance du concept de flexitarisme	140
CONCLUSION	147
BIBLIOGRAPHIE.....	159

Introduction

Voir la mort animale

Le 22 février 2016, l'association de lutte contre la maltraitance animale L214 publie sur Internet une courte vidéo de 4'34 tournée en caméra cachée dans un abattoir situé au Vigan, une petite commune du sud de la France². On y voit des employés maltraiter les animaux : les moutons et les porcs sont jetés par-dessus une balustrade ou poussés avec violence. Ils reçoivent des coups de poing ou des coups d'aiguillon électrique. La pince à électronarcose qui est utilisée pour l'étourdissement des animaux avant abattage semble défaillante : on voit un employé l'apposer longuement sur la tête d'un cochon qui ne perd pas connaissance, mais qui se met bientôt à brûler. Plus largement, les opérations d'étourdissement sont hasardeuses : on voit là encore des cochons, des moutons et même des bœufs se réveiller au moment de leur mise à mort. Les installations ne sont manifestement pas adaptées pour les bêtes à cornes qui se coincent dans les grilles de métal. On peut même entendre un membre du personnel rire de bon cœur, alors qu'il maltraite des animaux.

L'impact médiatique de cette vidéo est sans précédent. Il l'est d'autant plus que le contenu s'inscrit dans la droite ligne d'un autre reportage publié quelque temps plus tôt, le 14 octobre 2015, et tourné dans l'abattoir voisin d'Alès³. La vidéo circule massivement sur Internet et fait l'objet de diffusions partielles à la télévision pour illustrer des sujets. On en parle à la radio ou dans les journaux. La question des abattoirs (et mécaniquement celle de l'élevage) s'installe dans le débat public autour des trois grandes problématiques qu'elle recoupe : les conditions de vie des animaux, les conditions de travail des employés et le fonctionnement de l'industrie de l'élevage et de l'abattage (IEA⁴).

Le 23 février 2016, le cabinet du ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll, publie un communiqué de presse condamnant fermement les pratiques rendues visibles par la vidéo et diligente sur le champ une enquête qui va rouvrir un dossier dont les grandes lignes ont été ébauchées l'année précédente autour de la mise en place d'une politique de surveillance des abattoirs plus poussée⁵. L'abattoir

² <https://www.l214.com/enquetes/2016/abattoir-made-in-france/le-vigan/>

³

https://www.youtube.com/watch?v=LzvsS17ptzE&list=PLaqPfBnj8_CUIoXDvDPUsyq730GySGwQi&index=42

⁴ L'acronyme sera ainsi repris dans tout le livre.

⁵ <http://agriculture.gouv.fr/abattoir-du-vigan-stephane-le-foll-condamne-des-pratiques-intolerables-et->

du Vigan est fermé pendant un temps. Parallèlement à la procédure, le député Olivier Falorni reprend en main ce projet de création d'une commission d'enquête sur « les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français » lancé quelques mois auparavant. Son argumentaire s'appuie sur les vidéos de L214⁶.

La création de cette commission d'enquête est validée à une très large majorité le 15 mars 2016 dans un contexte favorable. En effet, une pétition récemment lancée par L214 a reçu 145.000 signatures, tandis que 14.000 mails ont été adressés aux députés⁷. Plus important encore : la Commission européenne publie ce même 15 mars 2016 les résultats d'une étude sur le rapport des Européens aux conditions de vie des animaux de rente⁸. L'enquête révèle, entre autres, que « 98% des Français considèrent le bien-être des animaux dits d'élevage comme important ou très important⁹ ». Ils sont ensuite 88% à considérer que le bien-être de ces animaux devrait être mieux protégé et 72% à souhaiter obtenir plus d'information sur la façon dont sont traités les animaux d'élevage.

Au printemps 2016, une campagne d'auditions est ouverte. Sont entendus : des responsables d'associations telles que L214 et Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA), des personnalités politiques¹⁰, des directeurs d'abattoirs, des professionnels du secteur et d'industriels, des représentants de la Commission européenne, des universitaires spécialistes de l'abattage rituel¹¹, des chercheurs de l'INRA et du CNRS¹², de hauts responsables religieux¹³, des cinéastes-documentaristes¹⁴ et même un salarié d'abattoir, Stéphane Geffroy, par ailleurs auteur du livre *À l'abattoir* (2016). En même

diligente-immédiatement

⁶ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion3523.asp>

⁷ <https://www.l214.com/la-commission-enquete-sur-les-abattoirs-validee-assemblee-nationale>

⁸ https://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/S2096_84_4_442_ENG

⁹ Ce chiffre sera ensuite mobilisé à de nombreuses reprises par les militants de L214.

¹⁰ Le ministre Stéphane Le Foll, et Arnaud Schaumasse, chef du Bureau central des cultes au ministère de l'Intérieur.

¹¹ Mohammed Hocine Benhkeira, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, titulaire de la chaire d'histoire des sciences légales en islam, Anne-Marie Brisebarre, directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), membre du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France et Sophie Nizard, chercheuse en sociologie et en anthropologie du judaïsme, associée au CéSor (Centre d'Études en Sciences Sociales du Religieux-CNRS-EHESS).

¹² Florence Burgat, philosophe et directrice de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Jocelyne Porcher, directrice de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Jean-Pierre Marguénaud, professeur à l'Université de Limoges et Catherine Rémy, chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

¹³ Kamel Kabtane, recteur de la Grande mosquée de Lyon, Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, Haïm Korsia, grand rabbin de France, et Bruno Fizon, grand rabbin de Metz et de la Moselle, conseiller du grand rabbin de France et du président du consistoire central, membre de l'académie vétérinaire de France.

¹⁴ Raphaël Girardot, co-réalisateur du documentaire *Saigneurs* (2016), Manuela Frésil, réalisatrice, et Philippe Hagué, chargé de la distribution du documentaire *Entrée du personnel* (2011) et Franck Ribière, réalisateur du film *Steak (R)évolution* (2104) et fondateur de la société Le bœuf éthique.

temps, le président de la commission d'enquête Olivier Falorni et son rapporteur Jean-Yves Caullet entame une tournée de visites inopinées dans des abattoirs. Les premiers examens de la commission conduisent à l'adoption d'un amendement visant à étendre le délit de mauvais traitement des animaux à ces lieux, mais aussi à leur transport, un délit qui était jusqu'à présent « limité aux animaux de compagnie, aux fourrières et refuges et aux élevages »¹⁵.

C'est bientôt la question de la vidéosurveillance qui est mise au centre de l'action de la commission. Dans le cadre d'une table ronde organisée le 22 juin 2016, il ressort que l'installation systématique de dispositifs de contrôle vidéo dans les abattoirs et les élevages pourrait produire un « effet psychologique » vis-à-vis « des personnels qui se sauraient regardés ».¹⁶ Un solide rapport d'enquête de plus de 300 pages est remis le 20 septembre 2016¹⁷. Il rend compte de la souffrance des personnels des abattoirs qui, sans l'excuser, met en lumière la pénibilité de la tâche. Des propositions sont également étudiées pour aller à l'encontre de l'IEA, notamment celle d'un abattage à la ferme permis par la généralisation des abattoirs mobiles. Plus spécifiquement, le rapport s'attarde sur la nécessité d'accroître les contrôles, d'améliorer la formation des personnels et de stimuler le dialogue entre les acteurs de la filière, les représentants des pouvoirs publics et les associations de protection animale. Mais la proposition principale qui émerge de ce rapport est la nécessité d'un contrôle et d'une prévention vidéo passant par l'installation de dispositifs ad hoc dans les abattoirs. C'est ainsi qu'on peut lire dans les dernières lignes du document : « La vidéo peut constituer un nouvel outil au service d'un contrôle plus rigoureux » (Falorni & Caullet, 2016 : 235).

La proposition « fait l'unanimité au sein des associations de protection animale » (ibid. : 235) sur la base d'expériences prometteuses au Royaume-Uni ou encore aux Pays-Bas, deux pays dans lesquels la vidéosurveillance a été généralisée au sein des abattoirs. Les associations de consommateurs soutiennent également la proposition. Par contre, elle divise au sein de la profession, les premiers soutenant qu'il faut ouvrir la boîte noire (la vidéo remplira alors une fonction de preuve et garantira le professionnalisme des personnels en cas de litige), tandis que les seconds préfèrent soutenir en priorité la formation et la sensibilisation des équipes, sans leur ajouter un stress supplémentaire.

¹⁵ <http://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/commissions-d-enquete/conditions-d-abattage-des-animaux-de-boucherie-dans-les-abattoirs-francais/a-la-une/creation-d-un-delit-de-mauvais-traitement-sur-les-animaux-en-abattoir>

¹⁶ <http://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/commissions-d-enquete/conditions-d-abattage-des-animaux-de-boucherie-dans-les-abattoirs-francais/a-la-une/table-ronde-sur-la-video-surveillance>

¹⁷ [http://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/commissions-d-enquete/conditions-d-abattage-des-animaux-de-boucherie-dans-les-abattoirs-francais/\(block\)/30403](http://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/commissions-d-enquete/conditions-d-abattage-des-animaux-de-boucherie-dans-les-abattoirs-francais/(block)/30403)

On entendra notamment Philippe Dumas du groupe SICAREV déclarer lors de son audition : « imaginez le salarié rentrant chez lui, en se demandant s'il a bien travaillé dans la journée, s'il n'a pas fait de gestes inadaptés, et s'il ne risque pas d'être sanctionné le lendemain, le surlendemain ou dans un mois au moment où on lira les vidéos [...]. Et ça sera encore plus stressant s'il pense que son chef, avec lequel il aura pu avoir des mots, pourra chercher sur l'enregistrement vidéo un motif à le sanctionner » (ibid. : 239-240). Chose étonnante, on voit même des personnalités comme Dominique Langlois, patron d'INTERVEB – l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes – déclarer à l'AFP : « Je crois plus à la pertinence de lanceurs d'alerte formés et protégés qu'à un système de vidéosurveillance »¹⁸.

Le règne de l'image

La législation française permettant le contrôle vidéo au travail, le rapporteur conclut sur la nécessité de rendre obligatoire la vidéosurveillance dans les abattoirs, en convoquant trois arguments : prévenir les actes éventuels de maltraitance, adapter les sanctions en cas de faute et utiliser les bandes comme outil de formation. Il n'omet cependant pas de mentionner les limites de la proposition : l'impossibilité de visionner de manière extensive le contenu des enregistrements et les dérives possibles autour de la fuite et des détournements d'images (ibid. : 243).

Le 9 novembre 2016, une proposition de loi relative au respect de l'animal en abattoir est présentée à l'Assemblée nationale. À propos de l'article relatif à « l'installation de caméras dans toutes les zones des abattoirs dans lesquelles les animaux vivants sont manipulés » on précise qu'il s'agit de « contrôle vidéo » et en aucun cas de « vidéo-surveillance », ce qui nécessitera des aménagements législatifs pour éviter que les enregistrements soient utilisés à des fins de surveillance des salariés¹⁹.

L'article prend cette forme :

« Art. L. 214-19-4. — Des caméras sont installées dans tous les lieux d'acheminement, d'hébergement, d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage

¹⁸ http://www.liberation.fr/france/2017/01/12/cameras-dans-les-abattoirs-feu-vert-surprise-de-l-assemblee_1541077. On notera ici la référence explicite au travail de L214.

¹⁹ [http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/propositions/pion4203/\(index\)/propositions-loi](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/propositions/pion4203/(index)/propositions-loi)

et de mise à mort des animaux.

La finalité exclusive de cette installation est la protection animale. Toutefois, si un accord collectif le prévoit, les images peuvent être utilisées à des fins de formation des salariés.

Seuls ont accès aux images les services de contrôle vétérinaire, la direction de l'établissement et les représentants du personnel.

Les images ne peuvent être conservées plus d'un mois. »

Le 14 décembre 2016, la commission des affaires économiques examine la loi et propose de l'adopter en l'amendant fortement, notamment en supprimant l'article relatif à l'introduction du contrôle vidéo dans les abattoirs. Le rapporteur Olivier Falorni, manifestement interloqué par — dit-il — « la candeur des membres de la commission », vote contre l'adoption de ce texte maintenant « vidé de sa substance, démantelé, presque massacré » et soutient qu'il défendra son projet en séance publique le 12 janvier 2017²⁰. La proposition de loi n° 4203 *relative au respect de l'animal en abattoir* arrive dans l'hémicycle sous le feu des projecteurs.

S'il ne fait guère de doute qu'elle va être adoptée, on s'interroge sur le maintien de l'article concernant l'obligation du contrôle vidéo qui est maintenant présenté comme « la mesure phare » du projet.²¹ La proposition est finalement validée en première lecture par une écrasante majorité des parlementaires présents (28 contre 4). « La France devient alors le premier pays européen à légiférer sur le contrôle vidéo obligatoire dans les abattoirs et nous pouvons en être fiers » confie Léopoldine Charbonneaux, directrice de Compassion in World Farming France, au journal *Le Monde*²². L'article, tel qu'il est transmis au Sénat pour examen, prend maintenant cette forme révisée :

« Art. L. 214-22. — À compter du 1^{er} janvier 2018, à l'issue d'une expérimentation permettant d'évaluer l'opportunité et les conditions de leur mise en place, des caméras sont installées dans tous les lieux d'acheminement, d'hébergement,

²⁰ http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4520496_585100bac1ada.commission-des-affaires-economiques--respect-de-l-animal-en-abattoir-ppl--14-decembre-2016

²¹ <https://www.la-croix.com/Economie/France/LAssemblee-nationale-prononce-contrôle-video-abattoirs-2017-01-12-1200816584> ; http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/01/13/l-assemblee-vote-l-obligation-de-cameras-dans-les-abattoirs-a-partir-de-2018_5061907_3244.html ; http://www.liberation.fr/france/2017/01/12/cameras-dans-les-abattoirs-feu-vert-surprise-de-l-assemblee_1541077

²² http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/01/13/l-assemblee-vote-l-obligation-de-cameras-dans-les-abattoirs-a-partir-de-2018_5061907_3244.html

d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage et de mise à mort des animaux.

La finalité exclusive de cette installation est la protection animale. Toutefois, si un accord collectif le prévoit, les images peuvent être utilisées à des fins de formation des salariés.

Au titre de la protection animale, seuls ont accès aux images les services de contrôle vétérinaire et les responsables protection animale, au sens du règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort. Au titre de la finalité de formation des salariés, ont également accès aux images les représentants du personnel ainsi que les personnes habilitées et nommément désignées par l'établissement.

Les images ne peuvent être conservées plus d'un mois.

Ces enregistrements sont soumis à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment en ce qui concerne le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés et le droit d'accès aux enregistrements.

Les modalités d'application du présent article et d'utilisation des données collectées sont définies par un décret en Conseil d'État pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. »

On voit ici les pouvoirs publics français entrer dans une dynamique de reconnaissance des lanceurs d'alerte, à la fois par la rapidité de leur réaction, mais aussi le dialogue fertile qu'ils installent avec eux. On voit également la place centrale qui est donnée à la preuve vidéo sans qu'aucun commentaire ou presque ne soit formulé à l'encontre des modalités de sa production ou encore de son format. On voit enfin se dessiner les contours d'un Internet qui permet à des organisations comme L214 d'entrer simultanément en communication avec les dirigeants et la population. Ainsi, là où la question du dialogue ouvert permis par Internet est souvent fantasmée (un commentaire restant le plus souvent sans effet), L214 parvient, par l'entremise de ces deux fondateurs Brigitte Gothière et Sébastien Arsac qui sont des militants aguerris, à installer en France un puissant modèle relationnel qui va impacter en profondeur la société.

Le circuit médiatique de l'alerte

L214 est une association qui a fait le choix d'utiliser la vidéo pour mener des opérations médiatiques de grande envergure consistant, soit en caméra cachée, soit en caméra embarquée, à transgresser la loi et à filmer illégalement dans les élevages hors-sols et les abattoirs²³. Les militants propagent ensuite cette information qui aurait tout aussi bien pu en rester au stade de la rumeur (*qui donc pourrait bien chercher à faire souffrir délibérément des animaux ?*) s'il n'y avait pas eu des images pour montrer que tout cela est bien vrai (Froissart, 2010 [2002]). Le principe est celui de la publication de vidéos sur la chaîne Youtube de l'organisation, de leur reprise sur son site Internet et de leur propagation via les réseaux sociaux (en particulier Facebook et Twitter)²⁴. On le voit : l'objectif est clairement d'utiliser les potentialités du numérique et d'Internet pour favoriser l'émergence d'une nouvelle question de société autour de contenus mis en partage et d'encourager les échanges autour d'elle (Cardon, 2013).

La puissance évocatrice de ces images a rapidement alerté les milieux médiatiques qui s'en sont emparés pour les diffuser à leur tour sur leurs canaux (presse, télévision, Internet). La mécanique décrite par Luc Boltanski dans sa *Souffrance à distance* était désormais engagée (2007 [1993]). Pourtant, peu de médias s'étaient préparés à l'émergence de ces nouveaux discours vidéographiés. Ils ont donc dû les domestiquer dans des temps courts (Dagiral & Parasio, 2010). Par ailleurs, le rythme des publications devenant extrêmement soutenu en contexte numérique (Beuscart, Dagiral & Parasio, 2016 : 118), les réalisations des médias eux-mêmes ont rapidement été marginalisées au profit du remploi de matériaux préexistants. Ainsi, des ressources produites par des tiers comme L214 sont captées puis republiées, soit en les insérant dans des articles, soit en les proposant au visionnage. Dans une perspective toute foucaldienne du pouvoir selon laquelle celui-ci est dispersé entre les mains d'une multiplicité d'acteurs, on comprendra alors que l'agenda des médias – déjà guidé par les services de communication des partis politiques (Jeanne-Perrier, 2018) – est aussi rythmé celui d'organisations telles que L214.

²³ Filmer en caméra cachée consiste à installer une caméra à un endroit où personne ne pourra a priori la voir, puis capter des images en continu et en plan fixe. Ce principe nécessite d'entrer incognito dans un lieu pour procéder à l'installation, puis revenir chercher la caméra. Filmer en caméra embarquée consiste à filmer caméra à la main en se déplaçant, souvent en entrant illégalement dans un lieu. Une combinaison des deux méthodes est envisageable si on utilise une petite caméra-espion qu'on cache sur soi.

²⁴ Cf. <https://www.youtube.com/user/AssociationL214> ; <https://www.l214.com/> ; <https://www.facebook.com/l214.animaux/> ; <https://twitter.com/L214>

La désormais célèbre vidéo *Abattoir made in France – certifié bio – Le Vigan* publiée sur la chaîne Youtube de L214 fait partie de ces contenus qui ont connu une importante audience médiatique permise par sa circulation sur le web, mais surtout sa réutilisation dans les médias, celle-ci offrant un sujet d'actualité de première importance au moment où elle est mise en ligne²⁵. La France entière y découvre, effarée, les maltraitances auxquelles sont exposés les animaux dans les abattoirs, même si le phénomène n'est probablement pas nouveau, on en conviendra. Reste que la question prend rapidement une place d'envergure au sein de la société et qu'il ne sera maintenant plus possible de fermer les yeux sur elle.

Cette vidéo et d'autres produites par L214 mettent au jour la place centrale qui est donnée (aveuglement) à la technique dans la production de biens carnés sous prétexte qu'elle favorise un accroissement des taux de production, que les conditions sanitaires s'améliorent, que les coûts de production baissent et que l'accès à une denrée calorique est maintenant rendu possible pour une grande partie de la population qui voit sa durée de vie s'accroître. S'il est vrai que les très grandes pénuries disparaissent après les dernières crises céréalières du début du 19^e siècle (Ferrières, 2015 [2002] : 15) et que l'IEA naissante aura contribué à ce phénomène²⁶, il ne faut non plus oublier qu'on observe une recrudescence des cancers ou des maladies coronariennes, l'apparition d'épizooties (ESB, grippe aviaire) ou encore de nouvelles souches bactériennes résistantes à des antibiotiques utilisés trop massivement au sein des élevages.

Avec les vidéos de L214, le fonctionnement de l'IEA est maintenant dévoilé au grand public. Une conscience citoyenne émerge alors autour du droit au bien-être des animaux conduisant inmanquablement, et par effet de réciprocité, à soulever la question du bien manger et du bien-être chez les Hommes²⁷. Plus largement, cette problématique vient alimenter un nouveau paradigme qui émerge au tournant du 21^e siècle et qui consiste à entretenir un rapport de défiance à l'égard du monde industriel, maintenant qu'il est donné aux Hommes de « voir le capital » comme le souligne joliment le titre d'un livre de Susan Buck-Morss traitant des représentations visuelles de la société capitaliste contemporaine (2010). Ainsi, d'un principe de dénonciation des conditions de vie et de mort des animaux dans les élevages et les abattoirs, c'est maintenant tout le système

²⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=DgzclFQJLPI>

²⁶ Il faudrait également y associer certaines découvertes scientifiques (les vaccins ou les antibiotiques), ainsi que des possibilités nouvelles de se chauffer ou de se déplacer grâce aux énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole).

²⁷ Je fais le choix, dans ce mémoire, d'écrire « Homme(s) » avec un H capitale pour prendre en compte de manière englobante l'ensemble des genres et des sexes humains, ceci en référence au syntagme « êtres humains » et en vis-à-vis avec le mot d'« animal ».

capitaliste qui est interrogé. Une manière comme une autre d'entrer ici dans l'analyse d'un changement de société.

Ce qui retiendra l'attention, c'est la mécanique de production des connaissances par L214. En allant capter des images (principe de production de données), en façonnant un discours vidéographique (principe d'élaboration d'un savoir), en informant la population par la mise en ligne de vidéos (principe de dissémination) et en se préoccupant de l'impact de leur message (principe de dialogue et d'échange), les militants de l'association participent à la diffusion d'une connaissance sur la condition animale qui était jusqu'alors maintenue cachée²⁸. Je fixerai ici mon attention sur la manière dont ces messages se forment, comment ils circulent et les transformations sociales qu'ils engagent. Pour cela, il conviendra de scruter la dimension signifiante des vidéos de L214 comme phénomènes sociaux, mais également sur la dimension signifiante des phénomènes sociaux qui prennent forme avec les vidéos de L214.

Pour une socio-sémiologie critique

Ma perspective de recherche reprendra les cadres du modèle socio-sémiologique déployé par Eliseo Verón dans une série d'articles avant d'être formalisés dans *La semiosis sociale* (1987 [1977]), où l'auteur affirme qu'il y a un « double ancrage, du sens dans le social, du social dans le sens » (cité par Gomez-Mejia, Marec & Souchier, 2018). La sémiologie découlant historiquement de la linguistique, elle saisissait originellement le sens comme quelque chose d'immanent aux objets, car le sens était envisagé comme dépendant des énoncés et il renvoyait à la langue. Avec Eliseo Verón on voit naître « une théorie de la production sociale de sens [qui] se propose de développer une tout autre démarche (1978 : 12). Le sens provient d'un « ailleurs » composé des conditions socio-techniques de production, de circulation et de reconnaissance des énoncés et des objets. L'auteur s'attache en particulier à analyser « les traces des liens que le texte entretient avec les conditions sociales sous lesquelles il a été produit » (1978 : 12) et à prendre en considération les compétences interprétatives des acteurs sociaux (1978 : 17-19). Sur cet axe des conditions de production d'un message, ainsi que de son interprétation, je mobiliserai la méthode délibérative déployée par Guillaume Soulez et la prolongerai : une méthode qui consiste à analyser la manière dont les acteurs sociaux structurent le sens des contenus audiovisuels qu'ils produisent ou auxquels ils sont confrontés (2013 ; 2011 ;

²⁸ Les conditions industrielles d'élevage et d'abattage sont connues depuis longtemps. Pour autant, elles sont restées relativement hors de portée du grand public jusqu'à la diffusion des vidéos de L214.

2004)²⁹. Il faudra ensuite de se préoccuper de la circulation de cette connaissance en mettant en perspective les discontinuités qui apparaissent dans les processus d'interprétation des discours. Cette question de la circulation a été façonnée et théorisée par Yves Jeanneret qui a repris et prolongé la perspective veronienne (2008). Il souligne l'importance de prendre en compte la matérialité des discours (ce que Jeanneret appelle « les objets culturels » ou « les êtres culturels »), ainsi que leurs caractéristiques sociales, tout en nous rappelant qu'il y a bien un principe de mutation des objets culturels en circulation. Il y ajoute la nécessité de se pencher sur le processus historique de formation des discours ou des objets (de quelle manière un contexte sociotechnique se met-il en place et comment devient-il propice à la circulation?), ainsi que sur le contexte de circulation lui-même de ces discours ou de ces objets³⁰.

Sans que ce rapprochement ne soit jamais fait par Yves Jeanneret lui-même, cette perspective est très proche de la théorie marxiste du matérialisme historique telle qu'elle a été redéployée dans les Cultural Studies (Williams, 2009). Cette vision consiste à approcher les processus historiques de formation des discours ou des objets culturels au regard de leur matérialité, mais également au regard des rapports sociaux qui se jouent autour d'eux. Elle invite, de ce fait, à prendre ses distances avec la perspective philosophique d'une histoire façonnée par les idées. Elle permet également de se préoccuper de l'impact que les discours et les objets en circulation ont sur les mentalités des acteurs sociaux.

Selon cette perspective, on voit donc que les faits de société (discours, objets) sont déterminés historiquement. Deux questions cependant se posent. (1) Qu'est-ce qu'induit la prise en compte du « contexte historique » dans l'analyse? (2) La seule étude des processus de formation des discours et des objets peut-elle pleinement satisfaire à la compréhension d'un phénomène historique? À la première question, les travaux du philosophe Andrew Feenberg sont tout à fait éclairants (2004), car ils nous permettent

²⁹ Guillaume Soulez s'intéresse aux discours (essentiellement écrits) que produisent les acteurs sociaux à propos des films ou des programmes télévisuels pour en comprendre le sens (il convoque d'ailleurs de nombreux théoriciens de la réception comme Hans Robert Jauss, Elihu Katz, Janet Staiger, Jean-Marc Leveratto, Dominique Pasquier ou encore Stuart Hall). Avec cette méthode délibérative, il a ainsi ouvert la voie à un constructivisme en sémiologie considérant que tout objet social est un construit et que le sens des objets est à chercher dans les discours des acteurs sociaux. Se défendant toutefois d'être taxé de relativisme, il précise qu'il n'y a jamais qu'un nombre fini de lectures filmiques possibles (2013). À la suite de Guillaume Soulez, on aura vu dans mon document de synthèse que les acteurs sociaux peuvent aussi s'exprimer en produisant des ressources audiovisuelles : c'est une des évolutions les plus notables en contexte numérique. Cette perspective nous permet ainsi d'envisager une vidéo non plus comme un objet à analyser sémiologiquement ou par le biais de sa réception, mais bien au regard des intentions ou des motivations de ses producteurs.

³⁰ Yves Jeanneret inventorie trois grands principes (modes) de circulation : la propagation, la transmission et la reproduction (2008).

de saisir comment un contexte historique est déterminé par une conjonction entre des faits et des technologies. À la seconde question, les travaux du sociologue James Jasper (1997) ont permis l'émergence d'un modèle : celui de l'« alignement des cadres » qui nous montre que l'analyse des processus de formation d'un fait de société ne suffit pas à comprendre sa *raison d'être*. Il faut aller au-delà et s'assurer qu'il y a une convergence d'événements nous permettant de nous assurer que les conditions sont réunies pour qu'un fait de société – comme celui de la critique de l'IEA, qui est une institution archétypale de la société capitaliste (Giedion, 1980) – s'installe durablement.

Une recherche qui entretient donc une relation étroite avec les théories critiques, car elle porte sur des discours de dénonciation de l'IEA, ainsi que les dysfonctionnements d'une filière régie jusqu'alors par un seul principe économique (là où la prise en compte du bien-être au travail et du bien-être animal commence à s'imposer). Une recherche qui permet de fixer le cadre d'une socio-sémiologie critique attentive aux manifestations de l'idéologie et du pouvoir tel qu'Eliseo Verón a pu les étudier dans ses travaux (1973 ; 1978), en particulier dans son analyse de la construction médiatique d'un incident survenu à la centrale nucléaire de Three Miles Island (1981). Un travail pionnier dans lequel il adopte une perspective éminemment critique pour conclure sur le rôle occupé par les médias dans la construction de l'événement et de la réalité sociale. Une approche qu'on retrouve dans les travaux d'Yves Jeanneret sur le « capitalisme médiatique » (2014 : 511-726) lorsqu'il nous dit que les médias occupent une place centrale dans la diffusion d'idéologies au sein de la population (2014). Une perspective critique qui se nourrit enfin des travaux émergents sur la dimension politique des médiations visuelles à l'œuvre sur le web, à l'instar de ceux de Julia Bonaccorsi à propos de l'action de la fondation Abbé Pierre qui a établi une cartographie photographique des dispositifs urbains anti-SDF (2019)³¹.

Une dernière chose concernant cette recherche. Celle-ci se fait en même temps que l'objet émerge, prend forme et s'installe dans le débat public. Observer presque en direct un mécanisme communicationnel *en train de se faire* est une gageure, mais surtout un choix épistémologique et politique qui trouve sa source dans les perspectives historiennes de la *Microstoria* (Ginzburg & Poni : 1981), ainsi que dans la sociologie du temps présent (Morin & Fischler, 1969). C'est également une mise à l'épreuve du processus d'objectivation scientifique (Weber, 2002 [1917-1919]) qui a gagné ses lettres de noblesse dans une mise à distance de l'objet, là où l'analyse des phénomènes socio-médiatiques contemporains, en particulier en contexte numérique, oblige le chercheur à

³¹ <https://soyonshumains.fr/>

saisir ce qui passe devant lui ; saisir ce que Pierre Nora appelle le « présent historique » (1993 : 43-47). Ce sera enfin une manière de reprendre du terrain face aux *gourous* et autres idéologues médiatiques.

Une recherche conduite en contexte de profondes mutations

Avec l'arrivée du numérique, et en particulier d'Internet, de nouveaux corpus sont apparus (contenus d'interactions entre usagers sur les réseaux sociaux, données mises à disposition en accès libre par des organismes, vidéos en ligne) et avec eux, de nouvelles méthodes (analyse informatisée de grands corpus de données, ethnographie du web, sémiologie du web). À la manière dont le chercheur en SHS partait sur le terrain pour explorer des situations, découvrir des objets du monde social ou encore exhumer des documents d'archives, il peut aujourd'hui reconduire ces pratiques depuis son ordinateur dès lors qu'il s'intéresse à des situations caractéristiques de l'ère numérique. Il pourra collecter une somme d'inscriptions (texte, son, images) dont des vidéos qui sont la forme qui a probablement connu la montée en puissance la plus fulgurante dans ce contexte (Bourgatte, 2016).

L'analyse d'un tel objet nécessite des compétences plurielles. Il convient d'abord de connaître et de maîtriser les processus de l'analyse de l'image animée telle qu'elle a été déployée depuis l'avènement des recherches sur le cinéma et l'audiovisuel. Comprendre comment ces images se structurent (Bordwell & Thompson, 2015 [1979]) ; saisir la manière dont elles sont façonnées et comprises par une audience (Soulez, 2011) ; voir quels types de compétences et d'expériences sont mobilisés par les spectateurs (Jullier & Leveratto, 2010). Des aménagements sont toutefois nécessaires, car les épistémologies et les méthodologies d'analyse du cinéma et de la télévision, même si elles sont utiles à l'analyse des vidéos numériques, restent imparfaites compte tenu d'une recrudescence massive de « façons de faire » peu ou pas étudiées par les théoriciens du cinéma (emploi du faux raccord ou du zoom, tremblements ou mouvements intempestifs, anamorphose de l'image produite par les caméras d'action). Ensuite, le web a des particularités dans ses modes de production, de circulation, mais aussi de reconnaissance des images (en particulier depuis l'avènement des réseaux sociaux) qu'il convient de prendre en compte, car on sort avec lui d'un principe de diffusion d'une information visuelle émanant d'une instance d'autorité pour entrer dans un principe de diffusion *tous azimuts* de l'information (ce qui a conduit à l'émergence d'un principe de doute ou de vigilance visant à bannir ce qu'on appelle désormais les Fake news).

Ainsi, une socio-sémiologie du vidéomilitantisme en ligne reste à faire, et sans modèle préexistant, il me revient ici d'en poser les fondations. Dans ce cas précis, il faut s'intéresser à ce qu'on voit (c'est-à-dire : ce qu'on cherche à nous montrer et la manière dont on nous le montre). Il s'agit également de se préoccuper de la circulation de ces images (en ligne, dans la presse, à la radio ou à la télévision), ainsi que de leur réception pour en saisir, finalement la portée socio-politique. Car il est tout à fait impossible de connaître le fonctionnement de l'IEA (sinon parvenir à entrer dans un élevage ou un abattoir, ce qui est une gageure), sans se référer aux quelques rares sources audiovisuelles existantes : cinématographique tout d'abord (*Le sang des bêtes*, Franju, 1948 ; *Meat*, Wiseman, 1976 ; *Cochon qui s'en dédit*, Le Tacon, 1978) et vidéographiques aujourd'hui, à l'instar des vidéos réalisées par L214.

La vidéo militante comme moyen de mettre en circulation de la connaissance sur l'IEA : voilà ce dont il sera question ce texte. Mais la question préalable qui se pose est la suivante : pourquoi ces vidéos émergent à ce moment précis de l'Histoire et pourquoi connaissent-elles une audience ? Sur la première partie de cette interrogation, et malgré la miniaturisation et la portabilité déjà ancienne des caméras (René Prédal – 2008 – note que ce type de matériel se répand dès les années 1970), la possibilité de filmer incognito et de diffuser massivement ces images n'a été rendue possible qu'avec l'apparition de technologies numériques récentes (notamment les caméras de poches et caméras d'action parmi lesquelles la célèbre GoPro). Sur la seconde partie de cette interrogation, c'est incontestablement l'émergence d'un Internet interactif et social (originellement appelé web 2.0, même si l'usage de l'appellation tend à disparaître) favorisant la circulation des vidéos (de Youtube à Facebook notamment) qui a accompagné la popularisation de ces contenus.

Je me pencherai ainsi sur les conditions sociales d'émergence de ce sujet de société qu'est le fonctionnement (et les dysfonctionnements) de l'IEA. Je me demanderai s'il existe des raisons conjoncturelles à la recevabilité du discours de L214 et aux types d'interprétations qui y sont associées, lesquelles remplissent aussi une fonction de médiation (Marec, 2001). Je montrerai que cette question prend forme et se diffuse parce que les conditions historiques sont réunies pour que ce soit possible. J'utiliserai, pour cela, le concept d'« alignement des cadres » de James M. Jasper qui nous permet d'appréhender ce processus de convergence d'événements passés qui conditionnent l'émergence d'un événement présent (1997). Une vision de l'histoire qui embarque la nécessaire mémoire des acteurs sociaux et le rôle central des horizons d'attente dans sa construction (Koselleck, 1990).

J'interrogerai ensuite la manière dont L214 organise son action, à travers ses vidéos, mais aussi les discours qui les accompagnent. Je montrerai que l'association inscrit sa pratique dans une histoire longue du vidéoactivisme, troquant bientôt la radicalité pour la stratégie. Elle va savamment se façonner une image de sérieux et d'efficacité pour gagner la confiance des institutions politiques, ainsi que des scientifiques. L214 devient alors une organisation militante qui est fréquentable, même si l'analyse de ses productions vidéo, à l'aune de la méthode délibérative (Soulez, 2013), révèle aussi sa capacité à aménager son discours de telle sorte que les publics y adhèrent : jouer sur les représentations communes de la souffrance (montrer des plaies, filmer les yeux *tristes* des animaux) et adopter des formats vidéo caractéristiques du web (contenus courts, commentaire en voix-over).

Je m'intéresserai finalement à la réception de cette action par les médias, les intellectuels et le grand public, ainsi qu'à la manière dont ils influencent en retour le positionnement de L214. La complexité et la nouveauté du sujet vont d'abord générer de la stupéfaction. Les médias vont donc faire appel aux quelques intellectuels ayant une culture suffisante pour en parler. Les réactions seront passionnées, opposant réformistes et abolitionnistes, mais ouvrant la voie à un nouvel idéal de société bannissant le fonctionnement intensif de l'IEA telle qu'on le connaît aujourd'hui. Plus généralement, le contexte social est celui d'une préoccupation écologique grandissante et d'un désir croissant de retour à l'authenticité — avec ou sans viande (le bio, les produits du terroir, la figure revalorisée de l'agriculteur ou de l'éleveur).

Partie 1 — Un contexte d’alignement des cadres

1.1. Les animaux, premières victimes du capitalisme

1.1.1. D'une pratique artisanale à l'industrialisation de l'élevage et de l'abattage

En France, l'élevage connaît un développement plutôt lent, avec des variations temporelles et des particularités régionales. La croissante numérique du cheptel n'est manifeste qu'à partir du 19^e siècle. Elle est d'abord à mettre en relation avec une augmentation de la population (qu'il faut nourrir), ensuite avec un exode rural qui libère des terres permettant de développer des prairies utiles aux cultures de nutrition animale. Viennent s'ajouter à cela des progrès en médecine vétérinaire, ainsi qu'en zootechnie (en particulier l'exploitation et le transport) (Baratay, 2003).

D'un modèle d'élevage extensif on passe également à un modèle intensif qui consiste à concentrer toujours plus d'animaux dans des espaces toujours plus réduits. On adopte également un modèle de sédentarisation du bétail. Deux changements qui conduisent au développement de l'élevage à l'étable, un procédé qui se montre particulièrement efficace, car il favorise un engraissement accéléré. Il est bientôt perfectionné avec l'invention de l'élevage hors-sol (les animaux sont confinés dans des loges fermées et ils évoluent sur des caillebotis censés favoriser l'évacuation des déjections), puis la mécanisation progressive des infrastructures à compter des années 1950 (régulation de l'éclairage et de la température, installation de couveuses à volailles ou automatisation de l'alimentation) (ibid.).

Toutefois, ce principe de claustration n'est pas sans poser des problèmes. Maxime, le héros de *Cochon qui s'en dédit*, un film célèbre sur la mécanisation et la rationalisation de l'élevage porcin, le qualifie d'ailleurs d'« élevage concentrationnaire » (Le Tacon, 1978). Les problèmes sont divers. Sanitaires tout d'abord : la promiscuité des animaux empêche le bon nettoyage des espaces et notamment des sols, elle favorise la diffusion d'épizooties, de zoonoses ou les actes de cannibalisme. Écologiques ensuite : il participe à la pollution des terres et des eaux par épandage du lisier. Éthiques également : l'animal est envisagé comme le seul rouage d'un système productiviste et on ne se préoccupe guère de son bien-être. Alimentaires enfin : la viande et les produits carnés issus de ce type d'exploitation sont peu à peu considérés comme étant de médiocre qualité et

possiblement vecteurs de maladies, sans parler du principe de l'élevage sélectif qui peut s'apparenter à de la manipulation génétique, ce qui renforce les inquiétudes des consommateurs (ibid.).

Avec ce principe d'intensification de l'élevage, on voit s'installer un des rouages essentiels du système productiviste. Mais avant lui, c'est le traitement mécanisé de la mise à mort des animaux, dès le début du 19^e siècle, qui ouvre véritablement la voie à la grande histoire du capitalisme moderne. En effet, là où une multiplicité d'acteurs (les bouchers réunis en corporations) pouvait exploiter et tuer des animaux pour le commerce, Napoléon 1^{er} exige bientôt qu'on mette un terme au travail d'abattage individuel pour des raisons d'hygiène tout d'abord, mais plus intéressant pour notre propos : écarter la mise à mort des animaux de la vue des passants et surveiller les conditions d'abattage. Ainsi, il ordonne, par le décret du 13 novembre 1806 (Sébire, 1842) la création de cinq abattoirs publics à la périphérie de Paris : les abattoirs du Roule, de Villejuif, de Grenelle, de Ménilmontant et de Montmartre (Giedion, 1980). La responsabilité de l'abattage et les questions sanitaires attenantes sont maintenant à la charge des pouvoirs publics.

Cette réforme trouve son prolongement dans l'obligation qui est faite à chaque ville de France de maintenant installer un abattoir public hors des limites de la cité. « Chaque boucher possède [ici] un échaudoir et une case ouverte sur une vaste cour, et dispose de l'eau courante, du tout-à-l'égout, d'un parc à lotir les bestiaux. Enclos et à la périphérie de la ville, l'abattage est désormais complètement dérobé à la vue du public » (Ferrières, 2002 : 353). On dissocie dorénavant les deux métiers de l'abattoir et de la boucherie. L'objectif est à la fois d'éviter l'infection et de soustraire le massacre des animaux à la vue de la population. « Les relations entre l'homme, ici le citadin, et les animaux sont en voie de recomposition. Le déménagement des abattoirs est contemporain du souci de protection de l'animal, de la présence de plus en plus grande des chiens dans la ville – chien familial, sédentaire et non plus chien divaguant – et du fossé qui se creuse dans les esprits entre l'animal familial et les autres » (ibid. : 354)

Ce mouvement trouve son prolongement en 1833 avec l'instauration d'une loi qui interdit les combats d'animaux dans Paris. Mais la France reste encore très en retard face au Royaume-Uni qui est le premier pays d'Europe à avoir adopté un texte de protection des animaux (le *Martin's Act* en 1822 qui interdit les actes de cruauté sur le bétail). En 1850, une nouvelle loi est cependant votée. C'est la loi Grammont qui pénalise les mauvais traitements infligés aux animaux domestiques (au premier rang desquels les chevaux). Cette loi aura une portée symbolique forte, car elle installe dans les représentations une disjonction forte entre l'animal vivant et la viande qui est un produit de consommation

alimentaire désincarné. Une situation permise par la soustraction de la mort animale au regard de la population, la concentration de l'activité d'abattage dans un même lieu et la massification de la production de biens carnés (Rémy, 2009).

Entre 1863 et 1867, George Eugène Haussmann œuvre pour la modernisation de Paris en remaniant son organisation technique, dont l'installation d'un abattoir central à la Villette en 1867 qui vient remplacer les abattoirs municipaux de la ville de Paris ouvert après 1806. Dans un contexte de croissance urbaine, il faut à nouveau éloigner la cruauté visuelle et les nuisances olfactives résultant de l'abattage ; il faut également améliorer les conditions sanitaires d'abattage. Dans ses mémoires, Haussmann indique que les logements à bestiaux pouvaient contenir « le nombre de bêtes nécessaire à la consommation de Paris, pendant plusieurs jours » (rapporté par Giedion, 1980 [1948] : 191). Une fierté pour Haussmann qui ajoute : « ce vaste établissement [de la Villette] est une des œuvres les plus considérables accomplies par mon administration parallèlement aux grandes opérations de voirie » (ibid. : 191).

Les cinq abattoirs napoléoniens et maintenant cette nouvelle installation haussmannienne sont « considérés aux États-Unis comme [des] modèles du genre » (ibid. : 192). Les industriels américains chargés de la création des plus grands abattoirs au monde, ceux de Chicago, alors qu'ils « en étaient encore au stade expérimental », trouvent leur inspiration dans l'entreprise française, comme pour l'abattage des bœufs « en box individuel » qui repose sur une « étrange symbiose entre artisanat et centralisation » et qui font « la particularité de ces installations » (ibid. : 193). En effet, il est impossible de se passer du geste du tueur, mais il est tout à fait possible de l'instrumenter grâce à des infrastructures mécanisées.

Un ensemble de principes de rationalisation s'impose alors rapidement, et à tous les niveaux, car la viande est une denrée extrêmement périssable, mais aussi parce que la production de biens carnés est mue maintenant par un principe de rentabilité. Il faut gagner du temps et opérer à la rationalisation par la division du travail (ibid. : 208). Il devient également nécessaire de mécaniser un certain nombre d'opérations pour accompagner les tueurs dans leur entreprise et pour abréger les souffrances des animaux (bulletin de la SPA datant de 1857, cité par Julien, 2014 : 65). Ainsi, on imagine un principe de rationalisation technique passant par la pendaison des animaux par la patte à l'aide d'une chaîne fixée à un cylindre rotatif qui permet de tirer l'animal en deux ou trois révolutions et de le hisser la tête en bas, de telle manière qu'il est désormais sans défense (Giedion, 1980 : 216-221).

Outre le désir de rentabilité indéniable qui est rattaché à cette entreprise, on note que la littérature intellectuelle s'attarde aussi sur la question de l'amélioration du traitement des animaux et des conditions sanitaires (tant pour l'animal que pour l'Homme). Pourtant, tout cela se fait « au grand mépris des risques alimentaires » (Ferrières, 2002 : 356). Car ces abattoirs municipaux sont finalement peu ou mal contrôlés. On abat comme on le veut et la viande est ensuite transportée sur les marchés ou les foires par un colporteur, sans qu'aucune garantie sur la qualité du produit ne puisse être fournie au consommateur.

Parti mener une enquête sur les conditions de travail dans les abattoirs de Chicago, l'écrivain et journaliste Upton Sinclair découvre les aberrations d'un système dont il dépeint la violence en 1906 dans un ouvrage devenu célèbre, *La jungle* (2011 [1906]). La publication de ce texte conduira à la promulgation d'une législation sanitaire aux États-Unis visant à protéger les animaux, les travailleurs et les consommateurs : le *Pure Food & Drug Act* (ou *Wiley Act*) :

« Les saucisses... On ne prêtait jamais attention aux produits qui entraient dans leur composition. Pourtant, pour les fabriquer, on utilisait [de] la chair blanchâtre et moisie [qui] était traitée avec du borax et de la glycérine, puis jetée dans les trémies et proposée sur le marché national. On y ajoutait également les rognures qui avaient traîné par terre dans la sciure et la saleté, qui avaient été piétinées par les ouvriers, souillées par leurs crachats infectés de milliards de bacilles de Koch. Sans parler des monceaux de viande, stockés en d'énormes tas dans des entrepôts dont les toits fuyaient et qui grouillaient de rats [...]. Tout partait dans les trémies : rats morts, pain et viande [...]. Tous les rogatons de viande fumée, les débris de corned-beef ainsi que les détritiques des divers ateliers étaient jetés dans de vieux tonneaux qu'on gardait dans les caves. On ne les vidait qu'une fois l'an, au printemps [...]. Ces barriques, avec leur contenu d'immondices, de rouille, de vieux clous et d'eau croupie, étaient remontées par charrettes entières, puis déversées dans les trémies en même temps que la viande fraîche. Le tout finissait sur la table du petit-déjeuner » (ibid. : 206-207).

En quelques années, l'Union Stock Yards de Chicago s'impose comme le centre névralgique de l'abattage aux États-Unis. Sur cet ancien terrain marécageux, on a installé le plus gros marché de bétail au monde, avec ses immenses parcs à ciel ouvert pouvant accueillir plusieurs millions de bêtes par an. Des parcs traversés par des voies de chemin de fer sur lesquelles circulent des trains qui déversent le bétail des grandes plaines et repartent remplis de viande dans leurs wagons frigorifiques ou de conserves de corned-beef dans leurs wagons de marchandises. C'est ici qu'Henry Ford aura la révélation de la

chaîne de production automobile dont il a théorisé le modèle auquel son nom est rattaché : le fordisme (Patterson, 2008). Il écrit dans son livre *Ma vie et mon œuvre* (traduit de l'américain) : « Notre premier progrès dans le montage consista à apporter le travail à l'ouvrier, au lieu d'amener l'ouvrier au travail [...]. Vers le 1er avril 1913, nous tentâmes pour la première fois [cette] expérience du montage "à la chaîne" [...]. L'idée générale en fut empruntée au trolley des fabricants de conserves de Chicago » (1930 [1922] : 90-91).

1.1.2. Émergence d'une critique à l'encontre de l'IEA

L'IEA, mise en place et perfectionnée tout au long du 19^e siècle, arrive à une sorte d'acmé dans son évolution au milieu du 20^e siècle. Les Hommes ont maintenant une maîtrise du corps des animaux qui est conforme au fonctionnement d'une économie productiviste. Cette industrie révèle, dans le même temps, les errements du système capitaliste. L'élevage intensif et l'abattoir sont devenus des boîtes noires : il n'est plus possible de savoir ce qui se passe à l'intérieur et plus personne ne veut voir, ni ne veut savoir³². Une situation qui est pour le moins énigmatique, car elle empêche toute forme de contrôle et de régulation, si l'on suit Michel Foucault à propos d'une autre boîte noire : le système carcéral (2013 [1975]). Il en est pourtant ainsi. L'abattoir est loin, presque inexistant. Il participe, dans l'ombre, au fonctionnement d'une société qui a fait le choix d'exploiter industriellement les animaux à des fins alimentaires.

Certains, à l'instar de l'écrivain Georges Bataille, vilipendent ce choix d'organisation de la société. On peut lire dans la notice « abattoir » qu'il rédige pour un *Dictionnaire critique* publié en 1929 :

« De nos jours l'abattoir est mis en quarantaine comme un bateau porte le choléra. Or les victimes de cette malédiction ne sont pas les bouchers ou les animaux, mais les braves gens eux-mêmes qui en sont arrivés à ne pouvoir supporter que leur propre laideur, laideur répondant en effet à un besoin maladif de propreté, de petitesse bilieuse et d'ennui : la malédiction (qui ne terrifie que ceux qui la

³² Le 20 septembre 2016, la commission d'enquête pilotée par le député Olivier Falorni présente son rapport dans lequel on peut lire qu'elle a entrepris « de *faire la lumière sur les boîtes noires* que constituent les 941 abattoirs de boucherie et de volaille en France, en étant le plus exhaustifs rigoureux et objectifs possible » (je souligne).

<http://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/commissions-d-enquete/conditions-d-abattage-des-animaux-de-boucherie-dans-les-abattoirs-francais/a-la-une/adoption-du-rapport-d-enquete>

profèrent) les amène à végéter aussi loin que possible des abattoirs, à s'exiler par correction dans un monde amorphe, où il n'y a plus rien d'horrible et où, subissant l'obsession indélébile de l'ignominie, ils sont réduits à manger du fromage » (1970 [1929] : 14).

D'autres observent et documentent ce nouveau monde, à l'instar du photographe Eli Lotar qui réalise un reportage à la fin des années 1920 sur les abattoirs de La Villette. Trois de ses clichés illustreront la notice de Georges Bataille précédemment citée³³. Certains autres accompagneront des articles d'abord dans *Variété* en 1930 puis dans *VU* en 1931. Ce dernier papier « aux accents nostalgiques » célèbre « la dimension singulièrement artisanale des bouchers de la Villette dont le savoir-faire traditionnel est en passe d'être menacé par l'industrialisation de la profession » (Amao, Chéroux & Viewing, 2017 : 35). Pourtant, en 1931, l'IEA est en place depuis maintenant de longues années et la machine est bien huilée. Les photographies d'Eli Lotar en rendent compte, que ce soit l'image iconique de ces pieds de veaux soigneusement alignés contre un mur de l'abattoir ou celle de ce tueur au physique puissant qui fixe l'objectif, ancré dans un sol luisant d'eau et de sang, avec ses poignets rougis, son lourd tablier tâché, son fourreau à couteaux et ses énormes bottes de postillon.



Aux abattoirs de La Villette, 1929

³³ Tout semble indiquer, par ailleurs, que ces photos ont été prises à la suite d'une commande de Georges Bataille lui-même. Probablement la dernière à laquelle le photographe aurait répondu (Amao, Chéroux & Viewing, 2017 : 33).

Certains, enfin, déploient une critique de fond de ce système, comme Max Horkheimer et Theodor Adorno dans un ouvrage devenu maintenant célèbre : *La dialectique de la raison* (1974 [1944-1947]). Le modèle de l'abattoir, et en particulier celui de Chicago qui fait grand bruit à l'époque, est une clé de compréhension du caractère fondamentalement mortifère de la Raison instrumentale. « Dans ce tableau catastrophique qu'est *Dialektik der Aufklärung* [souligne Olivier Agard, un des plus fameux exégètes de la pensée de Max Horkheimer et Theodor Adorno], l'animal n'a pas seulement le visage de la victime ou du martyr. Il est une invitation à repenser le monde » (2006 : 295).

Les deux philosophes montrent que « les bêtes sont les premières à subir l'emprise de la Raison instrumentale » (ibid. : 283) et qu'elles sont conséquemment « les premières victimes du capitalisme » (ibid. : 283). Dans les élevages, la zootechnie s'installe comme une pratique de sélection génétique, physiologique ou encore éthologique des espèces. Dans l'arène de l'abattoir, on y planifie tout le jour la mort en masse³⁴. Ainsi, pour mettre fin à cette barbarie civilisée, il convient de faire un « saut hors du progrès » (Horkheimer, 2009 [1942] : 314) et d'aller contre le modèle de l'exploitation massive et mécanisée qui préside au fonctionnement de cette nouvelle rationalité économique. L'arrêt de l'exploitation industrielle des animaux serait une première étape.

Avec Max Horkheimer et Theodor Adorno, la mécanisation, la massification ou encore la reproductibilité sont autant de principes qu'il ne convient pas seulement de condamner dans le champ de la culture, mais dans le champ industriel tout entier. On comprend alors que leur concept d'« industrie culturelle » (1974 [1944-1947]) tel qu'il nous a été rapporté en France par Edgar Morin dans son article homonyme (1961) puis dans *L'esprit du temps* (2008 [1962]) ne renvoie pas à une seule critique de la culture comme *corpus d'œuvre* (Max Horkheimer et Theodor Adorno critiquant allègrement la production sérielle des biens de l'esprit, artistiques ou créatifs : musique, cinéma, etc.). Il renvoie plus largement à une critique de tout ce qui fait la *culture des individus* au sens anthropologique du terme – du moins si l'on tombe d'accord avec la bipartition du mot « culture » que nous propose Raymond Williams (1983). Cet élément caractéristique de la culture occidentale qu'est l'IEA devient alors hautement condamnable.

De ce point de vue, les mécanismes du capitalisme industriel ne vont plus seulement être regardés dans une seule perspective économique et l'IEA ne va plus seulement être envisagée comme un seul progrès social. Ces mécanismes vont aussi être approchés dans

³⁴ Je mentionnerai, à titre informatif et sans volonté de m'y attarder, le parallèle que certains auteurs (comme Giedion, 1980) ont pu faire entre la zootechnie et le principe eugéniste qui guide la doctrine nazie, tandis que le fonctionnement de l'abattoir est rapproché de la Shoah (ou inversement).

une perspective culturelle ou idéologique. Une perspective tracée par Raymond Williams qui propose de porter son attention non plus sur la seule « base économique » des phénomènes sociaux, mais bien sur leur « superstructure idéologique » (1973). Avec lui, s'ouvre alors la voie d'un marxisme culturel influencé par la vision d'Antonio Gramsci (2012 [1930-1935]) où toute forme de production industrielle peut et doit être saisie comme un bien culturel (Williams, 1983). Ainsi, la double question de l'élevage et de l'abattage des animaux de rente et celle des pratiques alimentaires entre dans le champ de la culture anthropologique des individus. Cela est clairement mis en avant par Jean-Pierre Corbeau dans un chapitre consacré aux comportements des consommateurs où il nous rappelle que « l'alimentation est à la fois un acte biologique, affectif, social, économique, créatif en même temps que reproductif, symbolique, mobilisant et signifiant des identités culturelles, religieuses, éthiques » (2015 : 24).

Cette rationalité technique (Marcuse, 1968 [1964]) à l'œuvre dans l'IEA porte en elle les germes de l'irrationalité d'un système qui, en oubliant de se préoccuper de moralité, asservit les individus plutôt qu'elle ne cherche à les libérer. Une rationalité technique qui *engourdit la critique* et donne corps à *une société qualifiée d'unidimensionnelle* par le héraut des insurrections étudiantes des années 1960, de Berkeley à la Sorbonne : Herbert Marcuse (ibid.)³⁵. Une rationalité technique à laquelle chacun est invité à se conformer sous prétexte de progrès, mais aussi d'équilibre sanitaire, alors que des doutes subsistent quant aux bienfaits de ce système et que des critiques émergent.

Pointons d'abord les effets positifs de cette raison technique. Sans que l'on puisse établir de corrélation claire, l'IEA semble avoir participé de l'amélioration progressive des conditions de vie dans le monde occidental (Rozin, 2008 : 196). Du point de vue sanitaire, l'essentiel de la population a vu son espérance de vie s'accroître autour d'une alimentation plus calorique. Du point de vue sociologique, elle a également pu accéder à un bien de consommation jusqu'alors coûteux et réservé aux classes les plus aisées, selon un principe d'augmentation de la production et de la baisse conjointe du coût des produits.

Mais la raison technique qui précède l'IEA est aussi le fruit d'un processus d'aliénation né d'un modèle bourgeois, en prise avec les structures de pouvoir (d'abord l'État et bientôt les grands groupes industriels : Cooperl ou Bigard en France³⁶, Tyson Food ou Smithfield

³⁵ Je souligne ici deux segments, le premier renvoyant à l'introduction de son ouvrage qui porte sur « l'engourdissement de la critique » et le second au titre de son premier chapitre : « la société unidimensionnelle »

³⁶ http://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/crise-des-eleveurs/cooperl-et-bigard-qui-sont-les-deux-mastodontes-de-l-industrie-porcine_1040479.html

Food aux États-Unis³⁷). En quelques décennies à peine, on est passé d'un principe d'exploitation animale quasi artisanale au sein d'exploitations gérées librement par des particuliers à un élevage et un abattage massif devant répondre à des contingences portées par les lois du marché. C'est dans ce contexte qu'une critique a commencé à monter : celle de la *perte d'authenticité* enracinée dans la tradition (celle du savoir-faire du tueur et de son respect de l'animal)³⁸.

Une conscience politique des conditions d'élevage et d'abattage voit alors le jour progressivement. Elle se diffuse pour sortir les masses de la léthargie dans laquelle elles ont été plongées vis-à-vis de la zootechnie et des conditions industrielles de mise à mort des animaux (Pic, 2017), pour les sortir de « l'indifférence à la mort [qui plonge] ses racines au cœur même de notre époque » selon Siegfried Giedion (1980 : 221-222). Le projet est clair : si le rapport à l'exploitation animale s'est dégradé en même temps que l'élevage et l'abattage se sont mécanisés, une prise de conscience ne pourrait-elle pas induire la réversibilité du processus de mécanisation et l'entrée de l'humanité dans un nouveau rapport à l'élevage et à l'abattage ?

1.1.3. Une industrie en crise

L'interventionnisme étatique, caractéristique du premier stade du capitalisme, tend à reculer à partir des années 1950. C'est particulièrement visible sur la filière de la viande où s'amorce un grand mouvement historique qui s'ouvre avec l'installation des premiers supermarchés en France, puis s'achève en 1974 avec la fermeture définitive des abattoirs municipaux de La Villette (Ferrières, 2015). L'ensemble de la filière (élevage, abattage et commercialisation) est maintenant aux mains de grands groupes qui garantissent aux consommateurs hygiène et fraîcheur de leurs produits sur les étals d'une grande distribution qu'il faut réachalander continuellement. Car ce sont maintenant 80% des ménages français qui fréquentent ces lieux de façon hebdomadaire (Corbeau, 2015) après avoir désertés les petites épiceries soupçonnées d'écouler des stocks de produits qui seraient parfois de mauvaise qualité (Eymard, 1999).

³⁷ https://en.wikipedia.org/wiki/Meat_industry#/media/File:Meat_industrie.jpg

³⁸ J'emprunte le syntagme de « perte d'authenticité » à Walter Benjamin (2007 [1935]) qui l'utilisait pour qualifier les biens de la culture corpus d'œuvres (la musique, la photographie, etc.) et que j'associe ici à la culture anthropologique des individus.

Si on est entré de plain-pied dans une ère où « la viande est devenue la base de l'alimentation populaire » (Porcher, 2013 : 55), on est surtout entré dans une ère nouvelle de transformation massive de la viande. Et c'est précisément cette *chose carnée* qui constitue la base de l'alimentation populaire : le steak haché utilisé dans les hamburgers de fast-foods, la viande qui garnit les raviolis en conserve, le nugget renfermant dans sa panure des brisures de poulet ou la tranche de dinde recomposée³⁹. Ce principe de transformation de la viande est au fondement d'une première prise de conscience des dérives de l'industrie alimentaire et d'un premier rejet de produits dont les qualités nutritionnelle et sanitaire sont suspectées, en particulier au sein des classes moyennes et supérieures de la population qui trouvent ici un nouvel objet de distinction.

La pièce de viande (steak, gigot ou poulet) n'est, par contre, jamais réellement rejetée. Elle est au contraire valorisée dans le cadre d'une consommation raisonnée et/ou événementielle autant au sein des populations omnivores (majoritaires) que flexitariennes (croissantes aujourd'hui dans un contexte de bannissement de l'IEA)⁴⁰ qui « cherchent une voie éthique dans notre rapport au monde animal et végétal » (Bellay, 2017 : 29). La capacité à reconnaître l'animal ou une partie de son corps participe de cette valorisation, car on est plus proche d'un état naturel. Les modèles de l'élevage hors-sol et de l'abattoir mécanisé ne sont pas encore considérés comme facteurs de problème dans une société hautement organisée et reconnaissante à l'égard des personnels d'une industrie de la viande qui œuvre pour son bien-être.

Ce contexte de *modernité alimentaire* va accompagner, tout au long du 20^e siècle, le déclin de la mortalité due à la nourriture (hygiène, traitement de l'eau, pasteurisation). Toutefois, cette baisse de la « mortalité aiguë attribuable aux maladies infectieuses » s'accompagne d'une « hausse concomitante [...] des maladies dégénératives comme les cancers ou les maladies coronariennes » (Raude, 2015 : 42-43). Ce qui fait que dans nos sociétés contemporaines, « les risques alimentaires échappent pour l'essentiel à la perception immédiate » (ibid. : 43), mais ils deviennent particulièrement saillants dès lors que des affaires éclatent, les médias, et bientôt des lanceurs d'alerte, jouant alors « un rôle fondamental dans la nature et la distribution des peurs alimentaires » (ibid. : 43).

³⁹ Le hamburger, la conserve ou le nugget sont des procédés qui se répandent à partir de la seconde moitié du 20^e siècle. La tranche de dinde (qui a une forme recomposée) est une invention plus récente imaginée sur le modèle de la tranche de jambon (qui a une forme naturelle) pour satisfaire les besoins et/ou les envies des populations ne consommant pas de porc, mais aussi pour diversifier l'offre.

⁴⁰ http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/11/24/ils-ont-reduit-la-viande-j-en-mange-moins-mais-mieux-avant-j-achetais-des-boites-de-steaks-congeles-par-10_5220168_3244.html

C'est ainsi qu'une série de crises sanitaires au sein d'élevages va installer durablement l'idée que l'IEA peut être dangereuse pour la vie des Hommes. Parmi elles, il apparaît à bien des égards que la crise de la Vache folle aura eu un impact sans précédent à partir des années 1980. De nombreuses exploitations, notamment en Grande-Bretagne, sont touchées par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) qui est une maladie infectieuse dégénérative atteignant le système nerveux et se caractérisant par des convulsions et des tremblements chez l'animal. Bien des épizooties l'ont précédée, pourtant les commentateurs présupposent alors que cette crise est le fait de notre système agricole moderne (Ferrières, 2015 : 12-13). La viande étant « parmi les aliments périssables celui qu'on suspect[e] le plus (ibid. : 14), nombreux sont ceux qui font le choix de retirer le bœuf de leur alimentation. La découverte des symptômes particulièrement impressionnants à l'occasion du visionnage de reportages télévisuels, ou encore l'interdiction qui est faite de vendre certains produits comme la moelle, instillent le doute et font émerger la crainte de la transmission de la maladie de Creutzfeldt-Jacob depuis l'animal à l'Homme. Francis Chateauraynaud et Didier Torny en rendent parfaitement compte quand ils citent un extrait de presse découvert au détour de leurs recherches dans leur imposant volume sur la sociologie de l'alerte et du risque, *Les sombres précurseurs* : « après une large analyse [...] des habitudes de consommation, il est apparu que [les gens] avaient une image dégradée du bœuf – peur des anabolisants et de la vache folle –, et qu'ils s'inquiétaient aussi du transport et du traitement des animaux" (1999 : 357. La citation est extraite d'un article du journal *Le Soir* intitulé « La crise de la viande bovine », édition du 12 février 1996).

Particulièrement médiatisée en 2004, la grippe aviaire de souche H5N1 (il en existe plusieurs dizaines de variantes) est une autre épidémie infectieuse et contagieuse qui touche les élevages de volailles. Là encore, des risques de transmissibilité à l'Homme ne sont pas écartés, d'autant plus que des cas de contamination sont avérés dans certaines régions du globe, notamment en Asie du Sud-Est, et que le secteur de la volaille connaît des précédents. Il s'avère, en effet, que la Belgique vient d'être touchée par un scandale de contamination de ses poulets à la dioxine (un composant intégré à leur alimentation qui est permis par le recyclage des huiles végétales et animales usagées, mais auquel des fournisseurs auraient mélangé des huiles industrielles et minérales).

D'autres scandales suivront comme ceux des fièvres aphteuses qui touchent encore une fois le Royaume-Uni ou la France dans le courant des années 2000, une maladie virale pourtant bien connue dans le milieu bovin et le plus souvent non mortelle, mais qui impacte cette fois-ci massivement les ovins et porcins. L'affaire des cochons Monsanto vient clore la décennie. L'entreprise, tristement connue pour sa promotion des cultures

OGM (soja et maïs notamment), ainsi que la fabrication de produits phytosanitaires controversés dont le puissant herbicide Roundup (c), imagine alors déposer un brevet sur une race de porc qu'elle pourrait ensuite commercialiser, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes autant éthiques que moraux. Peut-on décemment *posséder* une créature vivante alors même que la question du droit des animaux est de plus en plus prégnante au sein de nos sociétés ?

Cette question de la mise en place d'une législation pour les animaux, ainsi que la conscience croissante d'un nécessaire respect de la vie animale, trouvent leurs fondements dans *Animal Liberation* un ouvrage du philosophe australien Peter Singer (1975). Une publication qui va profondément influencer les mouvements de protection animale et faire émerger au sein de la société de nouvelles considérations à l'égard des animaux. La position de l'auteur est qualifiée d'antispéciste (le mot est alors popularisé par Singer lui-même) : elle consiste à s'opposer au spécisme, une attitude de domination que les Hommes exercent sur les espèces animales au prétexte qu'ils ont des considérations morales supérieures. L'antispécisme soutient, au contraire, l'idée que la morale n'est pas une propriété pertinente pour catégoriser les espèces et qu'il convient de se focaliser sur la notion de sensibilité.

Une idée qui fait son chemin, à différents degrés et en particulier au sein des populations du monde occidental. Ces dernières commencent en effet à prendre massivement en considération la question de la souffrance animale dans le cadre de l'IEA – tant d'un point de vue moral qu'émotionnel (Jasper & Nelkin, 1992, se référant aux travaux de Norbert Elias sur le « processus de civilisation », 2000 [1939]). La montée de l'éducation sur la période, comme le suggère James M. Jasper (1997), a probablement contribué à cette prise de conscience. On pensera également à la place que tiennent les animaux, mais aussi les figures anthropomorphiques, dans l'éveil des jeunes enfants (peluches, jeux, livres ou films). On aura encore en tête le recul du monde agricole et l'urbanisation de la société. On mentionnera enfin la hausse de la domestication des animaux sur la période (en particulier des chiens et des chats).

Les données les plus récentes de l'*Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* attestent clairement de l'impact qu'auront eu les crises sanitaires de ces dernières années, ainsi que la montée des discours antispécistes au sein de la société dans le recul de la consommation de produits carnés (d'autres facteurs influents peuvent toutefois y être associés comme le recul du pouvoir d'achat avec le passage à l'euro, la crise économique, le chômage massif ou des campagnes de sensibilisation pour une nutrition équilibrée à l'instar de *Manger bouger* en France. Sans oublier un désir croissant

de s'alimenter plus sainement, en lien avec la poussée de l'alimentation dite bio ou privilégiant les circuits courts – du moins, c'est ce qu'indiquent certaines personnes interrogées). Les chiffres révèlent en effet une chute nette de la consommation quotidienne de protéines animales qui est passée de près de 80g au début des années 2000 à moins de 70g aujourd'hui, tandis que la part des céréales, des racines et des tubercules dans les apports énergétiques journaliers va croissante : elle a augmenté de 1% sur la même période⁴¹. Des chiffres publiés en 2015 par France Agrimer (l'établissement public chargé d'appliquer en France la politique agricole commune) confirment cette tendance⁴².

La question sanitaire est centrale pour le consommateur et elle explique très largement ces comportements. « Selon l'INPES, plus de 80% des Français considèrent que l'alimentation joue un rôle important dans l'apparition de certaines maladies comme l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, le diabète ou l'ostéoporose » (Proust, 2006 : 47). Comme il y a des incertitudes croissantes sur la qualité des produits carnés issus de l'IEA, une frange des consommateurs, marginale, mais croissante, commence à se tourner vers des formes d'innovations alimentaires excluant la viande. Un phénomène facilité par l'exotisme de certaines cultures culinaires qui n'incluent pas ou très peu de produits carnés et que l'on rencontre par le truchement de la mondialisation. Plus souvent, ce phénomène se traduit par un rapport nostalgique à la nourriture et son traitement (connaître son éleveur et son boucher) autour d'une certaine idée du *fait maison* et du *bien manger*.

Alors qu'historiquement on enregistre une nette amélioration des conditions de vie dans le monde occidental qu'il faut notamment mettre en relation avec un accès facilité à une nourriture abondante et d'apparence saine (propreté des emballages, respect de la chaîne du froid, inscriptions des dates de péremption, etc.), les études révèlent que les consommateurs sont plus que jamais préoccupés par la question du risque alimentaire (ce que souligne Ulrich Beck dans sa *Société du risque* – 1992). Les deux tiers des Français considèrent d'ailleurs que « les risques alimentaires n'ont jamais été aussi élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui » (Rozin, 2008). Nous voilà donc à un moment de l'histoire des mentalités où on observe un retour en arrière, du moins, un phénomène de ralentissement propice à l'émergence de voix nouvelles comme celle de l'association militante L214 qui s'oppose à l'IEA.

⁴¹ <http://www.fao.org/faostat/fr/#home>

⁴² <http://www.franceagrimer.fr/content/download/38713/357409/file/SYN-VIA-21-impact%20crise%20conso%20viande%20comportement-2015.pdf> (21.02.18)

L'action de L214 fait écho à ce désir de plus en plus commun des individus (bien que la question concerne encore très largement les classes parmi celles de la population qui ont le capital économique et/ou culturel le plus élevé) de moins consommer de viande, ou de ne plus en consommer du tout, pour faire reculer l'élevage intensif, faire baisser les taux d'abattage et donc la course effrénée à la production de biens carnés, mais aussi avoir une action écologique (l'IEA étant extrêmement énergivore et polluante). Le modèle de la course au progrès porté par la mécanisation de nos sociétés et théorisé par Hartmut Rosa dans son ouvrage sur *L'accélération* (2010) est aujourd'hui discuté par l'auteur lui-même autour de son concept de « résonance » qui renvoie à un désir d'amélioration « des qualités relationnelles » (2018 : 188) des Hommes entre eux et vis-à-vis de ce qui les entoure (ibid. : 188-200).

1.2. L214 : des lanceurs d'alerte

1.2.1. Le soulèvement de L214 contre l'IEA

Comme nous le rappellent les sociologues de l'alerte et du risque Francis Chateauraynaud et Didier Torny, l'émergence d'une question de société est le plus souvent marquée par l'existence de « précédents » et notamment de « grandes affaires » (1999 : 16). Ces précédents n'ont pas besoin d'être nombreux, mais ils doivent peser sur les modes d'attention et de vigilance. Ainsi, comme démontré précédemment, la crise de la vache folle ou l'épizootie H5N1, mais également la loi de 1997 sur l'obligation de protection des animaux dans les abattoirs ou encore les questions que soulèvent la dérogation à l'étourdissement préalable dans le cas de l'abattage rituel, constituent autant de préalables sérieux à un changement de posture dans la société face à la consommation de produits carnés. Deux issues s'offrent alors à la population : s'engager dans la voie d'un changement de régime pour passer de l'omnivorisme au végétarisme (ce qui n'est pas sans poser des questions d'ordre biologique et notamment de carences alimentaires⁴³) ou soutenir un retour à des conditions de production raisonnées et raisonnables (en mettant un terme au principe d'exploitation intensive qui caractérise l'IEA).

⁴³ On pensera en particulier à la carence en vitamine B12 qui est présente dans les seules chairs animales et qui est essentielle au bon fonctionnement du corps humain, notamment dans la production et la régulation de ses globules rouges. Ainsi, seule des produits de synthèse permettent aujourd'hui d'y palier.

La philosophe Florence Burgat, répondant aux questions du journal *Libération* dans son édition du 23 juin 2017 le dit avec justesse : « C'est la première fois que la question [de la consommation de viande] est si largement diffusée. Elle touche, je crois, l'ensemble de la société française, bien au-delà des cercles restreints de gens qui faisaient un effort de lecture ou d'information »⁴⁴. Convaincante lorsqu'elle fait de cette question une question philosophique, elle se trompe lorsqu'elle essaie de la dissocier d'une problématique de société pour en faire un sujet historique qui ne concerne que quelques très rares individus isolés : « Il est important de montrer que la contestation du carnivorisme n'est pas une question de société d'abondance, mais bien une interrogation philosophique qui a toujours jalonné les traditions de pensée. Elle était déjà vive dans l'Antiquité. L'interrogation sur la légitimité de l'abattage des animaux pour les manger, ce que Pythagore puis Porphyre ont appelé *le meurtre alimentaire*, n'a pas attendu le traitement industriel des animaux pour être posée »⁴⁵. C'est bien au contraire les conditions de production industrielle des biens carnés qui conduit *une masse critique* d'acteurs sociaux à vouloir changer leurs modes de consommation et à se poser des questions d'ordre éthique, sanitaire et nutritionnel. Trois dimensions qui ont émergé au 19^e siècle, en même temps que l'apparition de l'IEA. En effet, dans un contexte d'urbanisation et d'industrialisation, les gens (1) ne veulent plus assister à la mise à mort des animaux et en même temps (2) ils souhaitent que l'hygiène soit optimale et (3) que les biens carnés soient produits en quantité suffisante pour satisfaire à la demande et aux besoins alimentaires (Ferrières, 2002 : 349).

Mais au tournant des années 2010, des critiques émergent et un mouvement social prend forme. Là où le système industriel se présentait comme une solution, il devient maintenant un problème. Un public grandissant s'interroge sur la nécessité de contrôler à nouveau la mise à mort des animaux et d'y prendre part. Le désir d'hygiénisme (recours aux antibiotiques, le confinement des animaux) est suspecté de produire des effets inverses. Le recours massif à la consommation de biens carnés est critiqué.

La question qu'on peut se poser ici et qui se pose la plus fréquemment à propos des mouvements sociaux – comme le rappellent à raison Jeff Goodwin et James M. Jasper – est celle de savoir pourquoi ils émergent à un moment spécifique et pas à un autre (2003 : 11). La réponse est à trouver dans une accumulation et une convergence de défaillances au sein d'un système qui aliène des groupes sociaux, ce qui les conduit à réagir : les femmes des minorités culturelles, ethniques ou sociales, des personnes issues de

⁴⁴ https://www.liberation.fr/debats/2017/06/23/florence-burgat-pour-se-rappeler-qu-elle-s-est-separee-des-animaux-l-humanite-les-mange_1579126

⁴⁵ Ibid.

l'immigration, etc. Autant de groupes qui ne pouvaient pas pleinement jouir des droits humains fondamentaux, qui ne pouvaient pas participer à la vie politique ou ne bénéficiaient pas d'une protection de base jusqu'à la formation du mouvement.

À ces mouvements citoyens viennent s'ajouter ce que James M. Jasper appelle des « mouvements post-citoyens » (1997). Ils sont le fait de personnes éduquées, intégrées socialement, politiquement, et économiquement. Des individus qui bénéficient d'un accès aux droits fondamentaux et qui s'engagent pour les droits des autres et/ou pour un accroissement des droits. Leur lutte portera alors sur la protection environnementale, la paix, le désarmement, les médecines alternatives ou, en ce qui me concerne, la protection des droits animaliers.

Cette dernière considération n'aurait pas été concevable à une époque où la plupart des individus travaillaient dans des environnements agricoles, utilisaient les animaux comme force de travail (chevaux, bœufs) et en extrayaient des matières premières incontournables (nourriture, cuir d'habillement) (Jasper & Nelkin, 1992). On ne se souciait alors guère d'une équité de droits avec l'Homme, car l'exploitation des animaux était indispensable à sa propre subsistance. De la même manière, une telle considération n'aurait pas été envisageable à une époque encore récente d'amélioration des conditions de vie des populations grâce à la nourriture carnée. Elle le devient dans le contexte de la « modernité tardive » (Rosa, 2012), à un moment de l'histoire des sociétés industrielles avancées où les comportements raisonnés prennent le pas sur les valeurs matérielles (Rosa, 2018).

Une conscience aiguë de soi et des autres dépasse soudainement le sentiment récent de félicité dans l'abondance qui a accompagné le développement des sociétés industrielles avancées pour se tourner vers un modèle d'abondance tel que l'a décrit Marshall Sahlins à propos des sociétés primitives, c'est-à-dire : produire et consommer uniquement ce dont on a besoin (1976 [1974]). Ajouté à cela que les Hommes ne craignent plus guère de souffrir de carences alimentaires, qu'ils sont informés et qu'ils apprennent à diversifier ou modifier leur alimentation, ce qui leur permet de se soucier désormais du bien-être animal. Pour la plupart d'entre eux, il n'est pas question de mettre fin à la consommation de produits carnés, mais bien d'abolir la souffrance animale telle qu'elle est générée par l'IEA. Dans un article du journal *Le Monde* publié fin 2017, une succession d'entretiens vient étayer cette thèse d'une consommation de viande à la baisse au sein des foyers français⁴⁶.

⁴⁶ <http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/11/24/ils-ont-reduit-la-viande-j-en-mange-moins-mais-mieux-avant-j-achetais-des-boites-de-steaks-congeles-par->

Autant d'éléments qui convergent pour produire ce que James M. Jasper appelle un « alignement des cadres » (*Frame Alignment*) (1997 : 74. Je traduis), un concept dérivé de la notion de « cadre » telle qu'elle est utilisée par le courant de l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1974 [1967]) et qui vient rencontrer les approches autour de la mobilisation sociale (Snow et alii., 1986). Un alignement des cadres repose à la fois sur des manifestations d'ordre socio-psychologique (sentiment d'aliénation, de désinformation ou encore d'injustice), mais aussi des faits circonstanciels : un ensemble d'*observables* ancré qui relèvent de comportements individuels ou de groupe. Snow et son équipe (1986) identifient quatre types d'alignements :

- « Le pontage de cadres » ou « les cadres en réseau » (*Frame Bridging*) : deux ou plusieurs expériences convergent jusqu'à se rencontrer
- « L'amplification de cadres » ou « la caisse de résonance » (*Frame Amplification*) : des situations prennent de plus en plus d'importances au point il y a une convergence des problématiques
- « L'extension des cadres » ou « l'expansion des cadres » (*Frame Extension*) : des sujets se répandent de telle manière qu'une confusion s'installe entre eux et qu'on ne peut plus les distinguer les uns des autres
- « Le changement de cadre » ou « la transformation des cadres » (*Frame Transformation*) : une question se modifie progressivement au point où sa formulation initiale devient obsolète et nécessite d'être repensée. Un principe de reformulation qui entraîne un chevauchement à venir entre plusieurs problématiques

Un modèle de l'alignement des cadres qui embarque la question du rapport entre réalité empirique et construit théorique que nous adresse Ulrich Beck quand il parle de la place structurante qu'on donne empiriquement à des événements en Histoire pour caractériser des périodes, là où cette pratique relève aussi d'un choix théorique (par exemple : la découverte de l'Amérique va définir le passage du Moyen-âge à l'époque moderne) (1992 : 131-138). Dans mon cas, on observe qu'il y a bien une accumulation et une convergence d'événements qui peuvent être convoqués pour pointer l'apparition d'un changement social dans le rapport des individus à l'IEA et plus largement au capitalisme industriel. Une relation entre des événements qui est aussi un *construit* théorique pour architecturer un raisonnement.

Il n'empêche que la dénonciation des conditions d'élevage et d'abattages des animaux par L214 s'inscrit dans un faisceau de manifestations de défiance alimentaire, sanitaire, politique ou encore sociale qu'on pourrait rattacher à la montée en puissance de l'anticapitalisme depuis plusieurs années et qui a trouvé un ancrage après la crise économique du tournant des années 2010. Elle est renforcée par une montée en puissance des technologies (Feenberg, 2004), ainsi qu'une accélération et une massification des conditions d'accès à l'information et aux savoirs avec le numérique sur la période (Rosa, 2010).

En outre, cette proposition théorique d'alignement des cadres semble pleinement trouver son ancrage empirique dans la vision englobante que l'association L214 nous offre de l'IEA. D'une part, son action a des incidences aux niveaux micro (condamnation de l'abattoir du Vigan ou de celui de Chantonay) et macro (dénonciation de l'absence de contrôle sanitaire dans les abattoirs, critique de la gestion des élevages et des abattoirs et plus encore : soutien d'actions en justice, engagement auprès de militants écologistes, etc.). D'autre part, ses membres ont une vision politique de la situation : ils participent à des meetings, engagent des procès ou répondent aux questions des médias (là où la plupart des mouvements militants sont engagés dans une seule lutte – contre une corporation, voire même un acteur industriel spécifique – sans avoir nécessairement une vision d'ensemble).

1.2.2. De la protestation morale à l'alerte

On vient de voir que L214 mène d'abord des actions de terrain (réaliser des vidéos en caméra cachée, manifester, participer à des festivals ou coller des affiches) avant de les théoriser (lorsque ses porte-paroles sont consultés dans les médias pour leur expertise, lorsqu'il est décidé d'intenter un procès à un abattoir ou lorsque ses membres sont entendus dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire). Ce projet politique a même donné lieu à des publications : d'abord en répondant aux questions de Jean-Baptiste Del Amo pour l'écriture de *L214, une voix pour les animaux* (2017) et bientôt avec la parution de *Quand la faim ne justifie plus les moyens* (2019) signé par l'association L214 elle-même. L'ensemble de ces interventions publiques sont organisées autour d'une idéologie qui a de profonds soubassements émotionnels ou sentimentaux (Jasper, 1997 : 12 ; Williams, 1977 : 128-135). Des émotions qu'il ne faut pas oublier de prendre en compte, car elles ne peuvent pas être séparées de nos savoirs, de nos croyances et encore moins de nos valeurs morales (Jasper, 1997 : 128).

En ce sens, une protestation comme celle menée par L214 correspond à ce que James M. Jasper appelle une « protestation morale » (*Moral Protest*) (1997. Je traduis). Là où de nombreux individus n'éprouvent pas le désir de s'engager pour une cause et que d'autres le font ponctuellement (signer des pétitions, écrire des courriers de plaintes), certains en font une raison d'être, car ils ont une conception du monde qui les conduit à vouloir en changer ou parce que leur morale est précisément choquée par certaines pratiques : choquée par le modèle spéciste consistant à envisager la domination de l'Homme sur l'animal comme quelque chose de normal ou choquée par le fonctionnement de l'IEA. Si cette dimension morale de la contestation est souvent oubliée ou marginalisée dans le temps au profit de l'action et de sa théorisation, elle permet pourtant l'émergence de symboles puissants et fédérateurs, à la fois pour le groupe des activistes lui-même, et au-delà, pour la société dans son ensemble.

Dans le cas de L214, cette protestation morale prend la forme d'une dénonciation des maltraitances faites aux animaux dans les élevages et les abattoirs. Elle passe par la réalisation de vidéos tournées en caméra cachée qui sont ensuite diffusées sur Internet pour alerter les populations (Boltanski, 2007 [1993]). L'action de l'association peut donc être assimilée à celle de « tireurs d'alarme » comme Francis Chateauraynaud et Didier Torny les ont nommés en leur temps (1999) ou de « lanceurs d'alerte » comme on les nomme plus communément aujourd'hui. La définition qui en a été donnée dans la loi Sapin 2 du 9 décembre 2016 sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique – inspirée de celle du Conseil de l'Europe – retient l'attention : « une personne physique qui révèle ou signale de manière désintéressée et de bonne foi, une violation grave et manifeste [...] de la loi [...] ou un préjudice grave pour l'intérêt général » (Schmid, 2007). Ainsi, si une entité morale comme L214 ne peut pas être considérée, à proprement parler, comme lanceur d'alerte, dans les faits, la frontière est mince entre cette entité juridique et les figures de ses deux fondateurs, Brigitte Gothière et Sébastien Arsac, qui la représentent.

Le lanceur d'alerte est souvent un professionnel expert dans un secteur (médecin, membre d'un comité d'hygiène et de sécurité) ou un élu (maire, délégué syndical, représentant des parents d'élèves). Mais il peut aussi s'agir de citoyens qui ont des connaissances et qui décident d'agir, soit individuellement, soit de manière organisée, comme c'est le cas pour L214 (Chateauraynaud & Torny, 1999 : 32-33). La première préoccupation du lanceur d'alerte est d'attirer l'attention le plus massivement possible sur un danger ou une situation qu'il considère comme portant atteinte au bon fonctionnement de la société (ibid. : 14). Pour cela, il lui faut réfléchir à la forme que

l'alerte va prendre. Pour y parvenir, il faut à la fois jouer sur la grande banalité du problème et son caractère inquiétant pour générer une « mobilisation collective » (ibid. : 14) dans un contexte d'alignement des cadres, ce dernier créant les « conditions d'acceptabilité » de l'alerte (ibid. : 15).

Dans le cas de L214, il convient d'abord de montrer que l'IEA tient une place importante dans le fonctionnement de notre société et plus particulièrement pour notre alimentation. Il faut ensuite présenter des dysfonctionnements pour mobiliser l'opinion publique, l'alerte constituant une véritable « mise à l'épreuve des dispositifs de veille et de gestion des crises déjà en place » : normes infrastructurelles et contrôle sanitaire des élevages et des abattoirs notamment (ibid. : 15). La vidéo – comme moyen de lancer l'alerte – constitue donc une manière tout à fait ingénieuse d'agir, car elle permet de convoquer des preuves visuelles qui ont un caractère éminemment mobilisateur.

La collecte des données est la première étape du processus. Elle peut être légale, comme le recueil de témoignages ou le rassemblement de données éparses contenues dans différentes sources. Elle peut également être illégale comme la collecte de données confidentielles ou privées, ce qui expose alors le lanceur d'alerte à des représailles ou une condamnation si le processus est contraire à la loi, et ce malgré l'importance sociale de l'alerte. Ça a été le cas pour Edward Snowden, ancien employé de la CIA, qui a révélé l'existence de programmes de surveillance de masse aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Condamné par la justice américaine, il est aujourd'hui exilé en Russie. Dans le cas de L214, ce sont les principes de l'infraction, du mensonge ou de la complicité qui président à la collecte des données. On dénombre quatre cas de figure :

- Le premier cas est celui où des membres de l'association entrent par effraction dans les élevages et les abattoirs pour filmer en caméra portée⁴⁷ ;
- Dans le deuxième cas de figure, ils installent des caméras cachées qu'ils viendront rechercher plus tard⁴⁸ ;
- Le troisième cas est celui où ils parviennent à se faire accepter ou recruter dans un élevage ou un abattoir et procèdent aux prises de vues directement⁴⁹ ou en

⁴⁷ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/09/04/l214-15-000-euros-d-amende-requis-pour-avoir-cache-des-cameras-a-l-abattoir-d-houdan_5180981_3244.html

⁴⁸ <http://www.leparisien.fr/societe/l214-et-les-abattoirs-jusqu-ou-va-le-droit-a-l-information-des-consommateurs-09-10-2017-7318404.php>

⁴⁹ Quand son visage n'était pas encore connu du grand public, Sébastien Arsac se serait notamment fait passer pour un étudiant vétérinaire, ce qui lui aurait permis de filmer très librement dans des élevages (<https://www.nouvelobs.com/societe/20160304.AFP8855/elevage-l214-ces-vegetariens-militants-qui-infiltreront-les-abattoirs.html>).

installant des caméras cachées⁵⁰ ;

- Le quatrième et dernier cas de figure est celui d'un personnel d'élevage ou d'abattoir qui décide de devenir complice de l'association et de capter des images qu'il lui transmettra ensuite⁵¹.

Le principe est celui du *pas vu pas pris*. Ainsi, des images captées illégalement entre juin 2015 et février 2016 dans l'abattoir du Vigan ont été utilisées à des fins législatives dans le cadre de la commission d'enquête Falorni sur l'IEA. Par contre, deux militants, dont le cofondateur de l'association Sébastien Arsac, se sont fait attraper par les forces de police en décembre 2016 alors qu'ils pénétraient par effraction dans un abattoir des Yvelines pour récupérer des caméras qu'ils y avaient cachées. Ils avaient été repérés et ils étaient attendus après qu'une des caméras se soit décrochée et qu'elle ait été retrouvée par terre par les équipes de l'abattoir. Ce qui leur a valu d'être condamnés à une amende pour violation de domicile quelques mois plus tard⁵².

Il faut ensuite traiter et mettre en forme ces données collectées. Avec Internet, on aura vu un grand nombre de lanceurs d'alerte dans l'incapacité de réaliser ce travail, car les corpus sont trop volumineux. C'est le cas d'Edward Snowden, cité précédemment, qui est entré en contact avec des journalistes, mais également avec une cinéaste, Laura Poitras, pour qu'elle enregistre et dévoile les conditions de mise en relation du lanceur d'alerte avec les médias qui allaient traiter ses informations⁵³. Dans le cas de L214, le corpus est extrêmement réduit. À peine quelques rushs captés furtivement. Ce travail de sélection des images et de montage est donc réalisé en autonomie.

La troisième étape consiste à mettre les données en circulation. Il est fréquent que le principe de délégation du traitement des données comprenne aussi ce travail de mise en circulation de l'information. C'était, en tout cas, l'intention d'Edward Snowden quand il a transmis des dossiers de l'Agence américaine de sécurité (National Security Agency ou NSA) à des journalistes. En ce qui concerne les vidéos de L214, la donne est particulière. Elles sont diffusées sur Internet, via Youtube : un principe nouveau et commun avec le

⁵⁰ Sébastien Arsac raconte notamment à Jean-Baptiste Del Amo comment il s'est fait recruter un temps dans un abattoir pour y déposer des caméras et recueillir des images (2017).

⁵¹ Le cas le plus médiatique est celui de l'employé de l'abattoir de Limoges, Mauricio Garcia Pereira, qui a pris contact avec L214 pour l'informer des pratiques d'abattage de vaches gestantes. L'association lui a fourni du matériel qui lui a permis de dévoiler cette affaire au grand public (<https://www.ladepeche.fr/article/2016/11/04/2452105-vaches-en-gestation-nouveau-scandale-a-l-abattoir.html>)

⁵² http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/10/09/deux-militants-l214-condamnes-a-une-amende-pour-s-etre-introduits-dans-un-abattoir_5198372_3244.html

⁵³ cf. Le documentaire *Citizenfour* (Poitras, 2014).

numérique. À partir de là, deux canaux sont utilisés. Le premier est celui des réseaux propres à l'association. Depuis son site Internet ou ses comptes Facebook et Twitter, L214 met ses vidéos en circulation et s'appuie sur des relais de militants ou de sympathisants. Le deuxième canal est celui des médias traditionnels qui sont alertés et qui relaient les vidéos selon une mécanique nouvelle de circulation de l'information en contexte numérique.

La quatrième et dernière étape consiste à accompagner l'alerte en répondant aux sollicitations des pouvoirs publics, aux questions des médias, en participant à des débats citoyens et en acceptant d'associer son image à sa cause dans la durée, car toute dénonciation induit nécessairement de revêtir, dans le temps long, les habits du dénonciateur (Boltanski, Darré & Shiltz, 1984). Ce qui n'est pas sans susciter de l'animosité et des conflits au sein de certains médias, de la part de certains industriels, pour une partie de la population attachée à la consommation de viande (les militants de L214 « n'ont-ils pas un intérêt direct dans la production de signaux d'alarme ? » s'interrogent certains – Chateauraynaud & Torny, 1999 : 16) et même au sein de certains réseaux militants qui ont pourtant des intérêts communs. Sur ce dernier point, on pensera notamment à l'association 269Life qui imagine des mises en scène violentes dans l'espace public (mise à mort fictive d'êtres humains) aux antipodes du message de sensibilisation modéré qui est celui de L214⁵⁴.

1.2.3. La vie d'une alerte et la place du lanceur d'alerte

Toute information collectée par un lanceur d'alerte doit être vérifiée ou corroborée par un tiers avant d'être dévoilée. La place des journalistes est tout à fait centrale dans ce processus. Ils ont pour mission de définir un cadre de reconnaissance ou de mettre au jour des éléments conjoncturels qui vont permettre la validation des faits, afin que les données se muent en preuves (Latour, 1989 : 40)⁵⁵. Dans le cas de L214, il y a deux choses qui préoccupent originellement les médias : la manière dont les images ont été captées et l'intérêt du sujet, en l'occurrence, la crise de l'IEA. Compte tenu de l'intense rapidité de circulation des informations aujourd'hui et des impératifs médiatiques qu'il y a à obtenir des exclusivités, la reprise et le traitement de l'alerte sont devenus de quasi nécessités. Ainsi, une fois qu'une information est reçue, elle est rapidement évaluée, puis déconfinée

⁵⁴ Cf. https://www.youtube.com/watch?v=YJG_4qQ5o1A

⁵⁵ En suivant Bruno Latour parlant de la preuve scientifique, force est de reconnaître qu'il n'y a pas de preuve en soi.

pour qu'elle sorte du seul réseau des experts (Chateauraynaud & Torny, 1999 : 18). Dans le cas de L214, les médias vont ainsi reprendre les contenus vidéos eux-mêmes, soit en les insérant directement dans un article ou dans un sujet, soit à travers l'écriture d'un papier ou la réalisation d'un reportage y faisant référence.

De son côté, le lanceur d'alerte a pour mission d'accompagner le travail du journaliste, soit en répondant à ses questions, soit en lui indiquant les noms d'experts qui vont lui permettre de corroborer les informations. Dans le cas de L214, la dimension *spectaculaire* des images et leur processus de collecte sont bien entendu des atouts pour l'association, car ils mobilisent rapidement les médias. Par ailleurs, cette alerte soulève une multiplicité de questions de société sur des sujets aussi variées que la maltraitance animale, l'alimentation, la santé, la souffrance au travail, les aberrations industrielles, etc. Enfin, elle ouvre une voie alternative aux discours institutionnels. Une situation qui corrobore parfaitement ce que Francis Chateauraynaud et Didier Torny écrivaient en 1999 concernant l'intervention de lanceurs d'alerte :

« Face à l'incertitude sur les sources et les supports présentant un danger potentiel pour la santé humaine, l'observation statistique ne peut servir de méthode unique pour produire des généralisations et enclencher des actions publiques adéquates. Les nouveaux modes d'expertises prennent appui sur des inquiétudes, des annonces ou des alertes qui, loin d'être disqualifiées d'office comme subjectives ou irrationnelles, permettent d'organiser des réseaux de surveillance fonctionnant en monde ouvert » (93).

En contexte numérique, et spécifiquement avec l'utilisation massive des réseaux sociaux, la donne a quelque peu changé. La médiation d'une alerte peut être réalisée en autonomie, en dehors des canaux traditionnels de diffusion de l'information (presse, TV ou radio). Mais les risques de confinement de l'alerte sont grands, soit sous l'effet des comportements des internautes qui vont consulter l'information sans la relayer, soit sous l'effet des algorithmes eux-mêmes qui vont automatiquement mettre l'alerte à l'écart. Ainsi, bien que des médiations alternatives peuvent exister (L214 ne se prive d'ailleurs pas d'utiliser intensément les réseaux sociaux dans son action), l'utilisation de moyens institutionnalisés de mise en circulation de l'information reste primordiale. En effet, la focalisation des médias (journaux, radio, télévision) sur un sujet contribue très largement à sa visibilité. Ces derniers permettent ensuite d'asseoir la plausibilité de l'alerte et de garantir sa pénétration au sein de la population. Ils ont également une influence sur la manière dont le lanceur d'alerte lui-même va approcher son sujet dans le temps long. Le traitement médiatique d'une alerte contribue enfin à en dessiner les contours (si on suit Marshall McLuhan et sa théorie du message façonné par le médium, 1977 [1964]).

Cependant, les médias (en particulier les médias audiovisuels) font et défont les sujets à l'envie (Gitlin, 1980). L'élément primordial pour L214 est alors de se construire une identité visuelle et cela va se faire autour de la figure de ses cofondateurs qui vont totalement focaliser l'attention. On va pouvoir les interviewer, publier leur photographie pour incarner l'alerte, les inviter sur des plateaux de télévision, les entendre à la radio. Un principe fondamental de communication qui, une fois l'alerte lancée, deviendra alors plus importante que le contenu de l'alerte lui-même. C'est ainsi que Brigitte Gothière et Sébastien Arsac vont s'imposer comme figures tutélaires du mouvement et bientôt comme porte-étendards de la lutte contre l'IEA en France.

La première question – et sans doute la question fondamentale – que pose ce processus médiatique est la suivante : peut-on se servir des médias sans y être assujetti ? En effet, dans la société médiatique qui est la nôtre, il est difficile pour une organisation comme L214 de partager une vision du monde en rupture avec un modèle dominant (celui de l'industrialisation de la production alimentaire, mais aussi des cosmétiques, de l'habillement, etc.) sans risquer de voir son propos manipulé, déformé ou même trahi par certains journalistes. En effet, les militants n'ont pas leur mot à dire sur le traitement médiatique de leur action et la couverture médiatique de l'alerte (notamment parce qu'elle est marquée du sceau de l'urgence), ce qui peut être préjudiciable (ibid.).

C'est la raison pour laquelle de nombreux intellectuels, idéologues de gauche et personnalités des mouvements militants brocardent régulièrement les médias et particulièrement le média audiovisuel. Celui-ci est considéré comme particulièrement aliénant dans sa forme dominante, parce qu'il mobilise toujours les mêmes ressorts argumentatifs (enchaînement rythmé et répété de courtes séquences, mouvements, saturation sonore ou encore limitation des ellipses).

Une première réponse critique vis-à-vis des théoriciens de l'aliénation médiatique se trouve chez Jean Baudrillard qui écrit à ce propos :

« On peut s'étonner, à cet égard, du « mépris fasciné » de la gauche qui, jusqu'à présent, s'est contentée, dans son ensemble, de dénoncer sommairement et inlassablement la fonction manipulatoire des media et ne rêve, en fait, que d'une prise de pouvoir. Position tout aussi mystifiante que celle qui consiste à croire – ou à faire croire – qu'on peut toujours apporter une réponse technologique à des questions d'ordre politique et social. L'illusion de la « panacée universelle » est aussi dangereuse qu'est paralysante la phobie du « médium aliénant » » (1968 :

14. sic).

L'autre réponse vis-à-vis de l'assujettissement médiatique est à trouver chez ceux qui, tout au contraire, ont su tirer parti de la puissance évocatrice du média audiovisuel. Ces « médiactivistes », comme les appellent Dominique Cardon et Fabien Granjon pour désigner ceux qui utilisent les médias pour l'action (2012 [2010]), ont précisément pour objectif d'utiliser les médias et de tirer parti de leurs potentialités pour faire exister leurs revendications, notamment en contournant les voies traditionnelles de diffusion de l'information qu'ils considèrent comme des *gatekeepers*. Cet activisme audiovisuel a une histoire ancienne, allant au-delà de la courte histoire du numérique et au-delà de la frilosité de certains intellectuels vis-à-vis de la vidéo. Le cinéma a ainsi été rapidement utilisé comme instrument de lutte et de propagande, à l'instar des films d'Alexandre Medvedkine en Union soviétique lesquels, entre les années 1920 et 1970, dénonce vertement les conditions de travail dans son pays et l'impérialisme. On pensera encore aux groupes de cinéastes américains de la *Film and Photo League* puis de *Frontier Film* lesquels, entre les années 1930 et 1940, ont filmé une Amérique mise à genoux par un vaste krach boursier et la crise économique qui s'ensuit. Dernier exemple : celui des groupes de cinéastes militants français durant la période du Front populaire (ibid.).

La vivacité de ce cinéma se fera pleinement ressentir dès les années 1960 avec l'arrivée d'appareils légers (dont les célèbres technologies Super 8 de Kodak ou Portapack de Sony) employés par de nombreuses organisations militantes comme *Cinélutte* ou les *groupes Medvedkine*. En Amérique latine, des mouvements très actifs cherchent aussi à ouvrir une voie nouvelle tournée vers un cinéma d'intervention sociale. En particulier le *Grup Cine Liberació* au sein duquel Fernando Solanas et Octavio Getino théorisent, dans un manifeste rédigé durant les années 1960, l'idée d'un *troisième cinéma* qui se distingue clairement du cinéma hollywoodien (la première voie) et du cinéma d'auteur européen (la deuxième voie). Il s'agit d'un cinéma social qui s'intéresse à ceux qui sont en lutte et qui est fait avec ceux qui sont en lutte (ibid.).

Les technologies informatiques puis numériques finiront de creuser le sillon, renversant le vieux modèle contre-hégémonique issu de la tradition marxiste pour organiser une présence singulière et multiforme, utilisant plusieurs canaux, que Michaël Hardt et Antonio Negri ont conceptualisés sous le nom de « multitude » dans leur ouvrage *Empire* (2004 [2000]). Les multitudes sont des individus, des ensembles sociaux ou certaines formes d'organisations qui ne mènent pas de lutte frontale sous peine de créer des contre-propositions consensuelles que le pouvoir serait tout à fait capable de se représenter.

Elles soutiennent, au contraire, des interventions diffuses, complexes et toutes uniques. C'est ce à quoi aspire manifestement L214 sur le thème de l'IEA.

Se pose enfin la question de la mobilisation autour de l'alerte. A priori, on pourrait penser que seules des personnes engagées autour de problématiques alimentaires (végétariens ou véganes notamment), aussi bien que des personnes issues des rangs de la gauche anticapitaliste, sont touchées par elle. En effet, il est généralement entendu que l'action et les émotions qui y sont associées sont nécessairement liées à des intérêts de groupes (Goodwin & Jasper, 2003 : 131). Or cette assertion est fausse. L'action menée par L214 dépasse les intérêts des seuls végétariens, véganes ou anticapitalistes pour toucher des omnivores convaincus, ainsi que des personnes ayant une vision libérale ou conservatrice de la société, qui souhaitent maintenant voir les conditions d'élevage et d'abattage évoluer. Des réactions nombreuses qui sont à mettre en relation avec une grande diversité d'émotions que les révélations de L214 génèrent : émotions transitoires (la peur, l'indignation, etc.) ou des émotions sous-jacentes et ancrées (comme la loyauté à une morale ou le fait d'avoir des principes).

1.3. L'installation d'un modèle contre-hégémonique

1.3.1. Devenir un acteur politique de premier plan

L214 est une association de lutte contre la maltraitance animale dont le nom a été choisi en référence à la série d'articles L214 du code rural rédigé en 1976 concernant la condition animale, en particulier le premier article qui désigne les animaux comme des « êtres sensibles »⁵⁶. Un nom d'association qui n'a pas été choisi au hasard puisqu'il s'agit de rendre visible et de médiatiser cette partie du code en même temps qu'il convient de la dénoncer, car les membres de l'association considèrent qu'elle n'est pas respectée. Pour eux, le bien-être et la sensibilité des animaux ne sont pas garantis dans les élevages et les abattoirs. On leur inflige des douleurs inutiles qui peuvent être évitées et contre lesquels il convient de lutter. Un nom qui est aussi choisi en forme de clin d'œil au film de Bertrand

⁵⁶ L'article L214-1 indique : « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA0000006152208&cidTexte=LEGITEXT000006071367&dateTexte=20080531>).

Tavernier *L627* (1992)⁵⁷, « un titre qui claquait bien bien », confie Brigitte Gothière au journaliste du *Monde* dans un article paru le 6 janvier 2017⁵⁸.

Elle et son compagnon, Sébastien Arsac, sont des anciens de Stop Gavage, une organisation de lutte contre le gavage des animaux créée au début des années 2000 et aujourd'hui dissoute, dont les actions ont peu mobilisé, ce qui les a conduits à monter une nouvelle structure de lutte pour la cause animale qu'ils ont voulu plus ouverte⁵⁹. C'est ainsi que L214 a vu le jour en 2008, aidé financièrement par un important mécénat d'activistes, tel que celui de Jacques-Antoine Granjon, PDG de vente-privee.com⁶⁰, lui permettant d'avoir une assise et de croître rapidement jusqu'à compter aujourd'hui une « quarantaine d'antennes » sur le territoire national⁶¹.

Si l'intention première de L214 – et c'est la raison pour laquelle l'association s'est faite connaître – est de lutter contre les dysfonctionnements de l'IEA, elle porte aussi un projet politique antispéciste de plus grande envergure. Brigitte Gothière exprime cela avec des mots simples dans l'entretien qu'elle a accordé à Jean-Baptiste Del Amo pour l'écriture de son livre *L214. Une voix pour les animaux* (2017) :

« Nous tentons chaque jour rien moins que de provoquer une révolution. Il n'y a guère d'autre mot. Cette révolution s'apparente à celle provoquée par Nicolas Copernic lorsqu'il a déclaré que notre Terre n'était pas le centre de l'univers. La révolution que nous menons aujourd'hui est du même ordre : elle consiste à démontrer que l'être humain n'est pas le centre du monde » (2017, 12).

Si L214 est une organisation apolitique, en ce sens où elle n'est pas associée à un parti institué, il y a une filiation claire entre son positionnement idéologique et les partis de la gauche sociale et citoyenne (Arrighi, Hopkins & Wallerstein, 1989) dont elle partage la vision antisystème et contestataire, en particulier sur son volet critique à l'égard des pratiques industrielles intensives et globalisées. Il n'y a pas de mot pour définir ce type d'organisation dans la langue française. Par contre, il y en a un dans la langue anglaise : on parle de mouvement grassroots. Les thèmes de prédilection de ce type d'organisations sont une meilleure répartition des ressources, un accès égalitaire aux soins, à l'éducation

⁵⁷ Le cinéaste choisit alors d'intituler son polar policier en référence à l'article du code de la santé publique qui prohibe les stupéfiants.

⁵⁸ http://abonnes.lemonde.fr/m-le-mag/article/2017/01/06/l214-les-croises-de-la-cause-animale_5058741_4500055.html?xtmc=l214&xtcr=135

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10

et à la culture, ou encore la mise en place d'une politique écologique durable. Avec des variations à la marge, ce sont les grandes lignes qui dessinent les contours de ce type de mouvement spontané et auto-organisé.

Dans le cas de L214, il s'agit de faire émerger une question dans la société : celle de la maltraitance animale dans les élevages et dans les abattoirs en revenant – comme le mot de grassroots nous y invite – aux « racines », aux « bases », aux « fondamentaux ». Les animaux d'élevage sont des êtres vivants et sensibles avant d'être des animaux de rente – c'est-à-dire des produits de consommation – et il convient de les respecter. On voit donc se dessiner une opposition claire à la mécanique capitaliste qui organise la production et la vente de produits carnés (par la mécanisation, la concentration dans les élevages ou les cadences d'abattage) de telle manière que certains acteurs de la chaîne (responsables d'élevages et d'abattoirs) puissent générer du profit (Wallerstein, 2011 [1983]). L214 s'oppose plus encore au modèle néolibéral qui est une forme contemporaine et hégémonique du capitalisme organisée autour de la seule recherche de profit (Mouffe, 2016), là où les investissements pourraient servir le système (pour favoriser notamment le bien-être des animaux).

La critique de l'IEA comme question de société est aujourd'hui portée en France par Brigitte Gothière et Sébastien Arsac qui sont devenus deux figures médiatiques dont l'expertise militante est toujours écoutée avec attention, souvent dans un dialogue avec des intellectuels pour la plupart engagés, tels que Florence Burgat, philosophe de l'INRA qui tient un discours clairement pro-végane, ou Jocelyne Porcher, elle aussi chercheuse à l'INRA, qui est davantage préoccupée par la lutte contre l'IEA (et qui note fort justement cette « détestation de la viande » répandue au sein de la communauté des chercheurs travaillant sur l'alimentation et les animaux – 2013 : 50). Une expertise qui est de plus en plus fréquemment discutée dans des productions scientifiques, comme en témoignent les textes de Jacques-Yves Bellay (2017) ou Lucille Shmid (2017).

Mais au-delà de ses interventions médiatiques, L214 a tout un répertoire d'actions protestataires caractéristiques des mouvements grassroots qui prennent forme sur le terrain : rencontres, débats, manifestations, festival, meeting, marches, etc. Le plus souvent, ces opérations sont montées en partenariat avec d'autres organisations (Sea sheperd, Welfarm, WWF) et sont rendues possibles grâce à l'action d'un réseau de militants répartis sur le territoire. Une « multitude » (Hardt & Negri, 2004 [2000]) protéiforme, plus ou moins organisée, mais toujours en ordre de marche pour mener des actions lui permettant de s'opposer à des formes instituées de pouvoir et de faire des contre-propositions. Le théoricien des mouvements sociaux James M. Jasper explicite

parfaitement cette proposition théorique de Michaël Hardt et Antonio Negri (ibid.) quand il nous dit que les groupements militants ont le plus souvent des « motivations tactiques » divergentes, mais que la rencontre de leurs motivations va aussi le plus souvent former une combinaison complexe conduisant à la formalisation d'une action originale (1997 : 44)⁶².

En résumé, on retrouve dans l'analyse de l'organisation et du fonctionnement de L214 les sept dimensions qui définissent un mouvement d'activistes selon James M. Jasper (ibid. : 44). Un modèle qui permet, selon le sociologue, de mobiliser à la fois la théorie de la réception, la théorie du choix rationnel, la théorie de la mobilisation des ressources et la théorie des opportunités politiques. Quelles sont ces dimensions ?

1. La présence de motivations individuelles relevant de l'expérience (ici, on a vu que les fondateurs de L214 ont un passé avéré d'activistes)
2. Une culture émotionnelle et morale qui relie les membres entre eux
3. La mise en place d'une organisation institutionnelle au sein du groupe
4. La création d'un projet stratégique d'actions (manifestations de rue, recours en justice, etc.)
5. La définition d'une orientation politique (systémique ? Antisystémique ?)
6. La capacité à tisser des réseaux d'alliance, de coopération ou de partenariat (dans le cas de L214, on pensera encore une fois à Sea sheperd ou à la fondation Brigitte Bardot)
7. Une capacité à mobiliser des ressources et des moyens technologiques pour l'action.

Concernant ce septième et dernier point, on observe une montée en puissance de l'utilisation du numérique et des réseaux sociaux par des groupes militants comme L214, car ces technologies leur permettent à la fois de mener des actions concrètes et de faire circuler de l'information autour de leurs actions de terrain. Elles constituent ainsi « tout à la fois un champ de bataille et une base arrière »⁶³. On aura donc vu ces dernières années de plus en plus de mouvements s'engager assez radicalement et unanimement dans leur usage pour mettre en œuvre des actions de médiation, communiquer avec les pouvoirs publics, déployer une offre de services, sensibiliser les populations à leurs causes, ou

⁶² James M. Jasper est parvenu à cette analyse en fixant son attention sur les motivations personnelles des militants, lesquelles précèdent et accompagnent leur engagement.

⁶³ abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10

encore engager la participation des activistes et des sympathisants de manière responsable, transparente et efficace⁶⁴.

Ces technologies numériques permettent d'installer un rapport de force avec les pouvoirs publics et rendent compte d'une réalité nouvelle : la question politique, loin d'être entre les mains des seuls politiciens, est bel et bien dispersée au sein de la société. Grâce à ces outils, il est maintenant possible de maintenir une tension permanente et continue pour faire bouger les lignes dans le respect du modèle démocratique. C'est également un moyen de repenser l'action militante, de nombreux mouvements ne cherchant plus nécessairement à se réaliser dans une révolution politique et sociale, mais au contraire dans des formes de libération démocratique, car ils ont acté que l'opinion publique majoritaire est rarement du côté des agitateurs ou des faiseurs de troubles. Toutefois, si le numérique accompagne l'émergence d'un nouveau paradigme de l'action politique (Peugeot, 2001), il faut garder en tête qu'il est aussi sujet à la critique. En effet, depuis quelques années on a vu naître des discours autour des risques liés à l'usage d'Internet, en particulier autour de la désinformation en ligne et donc des possibles réserves qu'il convient d'avoir face à ce qu'on y trouve (Cardon, 2019 : 261-276).

1.3.2. L'impossible radicalité

L214 s'inscrit dans un courant de « libération animale » (Singer, 1975) qui a pris forme dans les années 1970 et qui est devenu puissant au tournant des années 2010 : l'antispécisme. Ce mouvement, à la médiatisation duquel L214 a largement œuvré en France, s'oppose à l'idée que l'espèce humaine est supérieure aux autres et porte un projet consistant à arrêter d'exploiter les animaux d'une façon qui ne serait pas acceptable s'il s'agissait d'humains⁶⁵. C'est du moins la définition qui en est donnée dans *Les Cahiers antispécistes*, principale publication française sur la question à laquelle Brigitte Gothière, la porte-parole de L214, contribue activement. Dans le paysage des mouvements militants, cette posture donne un statut particulier à L214. En effet, là où la très large majorité des mouvements grassroots a pour fonction principale de lutter contre le creusement des inégalités entre les classes sociales, la paupérisation et la précarisation

⁶⁴ J'emprunte l'usage de ces trois mots à la charte de l'UNESCO sur la « e-gouvernance » (cf. http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=3038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Dernière consultation : 4 avril 2017).

⁶⁵ <http://www.cahiers-antispécistes.org/le-specisme/>

accrue des classes laborieuses et moyennes (Mouffe, 2016), L214 lutte contre le creusement des inégalités entre les espèces.

Les fondateurs de l'association et leurs lieutenants ont, à l'instar des antispécistes les plus orthodoxes, une posture végane qui implique le refus de l'exploitation animale sous toutes ses formes allant jusqu'à la disparition de cette exploitation⁶⁶. De ce point de vue, le *manger vert* qui pilote le régime végane devient aussi un projet pour L214 (Régnier, Lhuissier & Gojard, 2006 : 73). Sa porte-parole Brigitte Gothière en parle très souvent quand elle est interviewée dans les journaux ou qu'elle est invitée sur les antennes de radio ou de télévision. Des références nombreuses à l'idéologie végane qui sont à la fois une force et une faiblesse pour cette association parce qu'elles témoignent d'un engagement total pour la causa animale, en même temps qu'elles rendent cet engagement confus (l'association L214 agit-elle contre l'IEA ou pour le véganisme⁶⁷?). Une observation caractéristique des mouvements grassroots qui parviennent à exister grâce à l'investissement de leurs membres, mais qui rencontrent le plus souvent des difficultés à garder un cap idéologique parce que ces membres confondent vie personnelle et vie militante.

Cette posture végane est considérée par le plus grand nombre comme un préalable à l'antispécisme (Julien, 2014 : 62). Le combat contre les hiérarchies, et prioritairement le droit que l'Homme s'arroge à exploiter les animaux pour les manger, passe par l'abandon nécessaire de toute nourriture carnée, l'arrêt de la fabrication des produits cosmétiques ou pharmaceutiques ayant nécessité des expérimentations sur des animaux ou encore le rejet des objets de maroquinerie. Pour autant, il convient de préciser que l'antispécisme est un projet politique qu'on peut dissocier de la pression idéologique du mouvement végane. Car la reconnaissance d'une équité de droits entre les Hommes et les animaux ne s'inscrit pas en porte-à-faux avec la reconnaissance d'un droit que peut s'arroger une espèce à exploiter une autre espèce (qu'il s'agisse d'un droit qu'on s'accorde socialement ou qu'il s'agisse d'un droit biologique ou naturel). L'Homme le fait avec de nombreux

⁶⁶ Je n'entrerai pas dans un débat de définition entre véganisme et végétalisme, la première posture consistant à s'opposer à l'ensemble de l'exploitation animale (alimentaire, pharmaceutique, cosmétique ou vestimentaire), là où la seconde ne porte que sur le refus d'une consommation alimentaire de produits animaux (chair et produits issus de l'exploitation animale comme les œufs, le lait ou le miel). Dans les faits, les deux postures se rejoignent le plus souvent. J'appuierai, par contre, ici ou là, la distinction entre le végétarisme qui est une pratique consistant à "simplement" supprimer de son alimentation la consommation de produits carnés, là où le véganisme est une posture beaucoup plus radicale.

⁶⁷ Je prendrai, par exemple, ce cas d'une Pâques végane organisée par l'antenne lilloise de L214 en 2016 durant laquelle les militants ont distribué aux passants des œufs « sans œuf, justement, ni lait, ni beurre ». (Source : http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10).

animaux et ce phénomène peut être observé ailleurs dans le règne animal : le cas du parasite est symptomatique et tout fait emblématique de cela.

La position végane n'est donc pas toujours évidente à tenir, en particulier en France, où elle reste marginale, ce qui n'est pas le cas dans certains autres pays, en particulier en Amérique du Nord. « Quand je suis aux États-Unis [témoigne une certaine Noam dans un article du *Nouvel Obs*], je peux dire *Je suis végan'* et les gens comprennent. En France, je dois toujours me justifier. C'est fatigant. Si je ne veux pas être agressée sur le sujet, je dis que je suis végétarienne et allergique au lactose »⁶⁸. Malgré un reflux sensible, mais certain, de la consommation de produits carnés, les Français ne rejettent pas l'omnivorisme. 95% d'entre eux continuent de manger de la viande (Tavoularis & Sauvage, 2018). Celle-ci est considérée comme hautement nutritive (ce qui explique aussi le succès des fast-foods dont l'offre bon marché est organisée autour de produits carnés : hamburgers, kebabs, hot-dogs, etc.). Elle fait ensuite partie d'une tradition culinaire bien ancrée et elle est un vecteur de prestige social : un repas en famille ou entre amis repose souvent sur le partage d'une viande (ou d'un poisson).

Par ailleurs, les gens ne font le plus généralement aucune association entre un animal (mort) et de la viande, là où les antispécistes et les véganes commencent à instiller l'idée que le fait de manger de la viande ferait de l'Homme un charognard. On aura ainsi entendu des spécialistes se déchirer à l'antenne des radios et des télévisions autour de l'usage, souvent provocateur, du mot « cadavre » pour désigner un morceau de viande (c'est la philosophe Florence Burgat qui est la principale instigatrice de ce mouvement⁶⁹). Une assertion qui donne une vision de l'Homme radicalement antisociale et dépréciatrice, là où l'être humain est avant tout un être organisé qui prépare et préserve ce qu'il consomme (autour d'une série d'actions : dépeçage, débitage, réfrigération, etc.), et plus encore un être social qui délègue le plus souvent l'action de tuer l'animal, puis de préparer la viande qu'il consommera, à des professionnels de la boucherie. Comme le souligne Jocelyne Porcher : « la viande, c'est le corps d'un animal mort, et – contrairement au cadavre – c'est du travail humain » (2013 : 50).

Ainsi, on aura vu la porte-parole de L214, Brigitte Gothière, être chahutée sur cette question à l'occasion de rencontres publiques ou dans des débats radiophoniques. Parfois même de manière symbolique comme lors de cette journée de lancement du mouvement M1717, le 1er juillet 2017, par Benoît Hamon (mouvement qui prendra

⁶⁸ <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20120311.RUE8042/bonne-nouvelle-pour-les-vaches-les-vegans-progressent-en-france.html>

⁶⁹ Cf. <https://reporterre.net/Florence-Burgat-L-institution-de-l-alimentation-carnee-reflete-un-desir-tres>

ensuite l'appellation de Génération.s) où, debout sur son estrade, elle voit sa parole mélangée à des effluves de grillades emportées par le vent, ce qu'elle ne manquera pas de condamner en mêlant humour, sarcasme et atterrement.

Une position radicale qui est d'autant moins évidente à tenir que l'association – malgré la dureté des contenus vidéos qu'elle diffuse sur Internet – prône une action non violente et propose l'obtention d'avancées par les voies réglementaires⁷⁰. Une attitude de compromis que ne partagent pas d'autres structures comme 269Life⁷¹ qui prônent la « désobéissance civile »⁷² et revendique des « actions violentes », comme le blocage de chaînes d'abattoirs ou de sièges de l'industrie de la viande. « Pour peu, [269Life] ferait passer les militants de L214 pour des timorés » peut-on lire dans *Le Monde*⁷³. Une attitude radicale que soutient un chercheur comme Renan Larue, instigateur des Vegan Studies⁷⁴, qui considère qu'« on est entré dans une phase de combat. Il va y avoir un vrai affrontement idéologique dans les prochaines décennies ». Pour cela, à ses yeux, « tous les coups sont bons à donner. Quitte à en prendre en retour... »⁷⁵.

Une posture qui s'est développée à la fin des années 1970 aux États-Unis autour de l'Animal Liberation Front (ALF). Elle trouve ses origines dans l'idéal révolutionnaire marxiste qui est alors au cœur du fonctionnement de la plupart des organisations militantes avant que celles-ci ne glissent lentement vers l'emploi de nouvelles méthodes. Ce renversement progressif dans le fonctionnement et l'organisation des mouvements militants est analysé en profondeur par Daniel Cefaï dans le deuxième chapitre son livre fleuve *Pourquoi se mobilise-t-on ?* qui s'intitule : « La rupture des années 1970. Le grand chamboulement des analyses rationalistes et structurales » (2007 : 205-403). Il y montre qu'il y a des limites à l'action violente, des dilemmes qui se posent pour les militants, des questions d'institutionnalisation des organisations qui voient le jour, etc. Bref, tout un arsenal de problématiques nouvelles qui façonnent les idéologies militantes. Concernant l'ALF, qui est une organisation qui prône la fin de l'exploitation animale, quitte à enfreindre la loi, ses actions lui vaudront d'être catégorisée comme groupe terroriste par le FBI après l'adoption du Patriot Act par le gouvernement G.W. Bush à la suite des

⁷⁰ http://abonnes.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/04/27/269life-les-enrages-de-la-protection-animale_5118843_1652692.html?xtmc=l214&xtcr=67

⁷¹ <https://www.269life-france.com/> (269 correspond au numéro du premier veau libéré d'une ferme laitière en Israël en 2012 où le mouvement prend forme).

⁷² http://abonnes.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/04/27/269life-les-enrages-de-la-protection-animale_5118843_1652692.html?xtmc=l214&xtcr=67

⁷³ abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10

⁷⁴ <https://www.veganstudies.org/renan-larue/>

⁷⁵ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10

attentats du 11 septembre 2001. En réponse à cette situation, l'ALF va donc poursuivre son action sur le terrain des idées et des valeurs en participant à la fondation du Center of Animal Liberation Affairs (CALA) avec des universitaires américains concernés par la question, gagnant dès lors en respectabilité et s'offrant une légitimité académique et intellectuelle nouvelle (Michalon, 2017).

1.3.3. Faire des compromis

Si l'association L214 souhaite que sa voix soit entendue, il lui revient maintenant de passer d'un antispécisme et un véganisme idéologique à une posture de compromis. Cela nécessite de déplacer les enjeux de l'action de manière à satisfaire aux exigences idéologiques des plus radicaux tout en ralliant à sa cause les végétariens (qui s'opposent à la seule consommation alimentaire de chair animale : viande et poisson), les flexitariens (qui minimisent la consommation alimentaire de produits animaux sans la rejeter), ainsi que le maximum d'individus continuant à consommer des produits carnés ou de la mer, ceci en les sensibilisant, dans une perspective néo-welfariste, à la question du bien-être animal et à celle des dysfonctionnements de l'IEA. Dans un entretien accordé à *I Am Vegan TV*, Sébastien Arsac pointe précisément cette dernière catégorie⁷⁶. Il y indique l'importance qu'il y a à interpeller le grand public, car « être convaincu qu'on a raison dans son coin, ça ne sert pas à grand-chose ». C'est au contraire cette écrasante majorité des personnes peu ou mal sensibilisée qu'il faut mobiliser.

L'acceptation de ce compromis prend forme dès lors que Brigitte Gothière et Sébastien Arsac découvrent les textes du théoricien du militantisme animalier Henry Spira. Selon ses principes, l'activisme doit être organisé, avoir un objectif précis et il doit privilégier l'échange sur la radicalité. Pour cela, il faut d'abord être en mesure d'écouter la population et de connaître son état d'esprit ; il faut ensuite faire le choix d'un sujet qui soit le plus largement mobilisateur et chercher à sensibiliser le public à travers des preuves tangibles qui vont lui donner envie de s'intéresser au sujet ; dans tous les cas de figure, des gens n'ont forcément pas la même vision du monde que vous : il faut donc dialoguer avec eux, parfois se confronter à eux, et épuiser le débat en explorant l'ensemble des alternatives qui existent (Del Amo, 2017 : 43-45).

⁷⁶ <https://www.facebook.com/iamvegan.tv/videos/505484413147142/?v=505484413147142>

Du point de vue théorique, ce qui apparaît maintenant, c'est que L214 fait clairement le choix d'une posture dite de « guerre de position » décrite par Antonio Gramsci comme principe préférable à la « guerre de mouvement » dès lors qu'on engage une lutte contre une hégémonie culturelle (ici, le capitalisme industriel symbolisé par l'IEA) (2012 [1930-1935]). En effet, les militants de l'association n'adoptent pas frontalement la voie du conflit idéologique. Ils essaient, au contraire, de progressivement se rallier la cause de différents groupes sociaux et idéologiques autour de thématiques hautement fédératrices : ici, le bien-être animal et la lutte contre les dysfonctionnements de l'IEA. Pour cela, on l'a vu, l'association participe à de nombreux mouvements citoyens (festivals, manifestations, marches, meetings, etc.), quand ses cofondateurs participent à des émissions radio ou de télévision, pour diffuser une parole de fermeté, mais sans violence : « ce sont les images qu'on montre qui sont violentes. C'est la réalité qui est violente » aime à rappeler Sébastien Arsac.

Une posture qui donne à L214 un écho médiatique sans équivalent et qui s'inscrit en rupture avec le militantisme animalier le mieux connu en France jusqu'alors. Non pas l'activisme à l'américaine, mais celui de la SPA, tout d'abord, qui est une société fondée au 19^e siècle par deux aristocrates chrétiens et qui est (presque) entièrement tournée vers la maltraitance (coups, abandons, etc.) des animaux domestiques (chevaux, chiens, chats, etc.); celui de la fondation Brigitte Bardot, ensuite, qui participe à des actions coordonnées au sein d'un réseau international d'intervention pour la cause animale : vaccination, sauvetage, ouverture de refuges et réintroduction d'espèce dans leur milieu naturel. L'indifférence était par contre totale concernant les animaux d'élevage. Yves Bonnardel (un des fondateurs des *Cahiers antispécistes*) se souvient que pendant longtemps « les écolos s'en fichaient, car ils étaient tournés vers la nature dans sa globalité. Et le milieu de la protection animale ne parlait que de chiens ou de chats. On mangeait sans problème des merguez aux fêtes de la SPA. Il y avait un tabou sur le végétarisme »⁷⁷.

Dans le cas de la SPA, comme dans celui de la fondation Brigitte Bardot, les actions mobilisent peu, malgré le capital sympathie qu'elles ont accumulé au sein de la population, en particulier grâce à l'émission télévisuelle *30 millions d'amis* qui a relayé leur parole pendant 40 ans, de 1976 à 2016. Si les situations dénoncées sont massives (la SPA annonce 100.000 abandons annuels d'animaux domestiques en France ; la fondation Brigitte Bardot nous alerte régulièrement à propos des massacres d'animaux sauvages : tigres, baleines, etc.), la mobilisation l'est beaucoup moins, car on aura vite fait de ne pas

⁷⁷ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10

se sentir concerné dès lors qu'on n'a pas d'animal domestique, quand on prend soin des siens ou quand les animaux menacés appartiennent à des environnements exotiques éloignés des nôtres.

Désormais, c'est la responsabilité individuelle des citoyens qui est pointée du doigt à travers les affaires portées aux yeux du public par L214, puis médiatisées à grande échelle, concernant les abattoirs d'Alès ou du Vigan, les élevages Pasquier ou Hénaff. Dans les vidéos de dénonciation que diffuse l'association, on découvre des animaux qui ont des conditions de vie dramatiques, que les installations sont défectueuses, que des faits de maltraitements sont avérés. C'est également notre responsabilité de consommateur qui est visée : pouvons-nous encore acheter des produits carnés ? Pouvons-nous encore acheter des produits autres que des produits équitables et biologiques respectueux du bien-être des animaux et du travail des Hommes ? C'est enfin notre santé qui est remise en question, la viande étant présentée comme un véhicule privilégié pour le transfert de pathologies de l'animal à l'Homme.

Voir les conditions d'exploitation des animaux de rentes, leur traitement et leur mise à mort était encore quasiment impossible il y a peu de temps. Seule une poignée de cinéastes s'étaient risqués à filmer les élevages et les abattoirs : Georges Franju, Frederick Wiseman et Jean-Louis Le Tacon⁷⁸.

Le sang des bêtes de Georges Franju (1949), un moyen-métrage d'une vingtaine de minutes sur la vie des abattoirs, tourné à Paris, pour partie à Vaugirard et pour partie à La Villette. Un témoignage sincère, d'une violence crue, dans lequel le cinéaste porte son attention à la fois sur les conditions d'abattage des animaux et celles de la vie des employés. On y voit une succession de gestes sûrs et, malgré leur sévérité, le plus souvent respectueux de l'animal : quand on le conduit, qu'on le porte ou qu'on l'immobilise. Parfois des débordements pilotés par la nécessité de faire vite : on jette dans l'enclos ce mouton récalcitrant ; après son abattage, on coupe la babine de ce cheval pour former une poignée qui permettra de manipuler plus aisément son corps sans vie. Et puis il y a ces hommes et ces femmes qui pataugent dans le sang ; hument son odeur âcre à longueur de journée et gardent une éternelle cigarette à la bouche comme pour s'en préserver ; ces hommes et ces femmes qui répètent mécaniquement des gestes jusqu'à l'accident (un d'entre eux s'est taillé la veine fémorale ; ces autres voient se former des boules dans leurs mains à cause de la manipulation des couteaux). Georges Franju dira de ce film : « j'ai fait

⁷⁸ Du moins, autant que mon état de l'art m'a permis de faire le tour des productions existantes.

du cinéma parce que j'avais envie de faire *Le sang des bêtes*. Pas le contraire. Je n'ai pas fait *Le sang des bêtes* parce que j'avais envie de faire du cinéma »⁷⁹.

L'autre documentariste qui a pénétré cet univers est Frederick Wiseman avec son film *Meat* tourné aux États-Unis en 1976. Durant presque heures, la caméra dévoile, étape par étape, le fonctionnement de l'IEA depuis l'élevage jusqu'à la vente de biens carnés, en passant par le transport, l'engraissement, la mise à mort des animaux ou la négociation des prix d'achat et de vente des bêtes. Le film s'attarde en particulier sur les dispositifs techniques qui tiennent une place centrale pour parquer, faire circuler ou immobiliser les animaux. Comme chez Franju, la caméra regarde et fixe des moments, à cette différence près : l'IEA a changé et s'est très massivement mécanisée en quelque trente années, cela même si les deux environnements (France et États-Unis) sont très différents. Le dernier film qu'il convient de mentionner brièvement, car j'en ai parlé en introduction, est *Cochon qui s'en dédit* de Jean-Louis Le Tacon tourné en Bretagne en 1976. Un moyen-métrage plus onirique reposant très largement sur le commentaire d'un éleveur, Maxime, qui explique en quoi consiste la pratique de l'élevage hors-sol et les impacts que cela a des points de vue sanitaire, écologique, éthiques ou alimentaire.

Un ensemble d'images qui nous montre des progrès en même temps qu'elles nous permettent de réaliser qu'il y a aussi une histoire mythologique des élevages et des abattoirs et une mythologie du progrès lui-même. Les dysfonctionnements endémiques à cette industrie, mais également sa dégradation liée à l'intensification des rendements sont manifestes. Les chiffres sont éloquentes : entre les années 1950 et les années 2010, la production mondiale de viande a été multipliée par six, passant de 45 millions de tonnes à 300 millions de tonnes (Ali, 2015). En France, on tue plus d'un milliard d'animaux dans les abattoirs chaque année et près de 70 milliards au niveau mondial. La consommation est enfin largement supérieure dans les pays riches où la moyenne est fixée à 80kgs de viande consommée par an et par habitant, là où elle n'est que de 10kgs par an et par habitant en Afrique subsaharienne (Traïni, 2012).

Désormais, la dénonciation des conditions d'exploitation des animaux de rente, ainsi que des maltraitements qui leur sont infligés, devient le cheval de bataille de L214. Les vidéos tournées dans les élevages et les abattoirs deviennent, quant à elles, le principal outil d'action pour l'association. Des images qui ont pour seul objectif la condamnation d'un système industriel qui, précisément, va à l'encontre du bien-être animal. Des images qui pointent les dysfonctionnements d'une industrie de la souffrance et posent des questions

⁷⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=sneHwT8FfJo>

d'éthique sociale. Reste que ce recentrement progressif de L214 sur le sujet ouvert de la lutte contre l'IEA aura aussi permis à l'association, en creux, de rendre le « discours végan audible et légitime dans le débat public »⁸⁰.

⁸⁰ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/07/04/changement-de-regime-chez-les-vegans_5155106_3244.html?xtmc=l214&xtcr=10

Partie 2— Le vidéomilitantisme sur Internet

2.1. Un principe délibératif

2.1.1. Communication et revendications

On a vu dans la première partie que le fonctionnement du système capitaliste est pris dans des mouvements historiques générant des solutions pour l'amélioration et le bien-être de la société (règlement de questions sanitaires relatives à la production de biens carnés), en même temps que des conflits (dénonciation du caractère concentrationnaire des élevages, dès lors que l'IEA entre dans une dynamique de surproductivité). Le grand bond en avant du système capitaliste aujourd'hui est à mettre en relation avec la montée des technologies numériques qui favorisent la mise en contact facilitée des individus, mais aussi la maîtrise de données les concernant, en même temps qu'elles permettent aux citoyens de développer une expertise critique du fonctionnement de la société à travers l'immensité des contenus qu'on peut trouver sur le web.

L214 possède un site Internet qui est à l'image de ce que l'analyste Viviane Serfaty nous dit à propos des sites militants, à savoir qu'ils reposent sur un principe d'« accumulation » (2003 : 124) : on y retrouve ainsi une grande quantité de contenus, des rubriques nombreuses, une logique d'archivage et des changements perpétuels d'organisation dus à l'activité des militants (des caractéristiques valables aussi bien pour un site antifasciste comme celui de La Horde⁸¹ ou d'autres sites de maltraitance animale comme celui de la fondation Brigitte Bardot⁸²). Ce « principe de densité sémiologique » s'explique simplement (ibid. : 126) : le site internet ne répond qu'à une nécessité de principe et il n'est pas une priorité. Pour L214, la priorité ce sont les vidéos publiées sur Youtube et reprises sur les réseaux sociaux (accessoirement, une attention particulière est portée à l'agenda des événements et à la newsletter envoyée aux militants). C'est pour cela que le site se transforme rapidement en déversoir et qu'il est structurellement confus.

Comme on a pu voir dans la première partie, il y a des contextes propices à l'émergence de questions de société. La mise au jour de cette assertion a été rendue possible par l'analyse du traitement de la question animale dans la société française durant la

⁸¹ <http://lahorde.samizdat.net/>

⁸² <http://www.fondationbrigittebardot.fr/>

deuxième moitié des années 2010. Il me revient maintenant d'indiquer qu'il y a aussi des modes de diffusion de ces « vérités secrètes » qui sont plus ou moins bien adaptés : formes, genres ou médias (Jameson, 2011 : 121) et « le candidat le plus plausible à l'hégémonie culturelle aujourd'hui [...] c'est la vidéo » (ibid. 124).

L'usage de la vidéo militante n'est pas nouveau. Il est, pour ainsi dire, concomitant à l'émergence de cette technologie. Ainsi, dès lors que la portabilité des caméras est permise, que les technologies d'enregistrement du son synchrone sont au point et surtout, que les coûts d'acquisition de ce type de matériel diminuent, la vidéo devient un outil de lutte pour les actions militantes⁸³. Ce sont d'abord des cinéastes eux-mêmes qui participent à l'action et bientôt les ouvriers auxquels on fournit du matériel (on pensera en particulier au groupe Medvedkine d'intervention dans les usines en grève) (Perron, 2010 ; Comolli, 1997). D'autres feront individuellement le choix de s'engager dans la voix unique du vidéomilitantisme comme Carole Roussopoulos ou Delphine Seyrig qui réaliseront toute leur vie des documentaires sur les droits et les luttes des femmes (Fleckinger, 2011). Au sein des organisations politiques, on s'empare également de la vidéo pour produire des films de propagande, comme au PCF avec la cellule Unicité ou le collectif Dynadia (Barthonnat, 2012 : 138).

La production de vidéos militantes se poursuit avec des activistes comme ceux de Teleanãlisis qui filmaient la résistance chilienne au régime Pinochet dans les années 1970 et assurait la circulation de vidéocassettes VHS dupliquées sur magnétoscope. TV Viva à Recife ou TV Maxambomba à Rio procédaient de la même manière en diffusant des vidéos qui dénonçaient les grands problèmes de la société brésilienne (prostitution, travail des enfants, violence de rue) (Gumucio Dagron, 2001). Dans les années 1990, le vidéoactivisme se montre très puissant aux États-Unis et permet d'installer une contre-culture utilisant les réseaux câblés ou satellitaires (Cardon & Granjon, 2003).

Aujourd'hui, la vidéo s'affirme comme le mode de communication archétypal du troisième stade du capitalisme, d'abord parce que son existence est étroitement imbriquée avec les technologies numériques, ensuite parce qu'elle transcende le concept de « flux total » proposé par Raymond Williams pour parler du flot continu d'images que la télévision est capable de déverser (1975 : 92). Là où un contenu audiovisuel dépendait

⁸³ On pensera par exemple au format Super 8 créé par Kodak en 1965 très utilisé dans le cinéma militant, car le film est protégé dans un boîtier plastique qu'on insert directement dans l'appareil, ce qui permet de charger facilement la caméra en plein jour. À la fin des années 1970 viendra la VHS, puis dans le courant des années 1990 ce sont les caméras numériques équipées de cassettes mini-DV qui feront leur apparition. Suivra la digitalisation totale des appareils et la mémorisation des données sur disque dur dans le courant des années 2000 (Prédal, 2008).

d'une mise en programme (par exemple, sa diffusion aux journaux télévisés de la mi-journée, puis du soir), la vidéo en ligne, elle, est consultable en tout lieu, en tout temps et sur n'importe quel terminal. Dans ce contexte, la vidéo militante, qui peinait à trouver une audience, peut maintenant circuler massivement et avoir une influence beaucoup plus vaste que celle qu'elle avait pu avoir dans ses seuls réseaux d'initiés. Là où elle ne faisait que prêcher des convertis, elle remplit maintenant son office de conversion d'un public profane, occupant à la fois une fonction d'objet médiatique et d'objet de culture, porteur de représentations et rompant avec l'idée du média comme lieu de reproduction du pouvoir institué (Maigret & Macé, 2005).

L'objectif du vidéomilitantisme est de produire du débat en dévoilant des phénomènes qui ne rencontrent aucun écho médiatique, ce qui fait qu'elles font parfois l'objet d'actions diffamatoires ou de délégitimation par le pouvoir en place ou des groupuscules d'opposants, à l'instar de ce que Perrine Poupin (2013 : 81) et Julien Nocetti (2012) ont observé dans la Russie de Vladimir Poutine. Les travaux de Poupin, concernant les actions filmées d'activistes qui cherchent à défendre la forêt avoisinant Moscou et menacée d'être partiellement détruite par un projet d'autoroute devant relier la capitale à Saint-Petersbourg, est, à cet égard, très éclairant. Il montre combien « l'acte de manifester et celui de filmer » (Poupin, 2013 : 86) sont devenus des actions simultanées qui ont été naturalisées en temps numérique. Pas une action n'est conduite sans prise de vue directe : « d'une certaine manière, disent les militants, sans ces images, l'action n'existerait pas » (ibid. : 74).

L'intrication entre l'action de terrain et la captation vidéo est si forte que l'action militante *en train de se faire* est parfois dénuée de sens immédiat ; il peut même y avoir jusqu'à un désinvestissement à l'égard de la forme que l'on souhaite donner à l'action. La trace vidéo qui aura été produite et son usage à des fins médiatiques vont, par contre, lui permettre d'exister : à la fois comme témoignage, preuve puis finalement, discours politique (Neveu, 2010 : 250 ; Sobieraj, 2011). L214 constitue un cas de figure *extrême* ou *autre*, en ce sens où l'action de terrain n'est pas préalable à la réalisation de la vidéo : l'un et l'autre sont imbriqués. Comment cela a-t-il pris forme dans le temps ?

Pour les activistes de L214, l'usage de la vidéo est quelque chose d'ancien. Leur inspiration, ils la trouvent du côté des activistes américains de l'Animal Liberation Front (ALF) ou de People for Ethical Treatment of Animals (PETA) qui sont des organisations pionnières dans l'usage de la vidéo. En 1984, cinq membres de ALF pénètrent illégalement dans le laboratoire de l'école de médecine de l'université de Pennsylvanie qui est spécialisé dans les traumatismes crâniens. Ils y détruisent pour 20.000\$ de

matériel et volent soixante heures de vidéo tournées lors des expérimentations. Les rushes sont transmis à PETA qui monte un film militant qui va faire date : *Unnecessary Fuss*⁸⁴. On y voit des animaux qui sont manipulés alors qu'ils ne semblent pas être complètement anesthésiés ; on entend les badineries et les blagues des chercheurs qui sont mécaniquement considérés comme brutaux et sadiques. La vidéo sera montrée aux militants et utilisée pour mobiliser des sympathisants (Jasper & Nelkin, 1992 : 2-3).

En 2004, alors qu'ils militent pour la petite association Stop Gavage, Sébastien Arzac a l'occasion de pénétrer dans une exploitation en se faisant passer pour un étudiant vétérinaire et il filme les différentes étapes de la production du foie gras (Del Amo, 2017 : 47). Ce matériau en main, accompagné d'une bonne connaissance des études scientifiques et de la législation, il alerte les médias avec ses acolytes : « nous avons bien entendu le souci de ne pas être attaqués pour diffamation et de fournir des arguments valables, étayés par des preuves » (ibid. : 48). Cette affaire sera l'occasion d'une première victoire de niche avec la révélation d'un dissensus entre une souffrance animale avérée au niveau européen et des positions de l'INRIA selon lesquelles le gavage n'aurait pas de conséquence pour l'animal. « À la suite de cette enquête, les médias ont vu que nous avions du répondant et nous sommes en quelque sorte devenus des invités fréquentables, car nous n'étions plus dans l'émotion, mais dans les arguments et dans les faits », déclare Brigitte Gothière (ibid. 49).

Avec la création de L214, l'usage de la vidéo devient monnaie courante. Brigitte Gothière et Sébastien Arzac se font passer pour des vendeurs de matériels pédagogiques ou se font embaucher dans les abattoirs. Ils sollicitent également des tiers pour qu'ils leur fournissent du matériau audiovisuel. Le recours à la vidéo devient bientôt primordial, car elle permet de capter le fonctionnement et les défaillances des installations, les gestes professionnels, mais aussi l'emportement des Hommes. Au début, les institutions ne sont pas nommément désignées, pour privilégier la dénonciation du système dans son ensemble. Mais bientôt la force de l'incarnation fait ses preuves, notamment pour les médias qui ont besoin de cas concrets et d'éléments tangibles (ibid. : 52-57)⁸⁵.

⁸⁴ Le film peut être visionné en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=PU-LK9TJ6-Q>

⁸⁵ Cette pratique de Naming (comme on l'appelle dans le monde anglo-saxon) consiste donc à passer d'une dénonciation globale à une pratique de désignation, pour assoir empiriquement son action et jeter le discrédit. L'abstraction de la maltraitance animale devient alors une réalité concrète, ancrée sur un territoire donné. Pour L214, ce changement de posture a eu des effets immédiats d'un point de vue médiatique, puisque ce sont les affaires des abattoirs d'Alès et du Vigan qui vont offrir une visibilité à l'association et à son action. Mais le succès des actions portées par Brigitte Gothière et Sébastien Arzac est aussi à mettre en relation avec leur « disponibilité biographique ». Ils sont en couple, et ne s'infligent pas l'un à l'autre des contraintes d'ordre familiale, ce qui facilite leur mobilisation par les médias (Mc Adam, 1988 : 44).

En 2008, par exemple, Sébastien Arzac se fait employer dans un abattoir Charal pendant trois semaines pour aspirer les moelles épinières des bovins, en pleine crise de la vache folle, et capter des images qui seront notamment utilisées à l'occasion d'un *Thema* sur Arte en 2012 (ibid. 55-58). Mais il lui arrive également de pénétrer illégalement sur des sites d'abattage, comme à Houdan en 2016, pour y installer des caméras. C'est à la suite de la chute d'une d'entre elles qu'il se fait repérer et interpeller par la police en venant les récupérer (ibid. 65-66). Une infraction qui lui vaudra d'être condamné à payer une amende⁸⁶.

Dans l'intervalle, en 2015, tout s'accélère. Un anonyme ayant accès à l'abattoir d'Alès leur faire parvenir des images qui contiennent « des preuves de manquements à la réglementation et de violences volontaires [qui] sont en revanche inexploitable pour L214, car elles ne sont ni datées ni géolocalisées » (ibid. : 201). Ils lui remettent alors du matériel qui va leur permettre de réunir plusieurs heures de rushs. Ces ressources audiovisuelles vont ensuite faire l'objet de longues analyses, pouvant prendre plusieurs mois, en compagnie d'experts, afin que le montage final soit incontestable : « les recommandations de Temple Grandin⁸⁷, experte reconnue internationalement sur ces questions [nous ont] par exemple permises d'écarter les situations où les animaux (surtout les cochons) sont pris de spasmes et non de mouvements respiratoires, comme on aurait pu le diagnostiquer dans un premier temps » (ibid. : 202).

Il n'empêche qu'au cours des auditions de la commission Falorni, certains vont tenter de mettre en doute ces images, à l'instar de l'élus PS Roland Canayer, président de la communauté de communes des pays viganais, entendu suite à la publication de la vidéo incriminant l'abattoir du Vigan : « cette vidéo a été réalisée à partir d'un grand nombre d'heures de tournage. Au-delà des actes de maltraitance volontaire inacceptables, il faut signaler qu'elle est accompagnée de commentaires erronés. Rapportées aux neuf mois durant lesquels des enregistrements ont été réalisés à l'insu des agents d'abattage, les fautes relevées sont rares. Et le montage, tel qu'il a été diffusé ne permet pas toujours d'appréhender l'origine contextuelle des images »⁸⁸. Des propos qui s'inscrivent dans la droite ligne des observations que la sociologue Catherine Rémy a réalisées pour son ouvrage *La fin des bêtes : une ethnographie du travail de mise à mort des animaux* (2009). Elle y écrit : « quand les animaux sont dociles, les travailleurs tuent avec détachement.

⁸⁶ https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/10/09/deux-militants-l214-condamnes-a-une-amende-pour-s-etre-introduits-dans-un-abattoir_5198372_3244.html

⁸⁷ Temple Grandin est une professeure des universités américaines, spécialiste en zootechnie qui est la science des techniques mises en œuvre dans l'IEA.

⁸⁸ Rapport de la commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français, Tome II, p. 51, 2016.

Mais, très souvent, lorsqu'un animal résiste alors les travailleurs peuvent user de la violence, une violence non seulement verbale, mais physique »⁸⁹.

La volonté de cumuler des preuves conduit également les membres de l'association à mettre au jour de nouvelles affaires qui rencontreront bientôt un écho médiatique. Au printemps 2016, ils sont contactés par un ancien employé de l'abattoir de Limoges, Mauricio Garcia-Pereira, qui leur révèle l'abattage tenu secret des vaches gestantes. « Devant les (photos de) fœtus de veaux, parfois à un stade très avancé, sortis de placentas, Brigitte et Sébastien restent sans voix » (Del Amo, 2017 : 271)⁹⁰. Une enquête vidéo suivra, publiée le 2 novembre 2016, l'ancien employé de l'abattoir devenant un temps un porte-parole incarné de la maltraitance animale dans les abattoirs, tantôt invité dans la presse écrite⁹¹, à la radio⁹² ou à la télévision⁹³.

Ce processus de production de preuves vidéo est tout à fait caractéristique des organisations militantes, car elle a pour fonction de valider visuellement des faits et de lutter d'emblée contre les rumeurs qui pourraient se propager à son encontre. En effet, sans image, aucun doute qu'on aurait vite fait de penser que les accusations de L214 à l'égard de l'IEA seraient abusives, voire fausses (le principe du militantisme reposant sur une idéologie préalable). Mais avec elles, un dialogue est permis avec le public, car elles installent une communication culturelle (Bateson & Ruesch, 1988 [1951]) à travers la mise en circulation de connaissances et/ou de représentations communément partagées (une plaie ou un certain type de grognements sont des indices de souffrance). Dans le même temps, l'abattoir devient un objet de culture visuelle, les vidéos de L214 « associant une construction politique du visuel à une construction visuelle du politique » (Boidy, 2016).

⁸⁹ Citation extraite du rapport de la commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français, Tome I, p. 288, 2016.

⁹⁰ Le caractère empathique de l'écriture pratiquée par Jean-Baptiste Del Amo s'explique précisément par son empathie à l'égard de la cause que défend L214, ainsi que ses relations amicales avec le couple fondateur de l'association.

⁹¹ Le Monde : https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/11/03/mauricio-garcia-pereira-le-lanceur-d-alerte-de-l-abattoir-de-limoges_5024502_3244.html

⁹² Les pieds sur Terre, France Culture, <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/des-citoyens-qui-changent-le-monde-3-mauricio-lanceur-d-alerte>

⁹³ Envoyé Spécial, France 2, https://www.youtube.com/watch?v=Trge8blO_hI

2.1.2. Délibérer avec le public

La publication de vidéos sur Internet par L214 a pour fonction d'apporter des connaissances au grand public sur les sujets de la maltraitance animale, de l'élevage et de l'abattage industriel. Une action qui part du postulat (et c'est celui de toute action militante) que les citoyens sont en droit d'obtenir de nouvelles informations qui leur permettront d'accroître leur expertise et d'affiner leur opinion sur la question. Pour que cela soit rendu possible, la vidéo doit contenir des éléments audio-visuels explicites ou des indices devant conduire à la fabrication de la preuve.

Une preuve prend forme de deux manières : soit c'est un fait avéré (le plus souvent à travers un témoignage oculaire), soit c'est le résultat de la mise au jour d'un ou plusieurs indice(s). La découverte d'indices est permise par des recherches de terrain (se rendre dans des lieux, dépouiller des documents, etc.) qui vont permettre d'inférer à partir des effets qu'une action a (ou aurait) produit (Ginzburg, 1989 [1986]).

Dans le premier cas, la caméra qui capte un employé des abattoirs en train de lancer un animal au-dessus d'une barrière ou en train de lui donner un coup de pied génère une preuve visuelle. La vidéo correspond alors à ce que les sémioticiens appellent un « texte » contenant intrinsèquement des significations (il n'est d'ailleurs par rare que les sémioticiens du cinéma parlent de « texte filmique » dans leurs analyses).

Dans le second cas, un stigmate corporel (tel qu'une plaie ou une protubérance de l'épiderme), un appareil défaillant ou la présence de produits pharmaceutiques dans l'environnement proche des animaux correspond à ce que Carlo Ginzburg appelle « une anomalie » (2007 : 41-42) et constitue l'indice de possibles mauvais traitements ou d'une pathologie. L'accumulation de traces observables dans un lieu et un temps circonscrit, ce que Carlo Ginzburg appelle cette fois-ci « une série » (ibid.), constitue alors un faisceau d'indices que l'on peut convoquer comme preuve. Ces preuves peuvent être tangibles (l'enregistrement vidéo d'une succession de mauvais traitements par les employés des abattoirs) ou intangibles (des plans de caméra sur des plaies qui n'indiquent pas nécessairement qu'il y a eu mauvais traitement ; ça peut plus simplement montrer le résultat d'un comportement non adapté de l'animal à son environnement). En résumé,

« la trace est l'indice purement local d'un événement passé, alors que le texte est déjà la concrétion, la synthèse propre d'une formation de sens dans un médium qui peut le conserver suffisamment pour en permettre la reproduction avec

suffisamment de sûreté dans un temps ultérieur. Le texte est à cet égard déjà un appareil d'enregistrement, quand la trace n'est qu'un indice fragmentaire qui ne peut être amené à produire une signification plausible qu'à grand renfort de connaissances et d'hypothèses adjacentes » (Thouard, 2007 : 16).

Pour analyser ces vidéos, il convient d'utiliser l'appareil conceptuel et méthodologique de la sémiologie qui permet, d'une part, d'observer la forme que prennent les objets du monde social et, d'autre part, de s'intéresser aux significations qui en découlent. À son stade ultime, elle a pour finalité l'analyse du fonctionnement des idéologies (Verón, 1973 ; 1978). S'engager dans un projet d'analyse sémiologique consiste donc à postuler que tout objet contient une signification. À ce sujet, Roland Barthes disait de la sémiologie que c'est l'étude des « idées-en-forme » (1970 [1957] : 197), l'adossant à un modèle triangulaire qui consiste, dans l'analyse, à se faire rencontrer un signifiant et un signifié dont l'union forme un « signe ».

« Dans le *Jules César* de Mankiewicz, tous les personnages ont une frange (*le signifiant*) de cheveux sur le front. Les uns l'ont frisée, d'autres filiforme, d'autres huppée, d'autres huilées, tous l'ont bien peignée [...]. Qu'est-ce donc qui est attaché à ces franges obstinées ? Tout simplement l'affiche de la Romanité (*le signifié*)⁹⁴. On voit donc opérer ici à découvert le ressort capital du spectacle, qui est le *signe*. La mèche frontale inonde d'évidence, nul ne peut douter d'être à Rome, autrefois » (ibid. : 27-28).

En suivant Barthes, on dira que le réalisateur Joseph Mankiewicz choisit de coiffer ses acteurs d'une frange (le signifiant) qui dénote de sa volonté de transmettre efficacement la représentation d'un monde enfoui : l'Antiquité romaine (le signifié). Pour cela, il fait des choix de mise en scène consistant à connoter l'image à travers l'emploi de cette coiffure stéréotypée (Amossy & Herschberg-Pierrot, 2016 [1997]).

Dans le champ de la sémiologie audiovisuelle, les pionniers Marcel Martin (1955), André Bazin (1958-1962) ou le plus connu d'entre eux, Christian Metz (1964), ont reconduit cette proposition méthodologique en y adjoignant un élément nouveau. Il s'agit du montage, considérant que le cinéma peut aussi formellement être connoté autour de cet axe structurant (ibid.).

⁹⁴ Les mentions (le signifiant) et (le signifié) dans la citation sont de moi pour expliciter le modèle sémiotique barthesien.

Des projets sémiologiques post-barthesiens sont entrés en rupture avec ce modèle structuraliste centré sur la seule analyse de l'objet et le message qui y est associé. Ils considèrent qu'il est nécessaire de prendre en compte les processus, ainsi que les contextes de production. Sur ce point, les travaux sémiotiques vont progressivement porter leur attention sur les émetteurs ou médiateurs de contenus (1) qui véhiculent un éthos de classe répondant à des attentes sociologiques particulières, (2) qui sont porteurs d'une moralité et d'une sensibilité et/ou (3) qui engagent leur crédibilité dès lors qu'ils prennent la parole (Lafond, 1982 ; Dayan, 1984). Mais plus encore, ces recherches considèrent qu'il faut mettre un terme à la discontinuité qui existe entre les travaux sémiologiques et les études de réception. Ici, c'est la sémio-pragmatique de Roger Odin qui se distingue. Pour lui, « le sens n'est pas dans le film », mais construit par le contexte de réception immédiat et socioculturel, autrement dit : par les dispositions contextuelles et intellectuelles des récepteurs (1990 ; 2011)⁹⁵.

Dans son projet sémiotique, Guillaume Soulez cherche maintenant à connaître les conventions de discussion à l'œuvre autour des objets audiovisuels pour saisir les enjeux socioculturels qui les traversent (2013 : 13). Une proposition qui « suppose une capacité du spectateur [...] à mettre en débat sa propre lecture du film ou du document audiovisuel, à la situer par rapport à d'autres lectures » (2013 : 13). Adossé à la théorie de Gary Remer (2000), il parle d'un « principe délibératif » et opère un déplacement paradigmatique qui consiste à approcher le processus de fabrication des images comme un processus prenant en considération la lecture (désirée ou imaginée) des contenus audiovisuels par les publics (2013 : 26-27).

Le principe délibératif est la clé de voûte du fonctionnement de la justice. Un avis est rendu après qu'un juge ou des jurés ont délibéré pour convenir de la recevabilité ou non des faits et des indices qui ont été portés à leur connaissance par les avocats lors du procès. Mais ces faits et ces indices ne sont pas présentés platement à la cour, à la manière dont on ferait un inventaire. Les avocats usent de rhétorique et d'éloquence pour emporter l'adhésion à leur cause. Autrement dit, ils structurent leur argumentaire en même temps qu'ils cherchent à émouvoir. Il en est de même pour les vidéos de L214. Des faits et des indices y sont exposés en même temps qu'ils sont mis en scène pour toucher émotionnellement les regardeurs. On retrouve ici les *topiques* que Luc Boltanski a listé

⁹⁵ De l'aveu de Roger Odin lui-même, son modèle sémio-pragmatique peine à se défaire de la théorie de l'immanence selon laquelle le signe est contenu dans l'objet et présuppose l'existence du texte filmique à sa réception (à l'inverse de la théorie pragmatique qui s'en remet à la seule lecture ou expérience des individus en contexte de réception) (2011 : 15-17).

dans son analyse de la présentation médiatique de la souffrance : la dénonciation, la dramatisation et le sentimentalisme (2007 [1993]).

L'action vidéomilitante de L214 suit donc ce principe délibératif qui repose sur la réalisation de contenus audiovisuels faisant appel aux compétences sémiotiques du public. Les militants partent du présupposé qu'il y a un savoir partagé au sein de la société (ou, a minima, au sein d'une communauté d'individus), « une intelligence sémiotique » (Ferry, 2007 : 96) qui rend le grand public capable d'interpréter des images, de lire une trace comme une anomalie ou d'établir des connexions entre une série d'anomalies réelles ou supposées. Pour autant, qui dit « intelligence sémiotique » ne dit pas adhésion ou croyance. En particulier dans le cas du geste militant qui, par essence, provoque du dissensus et des divisions. Ainsi, quand l'association L214 choisit de mettre en ligne des images qu'elle considère comme des preuves, elle fait émerger un conflit entre, d'un côté, ceux qui veulent voir et savoir et de l'autre, ceux qui récusent le contenu de ces images. Un type de conflit qui se serait renforcé avec Internet, le web favorisant la recrudescence des comportements de défiance et le renforcement des théories du complot (du moins, leur médiatisation)⁹⁶.

2.1.3. Trois formes de vidéomilitantisme

En repartant de la proposition de Fredric Jameson concernant la domination de modes de diffusion de la connaissance et de la culture à certains moments de l'Histoire (2011 : 121) et en mobilisant la théorie de l'accélération d'Hartmut Rosa (2010), il me revient d'indiquer qu'il y a également des enjeux au niveau des formats vidéo eux-mêmes. Mais qu'est-ce qu'un format vidéo ? C'est l'enchevêtrement subtil d'une organisation formelle et d'une intentionnalité discursive qui dépend du montage, c'est-à-dire de la durée globale du contenu, du nombre et de la durée de chacun de ses plans, ainsi que de leur agencement. Assez rapidement dans l'histoire du cinéma, des formats s'imposent, notamment en relation avec la durée des plans qui se succèdent, plus ou moins longs selon qu'on soit face à un projet à prétention artistique ou commerciale. Puis suivra la question de la symbolique du montage, en particulier autour de l'agencement des plans, théorisée et mise en pratique par des cinéastes comme Sergueï Eisenstein (appuyer le

⁹⁶ Pour approfondir cette question, cf. le numéro 94 de la revue *Quaderni* coordonné par Julie Giry sur le thème des « Théories du complot à l'heure numérique », ainsi que le numéro 73 de la revue *Hermès* coordonné par Romain Badouard et Clément Mabi sur le thème « Controverses et débat public » (2015).

maintien d'une tension dramatique) ou David W. Griffith (raconter conjointement plusieurs actions qui se déroulent en parallèle).

Les progrès technologiques, d'abord les caméras légères et la possibilité d'enregistrer le son synchrone qui permettent de sortir des studios et de tourner en extérieur (Prédal, 2008), puis la télévision et bientôt Internet accompagnent l'apparition de nouveaux formats. En contexte numérique, on note la montée des formats courts, du montage dynamique et de l'usage du jump cut (ou faux raccord) (dans les vidéos de youtubeurs ou avec les tutoriels), du principe de la série ou de la collection, ainsi que de l'histoire à tiroir (le webdocumentaire). Cependant, ces nouveaux formats cohabitent avec un très grand nombre de vidéos qui continuent à se référer aux modèles du cinéma ou de la télévision. Chacun à leur manière, ils installent une relation spécifique avec le public et il est communément admis aujourd'hui que les producteurs de contenus cherchent le plus souvent à « formater » leurs vidéos pour capter l'attention du public. C'est ainsi que le mot « format » s'est vu connoté péjorativement – à tort – en lien avec celui de « formatage ». Ce formatage consiste à reconduire des pratiques caractéristiques du cinéma et de la télévision qui ont posé des canons audiovisuels dont il est difficile de se départir, malgré les bouleversements induits par Internet (Soulez, 2013 : 26).

La standardisation des durées est une des expressions les plus évidentes de ce phénomène (la durée d'une vidéo en ligne est fixée à quelques minutes sous peine, croit-on, de perdre de l'audience, là où le public est pourtant capable de regarder un film de cinéma d'1h30 ou de pratiquer le Binge watching⁹⁷). Mais au-delà de la durée d'ensemble du contenu, c'est son rythme qui distingue les types d'objets. D'un côté, on a des vidéos composées de plans longs, qui laissent des pistes de lecture ouvertes, mais qui sont dotées d'un faible potentiel d'attraction. D'un autre côté, on a des vidéos qui sont composées de plans courts, qui verrouillent leur sujet, mais qui ont une forte valeur ajoutée médiatique (attractivité pour la presse et le grand public). C'est sur cette dialectique que repose la théorie de l'accélération d'Hartmut Rosa (2010). Celle-ci met en vis-à-vis des objets voués à être négligés, voire à disparaître parce qu'ils sont un frein aux forces d'accélération, et des objets qui accentuent perpétuellement ce phénomène d'accélération.

La vidéo documentaire correspond précisément au premier ensemble d'objets. Par sa durée globale (parfois près de 10 minutes), la durée de ses plans (qui peuvent atteindre les 30 secondes), mais aussi son cheminement incertain (la volonté de « montrer » domine le désir de « convaincre »), elle n'attire l'attention que d'un nombre négligeable

⁹⁷ Le Binge watching est un principe consistant à regarder tout ou partie des épisodes d'une série télévisée à la suite.

de visionnaires (quelques dizaines de milliers tout au plus). Images brutes, montage sommaire et incrustation épisodique de cartons à des fins informatives, ce principe de réalisation s'inscrit dans la logique du documentaire anthropologique (on dirait ici : zoologique) et il correspond à l'application de techniques élémentaires de militantisme vidéo inspirées des actions d'associations d'envergure internationale comme Mercy For Animals.

La vidéo reportage, au contraire, est formatée sur une durée correspondant aux seuils de concentration définis par les analyses (quatre à cinq minutes), elle comprend une succession de plans courts (trois secondes tout au plus selon une pratique dite de *Cutting Rate*⁹⁸) et surtout : elle est utilisée comme relai médiatique à la fois pour communiquer avec la presse et le grand public attirant l'attention, cette fois-ci, de plusieurs centaines de milliers de regardeurs. Plus encore, bien qu'elle s'inspire d'un format qui lui préexiste (le reportage télévisuel), la vidéo reportage pose de nouveaux canons pour l'audiovisuel militant et elle œuvre pour un changement à grande échelle puisqu'elle parvient à mobiliser la presse et le grand public.

Ce principe du vidéo reportage s'installe le 14 octobre 2015 avec la mise en ligne d'un sujet à propos de l'abattoir d'Alès. Pour la première fois, l'association met en place une procédure consistant à publier une vidéo au format concis, au montage dynamique, avec un commentaire : celui de la comédienne Hélène de Fougerolles. La vidéo vient en contrepoint d'une interview que Sébastien Arsac a accordée au journal *Le Point* et dans laquelle il déclare : « Les abattoirs sont une véritable boîte noire tenue à l'écart du public. Pourtant, nous avons le droit de savoir »⁹⁹. L'impact de la vidéo est sans précédent. Elle enregistre des milliers de vues, la pétition qui circule en parallèle et qui vise à lutter contre les maltraitements animaux aussi, tandis que les journalistes se pressent pour entendre le couple formé par Brigitte Gothière et Sébastien Arsac. Lors de la commission Falorni sur les conditions d'abattage qui sera ouverte l'année suivante, la députée écologiste Laurence Abeille déclarera : « J'observe que sans cette vidéo, personne n'aurait rien su de tout cela, et les mesures qui ont été prises [fermeture temporaire à des fins préventives et de rénovation de l'abattoir d'Alès] ne l'auraient pas été »¹⁰⁰.

Sur les principaux sujets traités par L214 (le fonctionnement de l'abattoir d'Alès, du Vigan, de Pézenas ou du Mercantour, les élevages fournissant les industriels Hénaff, Maître Coq

⁹⁸ Aumont, 2015 : 92-93. Comme le rappelle l'auteur citant le célèbre théoricien du cinéma, David Bordwell : « on a souvent le sentiment que le cutting driven l'a emporté sur le staging drive » (93).

⁹⁹ « Les coulisses peu reluisantes de l'abattoir d'Alès », *Le Point*, édition du 14 octobre 2015.

¹⁰⁰ Rapport de la commission sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français, Tome 2, p. 48.

ou Charal), l'association a un processus de production de vidéos consistant à passer d'une première réalisation mettant en scène une communication « analogue » à une communication « digitale » (Yves Winkin citant Gregory Bateson, 2001 [1996] : 62). Qu'est-ce que cela signifie ? Dans le premier cas de figure, le seul recours à des éléments visuels permet au récepteur de *faire des analogies* entre ce qu'il voit ou ce qu'il imagine être inadapté, injuste ou violent pour les animaux. Dans le second cas de figure, une personne *dit quelque chose* des contenus qui sont vus et installe un rapport en deux temps avec la vidéo (le vu et le dit).

Ce qu'il faut savoir, c'est que ces deux types de vidéos utilisent les mêmes images (plus encore, il arrive qu'on retrouve certaines séquences utilisées dans ce couple de vidéos dans d'autres réalisations n'ayant pas le même sujet ou abordant une question transversale), ce qui témoigne de la relative pauvreté du corpus de L214 composé exclusivement d'images en caméra cachée. Des rushs bruts montés sous la forme d'un bout à bout dans les vidéos documentaires, on passe à un principe de ponction de séquences-chocs afin de réaliser des vidéos reportages extrêmement incisifs et médiatiques. Le cas des images captées dans deux élevages porcins fournissant l'industriel Hénaff est tout à fait symptomatique de ce phénomène¹⁰¹.

La vidéo éducative est le troisième type de vidéo qu'on peut trouver sur le site Internet de L214. Ces contenus ont fait leur apparition plus tardivement, quand Dominic Hofbauer, spécialiste en éthique animale, a rejoint l'équipe pour piloter un volet d'actions éducatives et déployer une mallette pédagogique en ligne¹⁰². Ces vidéos courtes, d'une durée généralement comprise entre 1 et 5 minutes ne sont pas toutes produites par L214. Elles ont été collectées et rassemblées depuis différents comptes Youtube ou Vimeo et elles ont en commun de parler de la condition animale, ainsi que de l'IEA. Les sujets qu'elles recoupent sont divers : le réchauffement climatique et son impact sur le monde animal vus par le programme *Un jour, Une question* produit par France TV Éducation¹⁰³ ; l'intelligence animale vue par l'association de défense des animaux Gaia¹⁰⁴ ; la présentation des régimes végétarien et végane par l'association L214 elle-même¹⁰⁵. Ces ressources n'ont pas vocation à être des ressources autonomes, même s'il est tout à fait envisageable de les consulter librement sur Internet. Elles sont surtout mises à

¹⁰¹ Cf. <https://www.youtube.com/watch?v=vzv8U7x9Sck> (pour la vidéo documentaire) et <https://www.youtube.com/watch?v=b4QXFwOMI8U> (pour la vidéo reportage).

¹⁰² Cf. <http://www.vegemag.fr/animaux/l214-education-quand-lethique-animale-prend-le-chemin-de-lecole-14257> et <https://education.l214.com/>

¹⁰³ <https://www.youtube.com/watch?v=vp2YGRwPC08>

¹⁰⁴ <https://vimeo.com/134698781>

¹⁰⁵ <https://vimeo.com/250266326>

disposition des pédagogues et des médiateurs pour leur permettre d'animer un cours ou une formation sur un des quatre grands thèmes qu'elles recoupent : (1) l'écologie ; (2) l'état des connaissances scientifiques ; (3) les approches philosophique, éthique ou juridique ; (4) les grandes questions de société.

2.2. La mobilisation par l'image

2.2.1. Le documentaire militant

Prenons le cas de la vidéo intitulée « Comment sont élevés les cochons pour la marque Hénaff? » vis-à-vis de laquelle il convient de ne pas se laisser embarquer dans une relation émotionnelle pour focaliser, au contraire, son attention sur son « analyse rhétorique » et y déceler les arguments que L214 a abandonné à l'attention du regardeur (Soulez, 2011 : 219)¹⁰⁶. Celle-ci dure 11'50, ce qui est une durée suffisamment longue pour décourager bien des spectateurs en contexte d'accélération. Une durée qui s'avère d'autant plus décourageante que les plans sont pénibles à regarder autant pour leur durée que pour ce qu'ils nous montrent. L'effet est appuyé par un regard en caméra subjective. Il s'agit d'une technique d'identification consistant à donner l'impression au spectateur qu'il se trouve lui-même dans l'espace filmé et qu'il est lui-même en train de regarder ce qui s'y passe.

Cette vidéo est composée d'images prises sur le vif, tournées à l'aide d'une caméra portée et d'un éclairage embarqué sur celle-ci (ce qui n'est pas sans influence sur le comportement des cochons, truies et autres porcelets, compte tenu de l'éblouissement que cet éclairage provoque). Elle est exemplaire d'un documentaire militant : on compte sur le pouvoir évocateur des images pour engager une dénonciation. Un seul carton introductif est rendu visible en surimpression du premier plan. Il indique avec une ironie manifeste : « bienvenue chez des éleveurs partenaires Hénaff ». Ce sont ensuite les métadonnées qui accompagnent cette vidéo (son titre et sa description) qui ont une importance centrale pour sa circulation, car elles permettent de comprendre qu'il s'agit d'une charge contre le célèbre producteur français de pâté :

¹⁰⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=vzv8U7x9Sck>. J'ai choisi de traiter cette vidéo, car elle est exemplaire des vidéos documentaires produites par L214. Elle peut ensuite être mise en vis-à-vis avec une vidéo reportage qui a été produite expressément à partir des mêmes rushes.

« Comment sont élevés les cochons pour la marque Hénaff ? »

Ces images ont été tournées fin janvier 2017 dans deux élevages partenaires de Hénaff. Alors que la marque Hénaff se targue de « transparence » et montre des cochons en plein air sur son site internet, en réalité les cochons connaissent une vie de misère. Forcés à vivre sur un sol en béton nu, entassés, sans jamais pouvoir sortir, leur vie n'est qu'ennui et frustration. Les mères sont immobilisées dans des cages exiguës : elles ne peuvent ni se retourner ni s'occuper de leurs petits. Des cochons agonisants sont abandonnés à leur sort, sans soins. Des cadavres, parfois en putréfaction, s'entassent à côté des vivants. Face à ces conditions de vie intolérables pour les animaux, alertons les dirigeants de la marque »¹⁰⁷.

Hénaff est extrêmement populaire en France et elle constitue l'archétype d'une certaine tradition culturelle et culinaire. Une analyse de son site Internet corrobore cela¹⁰⁸. La question d'un savoir-faire ancestral y est mise en avant à plusieurs reprises : « 100 ans d'histoire », « notre héritage », « Hénaff depuis 1907 », « la fabuleuse aventure du pâté Hénaff », « découvrez toute l'histoire de la famille Hénaff et de la recette jalousement préservée depuis des décennies ». Mais la société Hénaff souhaite aussi montrer qu'elle est engagée dans des problématiques d'actualité : une attention portée à la qualité de ses produits (sélection des matières premières, contrôle sanitaire, respect des animaux), un souci environnemental et un engagement de tous les instants pour son territoire (la Bretagne) : emploi, circuits courts, etc.

D'un point de vue plus proprement sémiotique, toutes les informations sont déclinées dans des tons rose et bleu qui se veulent réconfortants. Cela est particulièrement visible avec son « club des amoureux du pâté » dont le logo est une représentation parmi les plus iconiques de la marque : celle de deux cochons (roses) manifestement heureux qui se font un câlin, tête contre tête (sur fond bleu). On retrouve également un espace « les pipoles d'Hénaff » qui, de manière ludique, dresse la liste des ambassadeurs de la marque : restaurateurs, sportifs ou industriels de seconde zone.

Une stratégie de communication focalisée sur les notions de tradition et de qualité qui masque mal les efforts que la marque doit faire pour combattre des représentations sociales, mais aussi une réalité qui lui colle à la peau. Car le pâté Hénaff c'est avant tout

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ <http://www.henaff.com/fr/>

une conserve qu'on trouve dans les rayons inférieurs de nos supermarchés, là où sont remisés les produits les moins nobles ; c'est aussi cette petite boîte qu'on trouve dans les buanderies de nos aïeuls et dont on doute des qualités gustative et sanitaire. Une situation qui sert les desseins critiques de L214 dont la vidéo oppose aux images de « cochons en plein air sur son site internet » celle de cochons qui ont une « vie de misère », « forcés à vivre sur un sol en béton nu, entassés, sans jamais pouvoir sortir », « immobilisés dans des cages exiguës ». Une vie faite d'« ennui » et de « frustration ». Des élevages dans lesquels on peut trouver « des cochons agonisants » et « des cadavres, parfois en putréfaction »¹⁰⁹.

La vidéo s'ouvre sur une série de plans en caméra subjective qui pointent l'enfermement et la promiscuité des cochons. L'effet est accentué par un éclairage embarqué sur la caméra qui soutient la focalisation de l'attention sur les têtes des animaux, le reste étant rejeté dans le noir. L'ensemble du récit repose quant à lui sur une série de très longs plans-séquences.

Le premier plan est un plan moyen tourné sous la forme d'un travelling porté d'une durée de près de 20 secondes passant en revue plusieurs dizaines de têtes de porcs. Le deuxième plan est un gros plan fixe de durée équivalente focalisé sur la tête d'un cochon. Le troisième temps comprend deux plans montés pour une durée totale de 14 secondes qui forme un très gros plan sur la gueule d'un cochon qui mord la barre en métal de sa cage. Le dernier temps de cette première séquence appuie le principe de caméra subjective. On quitte cette focalisation sur la tête d'un animal pour faire « comme si » on voyait une anomalie sur le corps d'un autre. Pendant 26 secondes, comprenant un zoom et quelques mouvements dus au portage de la caméra, on fixe alors ce problème : une sorte de bubon protubérant dans la nuque d'un porc. Ce sont ces types de plans, ainsi que les choix de raccords entre les plans qui fabriquent ici du sens et cherchent à avoir un impact discursif et sensoriel (Aumont, 2015 : 30), d'autant plus que le principe de focalisation progressive tend à disculper l'association d'éventuels propos mensongers (ce qui pourrait être le cas si on ne voyait qu'un plan fixe sur un seul animal souffrant).

C'est ainsi que les 14 secondes qui viennent clore cette première séquence fixent l'œil d'un cochon. Elles ont pour intention manifeste de générer de l'empathie, car il n'aura échappé à personne que le regard du cochon est particulièrement expressif et qu'une identification de l'homme à cet animal est assez aisée. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que George Orwell a choisi le cochon comme figure de la rébellion dans son roman *La*

¹⁰⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=vzv8U7x9Sck>

ferme des animaux (1945). Y ajoutant l'effet d'éblouissement dû à l'éclairage de la caméra, cette focalisation sur un œil appuie l'idée de « vie de misère » qui est ou serait supportée par ces animaux et qui est mise en exergue dans le texte de présentation de la vidéo.

Pendant la minute qui va suivre, trois nouveaux plans larges vont cette fois-ci permettre de dépeindre les conditions d'enfermement des animaux : truies enserrées dans des camisoles de métal et porcelets bénéficiant d'espaces de circulation réduits autour de la mère. La caméra en profite pour pointer de nouveaux stigmates sur le corps des bêtes, avant de glisser, dans un habile mouvement final, d'une vue sur le dispositif industriel (structures de métal, éclairage archaïque et probablement permanent, ce qui ne laisse pas de répit aux animaux) à une vue sur un baquet rempli de corps de porcelets morts et entassés, alors que le mur adjacent est infesté de parasites (de 1'34 à 2'40).

Les plans et les idées de cadrage vont progressivement se muer en signes politiques sous l'effet combiné de trois facteurs : la répétition, le renforcement de la force émotionnelle des prises de vue selon un principe d'accumulation et un travail de rapprochement entre les plans selon ce principe dit de l'« effet koulechov » qui donne du sens à une prise de vue dans sa relation avec une autre. La part signifiante des plans sur les yeux des cochons, leurs stigmates physiques et les corps morts des porcelets embarque maintenant un certain type de « signifié » (Barthes, 1980) : les plans sur les yeux dénotent la peur ou la détresse, ceux sur les stigmates pointent la maladie ou la souffrance et ceux sur les corps morts dénoncent le désastre sanitaire de l'exploitation industrielle des animaux.

Le troisième temps de ce documentaire le fait basculer d'un statut proprement zoologique vers celui du documentaire anthropologique, laissant apparaître une nouvelle couche de significations. Le bubon ou la plaie deviennent maintenant les stigmates de pathologies contagieuses pour l'Homme. La proximité maintes fois rejouée des corps morts et des corps vivants devient le signe que l'IEA offre un terreau fertile à la transmission de maladies. Des images qui sont bientôt renforcées par de nouvelles prises de vue sur des essaims de mouches tourbillonnant autour de corps morts, des cadavres en décomposition abandonnés dans des recoins du hangar, des déjections sur les caillebotis, des parasites qui grouillent ou la crasse sur les murs. Autant de signes dont on sait qu'ils sont vecteurs de maladies souvent graves et de problèmes sanitaires de grande ampleur.

Les prises de vue sur des produits vétérinaires renforcent la constitution d'un imaginaire de la transmissibilité des maux de l'animal à l'Homme. La plupart de ces produits semblant traîner et même être abandonnés renforcent l'inquiétude, car on est loin de

l'image aseptisée et clinique qu'on attend vis-à-vis de ce type de produits. Pêle-mêle, les prises de vue portent sur des antibiotiques à large spectre (Shotapen), des tranquillisants ou sédatifs (Stresnil), des vaccins ou suspensions injectables pour lutter contre des maladies respiratoires pouvant avoir un caractère bactérien ou viral (Stellamune, Vetrimoxin, Ronaxan ou Amoxival), des solutions hormonothérapeuthique (Biocytocine), des produits qui semblent inadaptés pour le porc (comme Inoxyl destiné aux veaux¹¹⁰) ou des solutions permettant de s'assurer que la truie mette à bas sur une période donnée (Planate). Dans ce dernier cas, le plan de la caméra permet de voir la seringue encore piquée dans le bouchon là où la notice indique expressément qu'il convient d'être vigilant dans la manipulation du produit¹¹¹.

Un dernier ensemble de séquences, peut-être encore plus violentes, pointent les difficultés que certains animaux rencontrent pour se mouvoir et soulèvent à nouveau l'idée de pathologies qui pourraient affecter l'Homme. On pensera à ce long plan-séquence qui montre un nouveau-né ne pouvant pas se redresser sur ses pattes, sans qu'on sache très bien s'il s'agit d'une difficulté due à son jeune âge ou un état de souffrance réel auquel s'ajoute l'impossibilité d'assistance de la mère (une hypothèse renforcée par la séquence suivante cadrée sur l'œil d'une truie au travers des barreaux de fer). On relèvera encore cette séquence montrant une truie au sol, ne pouvant se lever, les pattes arrières gesticulant nerveusement. Une poche sort de son arrière-train sans qu'on sache s'il s'agit d'un prolapsus rectal (autrement dit : un retournement d'anus ou extériorisation du gros intestin) ou d'une poche des eaux rougeoyante contenant un nouveau-né mort à l'intérieur dont la mère n'aurait pu se défaire.

Cette vidéo a une structure narrative qui met en relation l'animal et l'Homme en trois temps : l'humanisation de l'animal (par la focalisation sur des attitudes ou des comportements dénotant d'une sensibilité et d'une conscience de l'animal), l'aliénation des animaux induite par le système concentrationnaire que les Hommes ont mis en place (enfermement, promiscuité) et la transmission possible ou probable de pathologies depuis l'animal vers l'Homme (fixation sur des comportements anormaux et des stigmates corporels, mais aussi sur le contexte sanitaire déplorable dans lequel ces animaux évoluent).

¹¹⁰ Du moins, si on se réfère à un site de spécialistes : http://s355685463.onlinehome.fr/detail_medicament.php?id=803

¹¹¹ http://s355685463.onlinehome.fr/detail_medicament.php?id=311 (il est indiqué dans la posologie que « les bouchons ne doivent pas être percés plus de 10 fois »).

2.2.2. Le reportage

En vis-à-vis de ce documentaire, L14 a réalisé une courte vidéo reportage de 3'45 intitulée, non sans un certain humour noir : « Pâté Hénaff : souffrance en boîte ! »¹¹². Cette seconde vidéo est formellement beaucoup plus proche du reportage télévisuel, là où la vidéo précédemment décrite se rapprochait du documentaire cinématographique. La personnalité qui prête ici sa voix au reportage est le chanteur et musicien Arthur H. Après s'être brièvement présenté et avoir présenté L214 (« L'association qui mène des enquêtes dans les élevages et les abattoirs » nous dit-il), une séquence dynamique montre plusieurs extraits d'entretiens avec des personnes interrogées dans les rues de Quimper (la commune d'implantation de l'entreprise Hénaff) dont on devine qu'elles ont répondu à une question (en off) relative aux conditions d'élevage des porcs permettant la production du fameux pâté :

- Un jeune homme : « Que dire ? C'est génial. C'est festoche quoi. Tu vas en festival, tu prends ta boîte de Hénaff »
- Une femme : « C'est local quoi. On connaît bien, on l'achète avec plaisir »
- Une autre femme : « C'est une référence, je pense, oui »
- Un jeune garçon : « Je pense qu'ils [les cochons] sont dehors en liberté »
- Un jeune homme : « Dans un champ » [rire gêné]
- Une femme : « Je pense qu'il y a un bien-être animal. Pour moi, ils vont dehors. Ça m'inspire confiance »

On reprendra ici la notion de « délibération » chère à Guillaume Soulez (2013). En effet, on voit très clairement qu'on organise une délibération avec le grand public et au sein du grand public. Celle-ci prend forme autour des propos de ces quelques individus qu'on a interrogés et qui ont été intégrés à la vidéo. Un débat qui a été conduit en deux temps : on leur a d'abord demandé leur avis a priori et on les a ensuite questionnés une nouvelle fois à la suite du visionnage des images qui structurent cette vidéo.

Le motif est celui de la contradiction par la preuve en image. La séquence qui suit vient en effet contredire les propos de ces personnes en montrant l'enfermement, la promiscuité et la souffrance des animaux. On retrouve d'abord un court extrait du travelling qui ouvrait le documentaire, puis deux plans sur un animal gisant à terre,

¹¹² <https://www.youtube.com/watch?v=b4QXFwOMI8U&t=4s>

manifestement en situation de détresse et de souffrance. Une musique lente au violon appuie la dramaturgie jusqu'à ce que la voix-over d'Arthur H reprenne :

« Ces images vous ne les verrez jamais dans les publicités ni sur le site de la marque Hénaff. Les cochons sont entassés, ils vivent sur du béton, sans jamais sortir. Des animaux sont blessés. Laissés sans soin. On peut imaginer leur souffrance. Et leur détresse. Certains n'y résistent pas ».

Son propos souligne les images, un principe de saturation cognitive qui repose sur la reprise d'une même information auditive et visuelle : on voit des cochons entassés dans un élevage hors-sol (principe industriel consistant à élever des animaux dans des bâtiments sur des sols bétonnés). On voit des blessures, d'abord légères puis sévères. On voit des animaux apeurés, démunis. On voit enfin un cochon mort qui est abandonné dans un couloir sinistre.

La partie du reportage qui suit est davantage explicative. Elle se décompose en deux temps. D'abord on montre et on commente les conditions de vie des truies qui ne peuvent pas s'occuper de leurs petits à cause de leur séquestration dans des espaces confinés qui leur empêchent tout mouvement. Les porcelets sont donc le plus souvent livrés à eux-mêmes. À la suite, et en vis-à-vis, on montre des cochons en liberté dans une ferme (un carton nous indique qu'il s'agit du refuge Groin Groin). Des images qui permettent de déployer un discours sur la curiosité, la sociabilité et l'intelligence du cochon.

Retour *cut* sur les conditions difficiles de vie des cochons dans les élevages incriminés. On réutilise les mêmes images de produits pharmaceutiques qu'on peut voir dans le documentaire pour dénoncer les conditions sanitaires déplorables dans lesquels ces cochons grandissent. Si tant est qu'ils grandissent, car « 20% d'entre eux meurent entre la naissance et l'âge de départ à l'abattoir » nous révèle Arthur H en voix off. Des corps de porcelets morts sont montrés à l'écran : corps isolés, amas de corps.

On sort de l'élevage et on retourne alors dans la rue avec les Quimpérois. On comprend que les images que l'on vient de voir leur ont également été montrées :

- Une femme : « C'est affreux, vraiment affreux »
- Un jeune homme : « C'est choquant, c'est pas normal, c'est pas humain »
- Un autre jeune homme : « Je pense que tout le monde se rejoindrait sur ce point-là pour dire que c'est immoral pour des animaux que de vivre dans ces conditions-là »

- Une femme : « C'est un cauchemar. Ils doivent être dans des conditions de déprime, de stress. C'est l'horreur »
- Une femme : « Ce sont des animaux qui sont mis sous un stress énorme »
- Un jeune homme : « Je trouve pas ça normal, je trouve ça triste en fait »
- Un autre jeune homme : « Je pensais pas que c'était comme ça chez Hénaff »
- Une femme : « Pour moi, très mauvaise image pour la marque Hénaff »

Arthur H réapparaît à l'écran pour clore un sujet dont le motif narratif est concentrique : « l'écrasante majorité des Français est défavorable à l'enfermement des truies dans des cages [un camembert indiquant « 89% » apparaît à l'écran] et contre l'élevage des cochons sur un sol en béton [un camembert indiquant « 83% » apparaît à l'écran]. Au nom de L214, il invite alors le spectateur à signer une pétition dont l'objectif n'est pas de mettre un terme à la consommation de produits carnés (à l'instar du pâté que produit Hénaff), mais de mettre un terme aux conditions industrielles d'élevage. C'est sous la forme d'une suggestion conclusive qu'Arthur H propose finalement au spectateur « d'envisager des alternatives végétales » pour épargner des souffrances aux cochons, sous-entendant qu'une transition vers une alimentation davantage végétale chez l'humain pourrait mettre un terme à cette forme d'exploitation industrielle des animaux.

2.2.3. Le projet éducatif

Le projet pédagogique de L214 est plus complexe, car les vidéos éducatives proposées par l'association sur son site Internet ne sont pas toutes produites par elle. Par ailleurs, ces vidéos ont des statuts divers : on retrouve des films d'animation, des reportages ou encore des interviews. Certaines de ces vidéos sont produites à des fins expressément éducatives comme celles de France TV Éducation ou France 4. D'autres le sont à des fins informatives comme ces vidéos réalisées par le média Brut ou la société de production télévisuelle Nilaya. Les dernières sont enfin le fruit du travail de groupes militants comme Gaia ou L214 lui-même. Ce qui réunit toutes ces propositions c'est qu'elles cherchent à instruire, moins autour de connaissances scientifiques attestées que dans une logique de partage d'« évidences sensibles » (Rancière, 2000 : 12). Leur valeur didactique est toutefois rendue par le dispositif mis en œuvre par L214 sur son site : la mallette pédagogique à l'intérieur de laquelle ces vidéos sont rangées parmi d'autres outils

pédagogiques comme des posters pour la salle de classe ou des dossiers pédagogiques à télécharger ou à commander¹¹³.

Parmi la multiplicité de ressources accessibles dans cette mallette, je propose de me tourner, dans un premier temps, vers la vidéo reprise de l'émission télévisée *Infrarouge*¹¹⁴. Dans ce document, on suit une journaliste qui est accueillie par un éleveur porcin et son employé dans leur exploitation. Deux mondes s'opposent. D'une part, il y a la vision éthique et sensible de la jeune femme qui compare les conditions de vie des truies à celles des Hommes ou se montre heurtée par les conditions d'élevage. D'autre part, il y a la vision des éleveurs, à la fois rationnelle et respectueuse des règles de rentabilité ou d'hygiène qui régissent le fonctionnement de l'IEA. Cela est rendu dans le discours et par le montage, particulièrement lors de la dernière séquence qui donne à voir en plans alternés la journaliste en train de caresser un porcelet pendant qu'un des deux éleveurs est en train de meuler les dents d'un autre animal, de lui couper la queue et la cautériser, puis de lui injecter des produits pour éviter les diarrhées et les carences en fer (souligne-t-il). En creux, on acquiert donc une série de connaissances sur le fonctionnement de l'industrie de l'élevage, ce qu'elle autorise et ce qui heurte la sensibilité. L'éleveur en est lui-même conscient lorsqu'il lâche à la jeune femme, en plein travail : « ça doit être assez impressionnant pour vous, non ? ».

Plusieurs vidéos d'animation provenant d'un autre programme télévisé, *Un jour une question*, sont intégrés à cette mallette. Leur principe est simple. Elles s'ouvrent toujours sur une question d'enfant à laquelle on va tenter de répondre de manière concise, à l'aide de dessins et d'une voix over, comme dans cette vidéo intitulée *Qui était Darwin ?*, une question qui est présentée comme étant adressée par le petit Barbarin, 10 ans ou *Pourquoi certaines cantines proposent un menu végétarien ?* une question qui est présentée comme étant adressée par la petite Fanny, 9 ans¹¹⁵. Dans le premier cas, on acquiert quelques connaissances fondamentales sur Charles Darwin, sa théorie des espèces et la logique de la sélection naturelle. Dans le second cas, on découvre que les repas sans viande sont bénéfiques à bien des égards, car ils ne sont pas excluants (pour les végétariens et ceux dont la religion interdit la consommation de viande) et peuvent être tout à fait équilibrés du point de vue des apports nutritionnels.

¹¹³ <https://education.l214.com/mallette-pedagogique>

¹¹⁴ <https://vimeo.com/249805097>

¹¹⁵ Cf. <https://www.youtube.com/watch?v=tPD2JI8J5SI> et https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=e3lb9Ip5ly0

Sans chercher à dresser une typologie, il y a un dernier type de vidéo qu'on rencontre couramment : l'interview. Face caméra, une personne tient un propos sur une thématique, à l'instar de *Plus tard je voudrais être... vétérinaire*, une vidéo réalisée par L214¹¹⁶. Ici, la vétérinaire et professeur au Museum national d'histoire naturelle Marie-Claude Bomsel répond à des questions simples inscrites sur des cartons et lues par un enfant en voix-over (« pourriez-vous nous présenter les différents aspects du métier de vétérinaire ? », « quelles qualités faut-il avoir ? », etc.). Une vidéo qui présente un métier, les qualités requises pour parvenir à l'exercer et qui est très clairement destinée à des enfants de classe de primaire.

Ce modèle pédagogique, aux marges de l'éducation formelle et non formelle, est archétypal d'une tendance en vogue depuis les années 2010 et la montée des technologies numériques. On fait un état des lieux tous azimuts et déhiérarchisé des connaissances, ainsi que de leurs modes de production, puis on façonne de nouveaux paradigmes ou de nouvelles manières d'aborder les questions de société. Les thèmes de la vaccination et du fonctionnement de l'industrie alimentaire, pour ce qui nous concerne, sont tout à fait symptomatiques de cette situation. Ainsi, le principe de l'injection préventive qui s'est révélée indiscutable pendant de longues années est aujourd'hui remis en cause sous prétexte qu'il aurait davantage d'effets contaminants qu'immunologiques¹¹⁷. Quant au principe d'élevage et d'abattage massif, masqué et hygiéniste, il est désormais critiqué pour le manque d'attention porté aux animaux et son fonctionnement suspecté de favoriser les contaminations¹¹⁸.

Dans ce contexte, une organisation comme L214 occupe une place de choix, car elle a réussi à la fois à s'imposer comme structure militante et comme structure pédagogique, s'éloignant ainsi de la seule sphère de l'activisme, souvent critiquée parce qu'elle véhicule des informations fausses (la recrudescence des sujets d'actualité ou des travaux scientifiques sur les *Fake news* en témoigne), et ne prenant pas pleinement le statut d'un organisme parascolaire, car cela aurait pour effet de l'institutionnaliser et donc d'effacer le pouvoir alternatif de son discours. L'usage du format vidéo à des fins éducatives soutient cette ambiguïté, car un contenu audiovisuel peut tout autant pénétrer l'enceinte de l'école, dès lors qu'il est diffusé en classe, ou être consulté en dehors de l'école. Quant au principe de vidéographisation — ou médiation des savoirs en vidéo — il accompagne

¹¹⁶ <https://vimeo.com/291585452>

¹¹⁷ Une page Wikipedia est consacrée aux controverses sur la vaccination : https://fr.wikipedia.org/wiki/Controverse_sur_la_vaccination

¹¹⁸ Un ensemble de problématiques mises au cœur d'un forum co-organisé par France Culture et l'université Paris Sorbonne en 2018 sur le thème de L'animal, un enjeu de société et sur lequel je m'attarderai dans la troisième partie : <https://www.franceculture.fr/dossiers/animal>

ce projet pédagogique de deux manières : d'abord en didactisant le savoir selon un principe de transposition visuelle des connaissances (Bourgatte & Jacobi, 2019), ensuite en lui conférant un caractère médiatique, parce que la vidéo a la capacité de faire massivement circuler les connaissances sur Internet (Peraya, 2017).

Ces observations rejoignent et prolongent celles de Geneviève Jacquinot concernant la pénétration de plus en plus massive des médias dans le champ de l'apprentissage en complément – mais aussi parfois au détriment – du système éducatif lui-même (entretien en préambule entre Jacquinot et Le Marec, 2012 [1977]). Ainsi, en contexte scolaire, des vidéos comme celles dont il est question ici vont nécessiter du pédagogue qu'il fasse un travail de (re)médiation, car elles les informations qu'elles contiennent nécessitent d'être décodées pour qu'on puisse en saisir toutes les composantes. Dans le cadre d'un projet d'autoformation, c'est le caractère militant et donc idéologique qui prendra nécessairement le dessus.

L'analyse de la courte vidéo *Nourrir l'humanité* permet précisément d'éclairer mon propos¹¹⁹. Du point de vue proprement éducatif, il s'agit d'une ressource n'ayant pour seul objectif que de compiler des données chiffrées provenant de la Food & Agriculture Organization¹²⁰. Elle prend la forme d'une animation avec une voix-over d'enfant qui énonce une suite d'informations telles que : 74 milliards d'animaux terrestres et 1000 milliards d'animaux marins sont tués ou pêchés chaque année à des fins alimentaires, la consommation mondiale de viande s'élève en moyenne à 42kg par an et par habitant ou encore un Français mangera 7000 animaux durant sa vie. Sans travail d'accompagnement pédagogique permettant de contourner les travers du discours militant, on tombera alors dans une forme de rapport contemplatif ou critique vis-à-vis de ces données qui ne laissent pas indifférentes, lesquelles sont soutenues par des choix d'énonciation caractéristiques du discours militant : c'est le verbe « tuer » qui est ici employé pour parler d'abattage, afin de culpabiliser le spectateur carnivore ; ce sont ces 89kg de viande consommés annuellement par les Français face au 42kg de la moyenne internationale qui viennent souligner de manière implicite les très grandes disparités qui existent entre pays riches et pays pauvres ; c'est encore cette demande en viande qui devrait « augmenter de 73% dans le monde d'ici 2050 », ce qui va à l'encontre de la tendance actuelle dans le monde occidental où l'on soutient le recul de la production et de la consommation de biens carnés « pour la protection des animaux, de

¹¹⁹ https://www.youtube.com/watch?time_continue=19&v=NQVZ1gYE4WA

¹²⁰ <http://www.fao.org>

l'environnement, de la santé », mais qui ne constitue pas une réponse pour « des populations qui ont faim »¹²¹.

Un dernier élément appuie pleinement la force de dispositif et son caractère pédagogique : il s'agit de l'option de consultation des vidéos soit en streaming, soit en téléchargement. On sait aujourd'hui que les équipes pédagogiques rencontrent des difficultés nombreuses d'accès au réseau Internet, soit par manque d'équipement, soit parce que les débits sont trop faibles ou soit parce qu'il y a une politique d'installation massive de pare-feux par la direction de l'établissement. Ainsi, la possibilité qui est offerte aux enseignants de télécharger les vidéos de la mallette va leur permettre de consulter ces ressources hors-ligne.

2.3 La fabrique de la preuve audiovisuelle

2.3.1. Le stigmate comme indice

Depuis la parution de *Stigmate* d'Erving Goffman en 1963, l'usage du mot lui est indéfectiblement associé. Dans son étude, les stigmates humains peuvent prendre trois formes : « il y a les monstruosité du corps – les diverses difformités. Ensuite, on trouve les tares du caractère [...]. Enfin, il y a ces stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion » (Goffman, 2012 [1963] : 14). Le stigmate animal n'en prend que deux : l'anomalie corporelle et l'anomalie comportementale¹²². Exposer le stigmate, comme le fait L214 dans ses vidéos, revient à focaliser l'attention et à pointer l'inhabituel, puis à créer confusément de l'empathie tout en suscitant du dégoût ou du rejet. Erving Goffman le disait très bien lui-même : « Le mot de stigmate [sert] à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler » (ibid. : 13). Car il est clair que les Hommes se font une certaine idée des conditions physiques et psychologiques de l'animal telles qu'elles sont rendues dans l'iconographie (livres illustrés pour enfants, encyclopédies, films, émissions ou reportages) : il y est bien portant et docile, propre et amical.

¹²¹ Les citations sont extraites de la vidéo.

¹²² Je reprends ici le mot d'« anomalie » à Carlo Ginzburg cité précédemment (2007).

Il apparaît donc que l'exposé des stigmates est une technique tout à fait puissante pour produire des indices et tenter de rallier le public à sa cause. C'est particulièrement vrai avec le modèle de la focalisation sur des plaies, comme dans la vidéo de l'élevage Hénaff dont je parlais précédemment ou dans une autre vidéo plus ancienne tournée là encore dans un élevage porcin qui nous donne à voir en son cœur une anomalie sérieuse sur la patte d'une truie¹²³. Mais il y a également les stigmates comportementaux qui indiquent une situation anormale et – selon toute vraisemblance – la souffrance des animaux, comme dans cette vidéo tournée à l'abattoir de Houdan qui a fait grand bruit¹²⁴. À l'aide d'une caméra embarquée, on assiste à la descente de cochons dans un puits de gazage (principe légal d'étourdissement progressif consistant à asphyxier les bêtes au CO2). D'abord sur leurs pattes, malgré des agitations imputables au caractère angoissant et anormal de l'enfermement, mais aussi au mouvement de la cage, les cochons tombent au sol, sont pris de convulsion et se mettent bientôt à couiner violemment.

On voit la place que tient la visualité dans le rapport que les Hommes entretiennent aux animaux (ibid. : 64-67). Le stigmate corporel rend l'animal « moins attrayant [...], mauvais, ou dangereux [...] vicié, amputé » (ibid. : 12). Mis en évidence par la caméra, il a un effet repoussoir. Car la focalisation sur un stigmate, qu'il soit bénin ou malin, lui donne dans tous les cas de figure une importance surdimensionnée. L'animal est considéré comme souffrant. D'un point de vue sémiotique, le signifiant « stigmate » (bubons, plaies, apathie, agitation) s'accompagne alors d'un premier signifié : la maladie de l'animal. Mais le signifiant « stigmate » s'accompagne d'un autre signifié : celui d'une chair impropre à la consommation. Le stigmate comportemental dévoile là encore, mais d'une autre manière, la souffrance de l'animal et il en appelle à une réaction émotionnelle de l'Homme. Du point de vue sémiotique, il a une fonction de culpabilisation et de responsabilisation qui doit respectivement impacter la vie des animaux et celle des Hommes dans leur rapport à la consommation de biens carnés.

C'est un fait : l'Homme convoque son propre univers normatif pour interpréter ce qu'il voit. Ainsi, dès lors qu'on expose une anomalie sur le corps de l'animal ou une anomalie comportementale dans une vidéo, c'est la vie de la bête et la sienne qui sont en jeu. Surgit alors un signe politique par le truchement de ces observations : la nécessité d'interroger l'exploitation industrielle et capitaliste de l'animal. Car l'image ne remet aucunement en cause l'acte de manger ou non de la viande. Elle pointe les seules conditions d'élevage et d'abattage, et donc le stigmate comme résultant de ces conditions d'élevage et d'abattage.

¹²³ <https://www.youtube.com/watch?v=uAXZ41fyzSQ>

¹²⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=UvZNptubW4w>

On se penchera également sur des éléments qui ne sont ni corporels, ni comportements, mais qui participent à la fabrication du stigmaté et le rendent visible : ce sont les dispositifs techniques. En forme de prolégomènes, repartant de la photographie de Philippe Gavi qui illustre la couverture à l'édition française du célèbre livre d'Erving Goffman aux éditions du Seuil (1975 et suivantes¹²⁵), on se rend bien compte que montrer un stigmaté humain qui soit à la fois physique, comportemental et social nécessite aussi de montrer un objet technique. Ici, on voit un ensemble de chaises roulantes placées les unes derrière les autres et occupées par des femmes et des hommes manifestement handicapés moteurs, possiblement handicapés mentaux (c'est du moins ce que suggère la photographie) reclus dans un espace qui peut être apparenté à un hôpital ou à un hospice.

Dès lors, on remarque qu'il y a une variété d'acteurs non humains, non animaux ou non vivants qui s'insinuent comme stigmatés dans les vidéos de L214 et donc comme les indices des possibles dysfonctionnements de l'IEA. Baraquements, enclos, camisoles de métal où sont confinés les animaux, aiguillons électriques pour les forcer à se déplacer, produits pharmaceutiques, pinces à électroanesthésie ou fosse d'anesthésie au gaz pour provoquer l'étourdissement avant abattage sont autant d'acteurs techniques qui rendent compte de cela. Ils participent à l'accumulation d'indices et façonnent des représentations au sein du grand public, d'abord parce qu'il n'a jamais eu l'occasion de voir de tels dispositifs avant la publication sur Internet de vidéos par L214, ensuite parce qu'il est maintenant en capacité d'agir après avoir vu ces images et de prendre (ou non) des décisions (changer de régime alimentaire, dénoncer cette industrie en participant à des manifestations ou en faisant circuler ces vidéos dans ses propres réseaux, etc.).

Ainsi, on voit régulièrement des images d'entassement d'animaux (notamment les volailles et les porcs) comme dans cette vidéo sur les couvoirs où il ne fait aucun doute qu'aucun poussin ne peut bouger, ne serait-ce que de quelques centimètres, ou dans cette autre vidéo qui montre l'état d'extrême insalubrité des infrastructures d'un élevage d'engraissement porcin¹²⁶. On pensera encore à ces images qui dévoilent les difficultés que rencontrent les animaux à se déplacer dans les installations et leurs craintes manifestes aux vues de leurs réactions, mais aussi les difficultés d'utilisation des matériels que peuvent rencontrer les personnels des abattoirs (incapacité à manipuler correctement le pistolet d'abattage ou à maîtriser la cadence sur la chaîne). La vidéo

¹²⁵ La première édition française de *Stigmaté* (paru en anglais en 1963 sous le titre *Stigma*) date précisément de 1975.

¹²⁶ https://www.youtube.com/watch?time_continue=32&v=Eoa6uS4KYZw et https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=PYPppNqDyOY

ournée dans l'abattoir de Boischaut en contient de nombreuses traces¹²⁷. On mentionnera également cette vidéo montrant une pince à électronarcose qui ne fonctionne pas ou à cette autre vidéo dans laquelle les employés font un usage manifestement abusif des aiguillons électriques pour faire avancer les animaux (si tant est qu'il puisse y avoir un recours non abusif à ce type de pratique)¹²⁸.

Enfin, il ne faudrait pas oublier le recours répété à des plans sur des flacons pharmaceutiques et autres seringues abîmés ou souillés qui constituent, là encore, autant de stigmates d'un système dysfonctionnel et d'indices pour le dénoncer. Deux choses peuvent en être dites. D'abord, si le médicament soigne, il a aussi une image associée au chimique, donc au toxique « comme l'illustre le fait que l'on attribue souvent, dans le sens commun, le malaise au médicament plutôt qu'à la maladie elle-même » (Fischler & Masson, 2007 : 57). Ainsi, l'animal qu'on soigne ou qu'on cherche à protéger de la maladie devient un animal malade et pathogène, car les représentations d'une alimentation saine chez l'Homme sont celles d'un *produit* non transformé et non traité. On pointera ensuite la saleté et la probable altération des médicaments là où l'univers pharmaceutique est associé à celui de la propreté et de l'hygiénisme : des éléments qui portent là aussi en germe l'idée de la contagion possible entre l'animal et l'Homme.

Reste que ce bourgeonnement sur l'épiderme de la truie, dont on ne sait pas s'il faut l'imputer à l'exiguïté de son espace de vie, à son manque d'activité physique, à l'envahissement de parasites, à une maladie développée suite à des injections médicamenteuses ou tout à la fois, ne dit rien du caractère impropre à la consommation de sa chair, et cela même si la vidéo envoie un message contraire. On posera également la question des problèmes que génèrent les camisoles de métal sur le bien-être des animaux en ce sens qu'elles leur empêchent toute forme d'activité physique, mais semblent aussi nuire à la qualité de leur chair, là où elles permettent de contrevenir à la peste et au cannibalisme qui sont des faits communs dans le système concentrationnaire de l'IEA, ainsi qu'à la comestibilité elle-même de la chair. Les produits pharmaceutiques, enfin, sont perçus comme des poisons là où ils sont censés être perçus comme des remèdes, car ils ne sont pas rangés et que les emballages sont abîmés, sans que cela ne dise rien de la toxicité du produit. On voit donc qu'un signe sémiotique (comme l'exposé d'un stigmatisme dans une vidéo), s'il peut dire le réel, peut aussi déplacer la réalité, voire la reconstruire.

¹²⁷ https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=x2PTsWx9O6Y

¹²⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=UvZNptubW4w> et <https://www.youtube.com/watch?v=wHVw2BlulXQ>

2.3.2. Toucher la sensibilité des publics par la violence des images

À compter des années 1960, les chercheurs commencent à se préoccuper du rapport affectif que les individus entretiennent avec les objets du monde social. On parle même de tournant émotionnel (Winkin, 1985). On a tardé à prendre sérieusement en compte l'univers du sensible dans la compréhension des phénomènes sociaux. Pourtant, le système capitaliste s'est installé, depuis ses origines, comme un puissant vecteur de régulation des émotions capable de générer de la « violence symbolique » par le simple fait qu'il a le pouvoir d'affecter l'ordre social (Lordon, 2015 [2013]). En contexte d'accumulation de richesses (croissance, plein emploi, progression des revenus salariaux), les affects tristes régressent, car on entre dans la consommation de masse (satisfaction inédite du désir d'objets). Mais dès lors que le schéma s'inverse, le sentiment d'aliénation progresse¹²⁹.

C'est probablement le père des Cultural Studies Raymond Williams qui, le premier, s'est saisi de cette question. Marxiste convaincu, il a pourtant engagé un dépassement de ce modèle en se détournant de la seule perspective économique pour s'intéresser à la culture des individus : leurs connaissances, leurs croyances, leurs idéologies ou encore leurs représentations. Cet ensemble composite qu'il a nommé « structure de sentiments » pointe tout ce qui organise la vie des Hommes et permet de dépasser les thèses déterministes. Il remet également en cause la séparation marxiste entre la base (économique) et les superstructures (idéologiques) pour appuyer, au contraire, leur entre-détermination. C'est le « matérialisme culturel » ou une manière théorique d'appréhender la façon dont le système économique capitaliste et la culture des individus sont imbriqués. Les institutions sont des réalités sociales extérieures aux individus qu'ils sont voués à rencontrer et qui ont nécessairement un impact sur leurs émotions, tandis que ces émotions ont, en retour, un effet sur le fonctionnement des institutions.

Un cadre intellectuel particulièrement utile pour entrer dans l'analyse de phénomènes comme l'IEA dans un contexte post-marxiste et post-fordiste qui correspond à un moment d'« intellect général » (généralisation de l'éducation et du temps libre, poussée des préoccupations écologiques et sanitaires, etc.). Les acteurs sociaux sont désormais en

¹²⁹ Je n'occulte pas le fait qu'il existe une sémiotique du sensible (cf. l'ouvrage dirigé par Jean-Jacques Boutaud *Sensible et communication : du cognitif au symbolique* paru chez Iste en 2015) comme une *sémiotique des passions* très féconde (cf. l'ouvrage de Jacques Fontanille et Algirdas Julien Greimas publié au Seuil en 1991), mais je n'ai pas l'objectif d'analyser ici une quelconque structure des émotions.

capacité (cognitive, intellectuelle, sociale ou encore technique) d'intervenir pour questionner le fonctionnement du système capitaliste et exprimer leurs opinions. Cela est particulièrement vrai lorsqu'ils sont en situation de « choc affectif »¹³⁰ et que l'émotion participe à la structuration de leurs actions, comme c'est le cas face à la question de l'exploitation industrielle des animaux et de leur souffrance. Les premiers à réagir sont les militants de L214 qui occupent une place de leader d'opinion, tandis que les publics auxquels ils s'adressent (médias professionnels, intellectuels ou grand public) occupent bientôt une place de suiveurs.

L'ampleur du débat qui s'est installé autour de ces vidéos, puis la quantité de reportages ou de publications qui ont suivi, empêche quiconque l'aurait voulu de ne pas être confronté à cette question et ceci, quel que soit l'intérêt qu'on lui porte : accord, désaccord ou indifférence. En usant de « violence symbolique » par le choc que les images produisent, L214 a réussi à mobiliser les affects des regardeurs et sortir la question de l'IEA de l'ornière de la fatalité de l'Histoire. En effet, après avoir généré de la satisfaction (sentiment d'abondance des produits carnés, confiance et sentiment de sécurité sanitaire), l'IEA est devenue un sujet d'inquiétude et même de rejet. Mais comment les militants de L214 sont-ils parvenus à leurs fins ?

Si la première étape de construction de leur discours vidéomilitant a consisté à accumuler des indices à l'écran, il a été question, dans un second temps, de toucher la sensibilité des publics. Pour cela, l'association a choisi d'appuyer le principe de claustrophobie qui caractérise l'IEA en rendant visible une somme de stigmates systémiques qui interrogent l'exploitation industrielle des animaux et en particulier les dispositifs techniques qui génèrent de la promiscuité, des blessures ou encore de la peur (enclos, camisolles, couloirs de circulation étroits, cuve à gazage, etc.). Des images-forces qui donnent la nausée tout autant qu'elles font frémir en dévoilant soudainement des pratiques violentes tenues à l'écart des yeux du grand public depuis plus de 150 ans.

Ces images montrent des fragments de réalité inconnus du grand public et elles ont pour objectif de toucher sa sensibilité en embarquant une somme de fantasmes que j'expliquerai ici en convoquant le concept freudien d'« inquiétante étrangeté » (Danon-Boileau, 2009 ; Freud, 1985 [1919]). Ce concept sert à désigner un sentiment dérangent, mystérieux ou négatif qui surgit quand un individu est confronté à une situation inconnue. Il recoupe le mystère, l'enfermement, le noir, la nuit, l'interdit, la peur ou encore

¹³⁰ Le syntagme est employé par Georges Vigarello invité à la radio pour parler de la sortie du troisième tome de *Histoire des émotions* à la rédaction de laquelle il a contribué (2017) : <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-d-ali-baddou/l-invite-d-ali-baddou-13-octobre-2017>

le mal et la principale réponse qu'on y apporte concernant la question de l'IEA est – par effet de miroir – le plein air. On considère ce dernier comme une condition élémentaire pour le bien-être de l'animal, de la même manière qu'il est vital pour l'Homme. Quand rien ne va, ne disons-nous pas qu'il faut prendre l'air ? S'aérer la tête ? Changer d'air ? Et quand l'Homme est profondément malade ne lui est-il pas recommandé d'aller faire des cures pour respirer le bon air de la mer ou de la montagne ?

Mais cette « inquiétante étrangeté » qui façonne le rapport émotionnel qu'on va entretenir à la souffrance et à la mort animales résonne bien au-delà de ce qui est visible. Car la visualité est intrinsèquement « polycentrique » c'est-à-dire qu'il y a une multiplicité de perspectives selon laquelle le contenu visuel peut être regardé et que la vue est aussi contaminée par le travail des autres sens, elle est touchée par des représentations, des discours ou encore des règles (Shohat & Stam dans Mirzoeff, 1998 : 45-47).

L'autre sens qui est ainsi touché en priorité est l'audition. Le théoricien Michel Chion a consacré l'essentiel de ses travaux à la dimension sonore des contenus audiovisuels, soulignant qu'« on ne voit pas la même chose quand on entend ; on n'entend pas la même chose quand on voit » (1990 : 3). Dans les vidéos de L214, les sons jouent comme autant d'indices de la souffrance, de la maltraitance et du caractère impropre à la consommation de la chair d'animaux. On mentionnera, par exemple, le bruit assourdissant que génèrent les piailllements simultanés de milliers poussins dans les couveuses, les cris de ces agneaux jetés par-dessus un balustre par cet opérateur malveillant ou les hurlements de ces porcs en train de descendre dans une cuve à gazage. Autant de sons qui rendent compte d'une réalité acoustique et qui, dans le même temps, rendent cette réalité insupportable. Notons également que les vidéos-reportages de L214 contiennent une autre dimension sonore qui est le commentaire. Celui-ci peut être *formel*, c'est-à-dire qu'il est redondant avec l'image pour orienter la vision et focaliser l'attention. Il peut aussi prendre la forme d'un commentaire *de fond* qui vient donner une teinte idéologique ou politique à la proposition¹³¹ (en pensera, par exemple, à cette phrase acide du comédien et journaliste Guillaume Meurice présentant L214 : « c'est une association qui nous montre comment ça se passe – a priori pas super bien – pour les animaux dans les élevages et dans les abattoirs »¹³²). Enfin, il peut y avoir de la musique, comme dans la vidéo *Derrière les murs de l'abattoir de Limoges* dans laquelle on peut entendre un thème

¹³¹ Chris Marker avait parfaitement montré cela dans son documentaire *Lettre de Sibérie* (1957) où une même scène tournée en URSS est montée avec trois commentaires distincts : une glorification du régime socialiste, une description simple et une diatribe contre le modèle collectiviste.

¹³² <https://www.youtube.com/watch?v=UvZNptubW4w>

de piano doux et mélancolique mixé avec les bruits de l'usine (moteurs de machines, cris des animaux, paroles des Hommes)¹³³.

Il y a également le montage qui appuie ce phénomène. On pensera à la vitesse ou au contraire la lenteur des séquences vidéo qui vont toucher les sensibilités. On pensera encore au caractère voyeuriste des plans-séquences en prises de vue subjectives ou en caméra cachée qui vont avoir un impact émotionnel. Plus épisodiquement, des effets de montage sont utilisés comme dans cette vidéo tournée à l'abattoir du Vigan où deux fondus enchaînés (à 1'00 et 2'35) appuient respectivement les gestes anormaux des employés et le fait qu'il ne s'agit pas de gestes isolés, mais bien des gestes répétés : le jet d'animaux dans un couloir de circulation, ainsi que l'électrocution d'autres animaux¹³⁴. Je mentionnerai encore ces vidéos (*Des animaux en souffrance*, 2013 ; *Élevage de cochons*, 2007-2008) qui s'ouvrent sur un carton « attention certaines images peuvent choquer », lequel carton remplit une fonction performative qui introduit un rapport émotionnel à ce qui va être vu¹³⁵.

Il y a enfin le hors-champ qui assoit le caractère clos des élevages et des abattoirs et qui participe à l'émergence de ce sentiment d'inquiétante étrangeté. Il suggère que les images ont pu être tournées à côté de chez soi, ce qui a pour effet de mobiliser l'attention et toucher d'effroi. Ces rapports d'échelle entre l'intérieur et l'extérieur, ce qu'on voit et ce qui est suggéré, la distance et la proximité d'avec son intimité personnelle, sont autant de caractéristiques qui façonnent le rapport émotionnel des publics à ces vidéos. Mais il y a également tout ce qu'on sait ou qui nous est indiqué en voix over et qui est absent à l'image : par exemple, les responsables des abattoirs ou les services vétérinaires, dont on sait qu'ils sont pourtant présents dans ces lieux et qui n'apparaissent jamais à l'écran.

La puissance affective de ce discours est incontestablement renforcée par les représentations communes d'animaux qui entourent les Hommes dès leur enfance, que ce soit dans les livres, à la télévision ou au cinéma, et qui façonnent leur rapport sensible au monde : la tendresse (avec la souris Mickey ou l'éléphant Babar), la répugnance (les sauterelles et les grenouilles dans les pages de l'Apocalypse) ou encore la violence (« la manducation de la chair animale est toujours reliée à l'idée de péché ou tout au moins d'interdit » nous dit Durand - 1997 : 129). La puissance affective de ce discours peut aussi reposer, à l'occasion sur la culture des individus, comme dans cette scène de la vidéo *Abattoir de Pézenas - mise à mort des cochons* où on voit un employé entrer dans le champ

¹³³ <https://www.youtube.com/watch?v=-T1ZgV3kAs0>

¹³⁴ <http://www.l214.com/enquetes/2016/abattoir-made-in-france/le-vigan/>

¹³⁵ Les 2 vidéos mentionnées ont, depuis, été retirées du site de L214.

de la caméra et monter sur un petit promontoire, qui remplit une fonction temporaire de scène, pour exécuter une danse macabre, qui consiste à tourner sur soi-même les bras en l'air, et qui n'est pas sans rappeler celle du tueur au début du film *Massacre à la tronçonneuse* (Hooper, 1974)¹³⁶.

On voit donc qu'il existe un ensemble de structures normatives et de représentations iconiques de la vie animale qui sont communément partagées par les Hommes et qui façonnent tout autant leurs représentations qu'elles y sont profondément ancrées. Et les vidéos de L214 appuient précisément à cet endroit, selon un principe d'analogie antagoniste qui permet le surgissement de ce qu'on appellera, à la suite de Christophe Traïni, un « dispositif de sensibilisation » (2012). Ce dispositif « désigne l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue. Les dispositifs de sensibilisation mis en œuvre par les entrepreneurs de cause fomentent souvent de larges éventails d'émotions qui favorisent plusieurs des processus indispensables aux processus de mobilisation collective » (ibid.).

2.3.3. Voir et croire

Le processus de fabrication de la preuve vidéo par L214 s'adosse, de manière conjointe, aux deux grands principes de production d'une preuve. D'un côté, il y a un processus pragmatique et quantitatif consistant à accumuler, corroborer puis présenter de manière ordonnée une suite d'indices à des publics. D'un autre côté, il y a un processus anthropologique et qualitatif consistant à présenter un fait en usant de rhétorique et en y adjoignant une dimension poétique, afin de toucher la sensibilité de ces mêmes publics. Ce processus complexe de fabrication de preuves vidéo a clairement pour objectif d'imposer l'association comme une structure capable d'autorité scientifique et judiciaire sur la question de l'IEA.

Sur le premier axe, les processus de présentation et d'agencement des indices dans les vidéos font précisément écho aux mécanismes de production de preuves scientifiques : collecter et organiser des données, mais aussi communiquer et médiatiser des résultats. Cette volonté de s'imposer comme autorité scientifique est clairement exprimée dans une

¹³⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=zeOZMZtEHq0>

vidéo populaire tournée à l'abattoir d'Houdan dans laquelle le journaliste et comédien Guillaume Meurice nous indique qu'il ne « faut pas être chercheur au CNRS pour constater que ce n'est pas une partie de plaisir pour les animaux »¹³⁷. Un commentaire qui cherche à asseoir l'autorité de L214 dans sa capacité à produire des preuves scientifiques. Mais cette autorité prend surtout forme à travers des collaborations ténues que L214 a engagées avec des universitaires, que ce soit pour l'analyse de rushs ou la médiation de son discours (publications, communication lors de conférences ou de rencontres, etc.).

Cette façon de procéder a pour fonction de légitimer l'action de l'association, de l'éloigner le plus possible de la seule logique militante et de faire en sorte qu'elle soit soutenue par les médias, une partie de la communauté scientifique et bientôt les pouvoirs publics, car la raison politique moderne est précisément adossée aux discours scientifiques (que ce soit dans le domaine de l'éducation ou de la santé, de l'aménagement du territoire ou de la géopolitique, les décisions qui sont prises par les Hommes d'État s'appuient pour l'essentiel sur le discours d'universitaires ou d'experts). C'est la vidéo tournée en caméra cachée dans l'abattoir du Vigan entre les mois de juin 2015 et février 2016, puis diffusée sur Internet le 22 février 2016, qui va asseoir l'autorité scientifique de L214¹³⁸. Après son visionnage, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll va, en effet, prendre la décision d'ouvrir une commission d'enquête en vue de modifier la loi relative aux conditions d'abattage des animaux.

Mais ça serait sans compter sur ce processus consistant à associer une dimension émotionnelle aux indices visuels, afin d'en faciliter la lecture et embarquer l'adhésion des publics (à la manière dont procède l'avocat lors d'une audition pour rallier à la cause de sa plaidoirie le juge ou les jurés). Car celui-ci aura probablement eu un effet puissant sur la volonté du ministre d'inviter une large communauté de professionnels et de spécialistes à interroger l'IEA, renforçant par là même la plausibilité du discours de L214 et conduisant à la prise de deux décisions immédiates : la mise en place d'une surveillance accrue dans les élevages et les abattoirs à partir de 2017 et, avant cela, la mise en accusation de l'abattoir du Vigan et de certains de ses personnels.

Les 23 et 24 mars 2017, un procès s'ouvre au tribunal de grande instance d'Alès pour juger trois employés de l'abattoir qu'on voit maltraiter des animaux sur les vidéos. Marc, « un employé [aujourd'hui licencié] de l'abattoir est renvoyé pour les délits d'*actes de cruauté et sévices graves sur animaux* »¹³⁹. Gilles et Nicolas « seront jugés pour des faits de

¹³⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=UvZNptubW4w>

¹³⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=DgzcLfQJLPI>

¹³⁹ <http://www.20minutes.fr/montpellier/1972975-20161202-gard-proces-maltraitance-animale-va->

mauvais traitements sur animaux »¹⁴⁰. « La communauté de communes du Pays viganais, personne morale en charge de l'abattoir devra [quant à elle] répondre de plusieurs infractions à la réglementation sur l'abattage des animaux »¹⁴¹ dont l'absence de précaution pour éviter toute souffrance, des saignées tardives, des équipements qui ne sont pas conformes, etc¹⁴². Trente et une infractions au total ont été retenues par le procureur. Face à eux, plusieurs associations se sont constituées partie civile¹⁴³. C'est une première dans l'histoire de la justice française.

Lors de l'audience, les employés se défendent comme ils peuvent invoquant la dureté du métier, une réalité aux antipodes de ce qu'on apprend en formation. Ils dénoncent un matériel défectueux et des cadences de travail qui ne sont pas tenables. Ils peinent par contre à masquer leurs erreurs et leurs comportements rendus évidents par les vidéos¹⁴⁴. « La difficulté de ce métier – la fatigue, le stress – peut expliquer en partie les comportements illégaux, mais ne les excuse pas » conclut le procureur à l'issue des deux jours de procès¹⁴⁵. Marc, le principal prévenu, est finalement condamné à un huit mois de prison avec sursis et 2000€ d'amende, ainsi que l'interdiction d'exercer ce métier pendant cinq ans. Au civil, il devra verser 6300€ à 10 associations de défense des animaux. Ses deux co-prévenus sont relaxés, tandis que la communauté de communes devra payer une amende de 3750€¹⁴⁶. Un homme condamné pour l'exemple, mais surtout une institution pointée du doigt pour ses dysfonctionnements (matériel défaillant, manque de contrôle, cadences de travail trop élevées, etc.) : c'est le résultat de l'audience.

Le processus de mise en circulation de vidéos permettant l'ouverture d'un procès sera réitéré les 17 et 18 septembre 2018 au tribunal de Pau, suite à la mise en accusation par L214 de l'ancien directeur et d'employés de l'abattoir de Mauléon-Licharre dans les Pyrénées-Atlantiques pour pratiques illégales et actes de maltraitance. Dans ce cas, ce sont 195 infractions qui ont été relevées après que les vidéos tournées au mois de mars

tenir-ales

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ <http://www.midilibre.fr/2017/02/28/un-dispositif-special-pour-le-proces-de-l-abattoir-du-vigan,1472304.php>

¹⁴² http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/03/23/maltraitance-animale-le-premier-proces-d-un-abattoir-s-ouvre-a-ales_5099253_3244.html?xtmc=abattoir_vigan_ales&xtcr=4

¹⁴³ L214, la Fondation Brigitte Bardot, 30 millions d'amis ou encore la SPA.

¹⁴⁴ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/03/24/a-la-barre-les-tueurs-des-abattoirs-invoquent-cadences-et-materiel-defaillant_5099889_3244.html?xtmc=abattoir_vigan_ales&xtcr=3

¹⁴⁵ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2017/03/24/abattoir-du-vigan-un-an-de-prison-avec-sursis-requis-pour-cruaute-animale_5100575_3244.html?xtmc=abattoir_vigan_ales&xtcr=2

¹⁴⁶ http://abonnes.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/04/28/maltraitance-a-l-abattoir-du-vigan-le-principal-prevenu-condamne-a-huit-mois-de-prison-avec-sursis_5119215_1652692.html?xtmc=abattoir_vigan_ales&xtcr=1

2016 ait été analysées par des spécialistes, puis utilisées lors le procès¹⁴⁷. À l'issue de l'audience, l'ensemble des prévenus sera condamné à des amendes d'un montant variable : 10.000€ pour l'abattoir en tant que personne morale et quelques dizaines ou centaines d'euros pour les cinq accusés, dont une peine de prison avec sursis pour l'ancien directeur à la retraite¹⁴⁸. En retour, le tribunal correctionnel de Pau est saisi pour « atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui » et L214 assigné en justice courant 2019¹⁴⁹.

La recherche de fabrication de preuves vidéo par L214 nécessite de prendre des risques (filmer incognito, parfois mentir pour pénétrer dans les élevages et les abattoirs) et elle peut avoir un coût : se retrouver en situation d'infraction. Deux militants, dont Sébastien Arsac, ont notamment été condamnés au motif d'être entré dans un abattoir sans autorisation pour y installer et y récupérer des caméras¹⁵⁰. Mais de manière générale, dès lors que la preuve vidéo est produite et qu'elle est médiatisée par les militants, elle peut être utilisée comme telle dans le cadre d'une procédure pénale (selon la logique du *pas vu, pas pris*). Le principe est celui de la preuve libre (article 427 du code de procédure pénale¹⁵¹) consistant à rapporter une preuve, même par des procédés déloyaux, voire illicites, à l'instar de ces enregistrements vidéo clandestins réalisés par L214.

Mais qu'en est-il de la possible mise en doute des contenus vidéos et de leur agencement ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, les images elles-mêmes n'ont jamais fait l'objet de critique ouverte, ni dans le cadre des auditions de la commission Falorni, ni dans les affaires qui ont suivi, ni par les médias, ni par les responsables et personnels des élevages et des abattoirs. Ce n'est que de manière anecdotique qu'on aura pu entendre des professionnels de l'IEA invoquer le caractère exceptionnel d'un comportement pour écarter ou minimiser tout risque de condamnation (éthique et/ou judiciaire). On voit donc ici la force évocatrice et le caractère probant de ces vidéos qui est permis par ce que Daniel Jacobi appelle leur « figurabilité », autrement dit : leur capacité à véhiculer de la

¹⁴⁷ <https://www.20minutes.fr/justice/2337335-20180917-pau-apres-videos-glacantes-l214-proces-abattoir-bio-ouvre-lundi-pau>

¹⁴⁸ https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/10/29/souffrance-animale-l-ex-directeur-de-l-abattoir-de-mauleon-condamne-a-six-mois-de-prison-avec-sursis_5376224_1653578.html

¹⁴⁹ https://www.l214.com/lettres-infos/2019/06/03-appel-proces-mauleon-a/?utm_source=Association+L214&utm_campaign=29f20fa459-EMAIL_CAMPAIGN_2019_06_03_03_10&utm_medium=email&utm_term=0_2859894380-29f20fa459-198393693 (l'association sera finalement condamnée en novembre 2019 à verser des amendes à l'abattoir, ainsi qu'aux salariés : <https://www.l214.com/lettres-infos/2019/11/27-abattoir-mauleon-condamnation/>).

¹⁵⁰ Cf. La revue de presse sur le site de L214 : <https://www.l214.com/revue-de-presse-proces-de-linfiltration-de-labattoir-de-houdan>

¹⁵¹

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071154&idArticle=LEGIARTI000006576544>

connaissance et des idées, à donner forme à des abstractions ou des concepts, à rendre accessible ce que les mots ne parviennent pas (ou mal) à transmettre (1999 : 104 ; 2005 : 18).

C'est ainsi que depuis 2016, sous l'effet combiné des révélations portées ou relayées par L214 au sein d'un consortium international (l'Open Wing Alliance¹⁵²), divers acteurs de l'agroalimentaire français ont décidé de prendre la question de l'IEA à bras le corps et de mettre un terme à certaines pratiques telles que la vente d'œufs de poules élevées en batterie (magasins Monoprix dès 2016 et la plupart des autres enseignes telles que Carrefour, Leclerc ou Auchan à horizon 2025) ou l'utilisation de ces mêmes œufs dans la fabrication de produits alimentaires (Michel & Augustin, Danone ou Sodebo), ce qui conduit mécaniquement à la disparition programmée de l'élevage intensif des poules en cage pour 2025¹⁵³. C'est ici le caractère intolérable de ce type d'élevage (exiguïté des espaces, promiscuité des animaux, enfermement permanent ou encore risque permanent d'épidémies et de cannibalisme) qui est communément admis et qui a conduit à ce renversement.

¹⁵² <https://www.openwingalliance.org/>

¹⁵³ <https://www.l214.com/distributeurs-bannissant-oeufs-batterie>

Partie 3 — Les conditions de la réception

3.1. La réception des vidéos dans les médias

3.1.1. La stupéfaction des médias face aux images tournées dans l'abattoir d'Alès

Comme le souligne Eliseo Verón, les médias sont de formidables « objets de connaissance » (1981 : 7) qui ont d'ailleurs conduit à l'émergence de champs (sociologie des médias, Media Studies) et même d'une discipline en France : les sciences de l'information et de la communication (Jeanneret & Ollivier, 2004). L'étude de leur « morphologie » – c'est-à-dire de la relation entre leur *raison sociale* et la forme des objets qu'ils proposent (Soulez & Kitsopanidou, 2015 : 7-8) – permet de saisir à la fois le quotidien et le particulier, le banal et l'extraordinaire, en ce sens qu'ils l'événementialisent et souvent le routinisent. Je m'explique. De la même manière que Verón analyse – dans une perspective constructiviste – le traitement médiatique d'un incident survenu dans une centrale nucléaire américaine en 1979 dans son ouvrage *Construire l'événement*, et nous montre que les médias tiennent une place centrale dans sa construction sociale, le traitement médiatique des révélations vidéo faites par L214 va lui aussi participer à la construction d'un nouveau fait de société. Plus encore, là où la médiatisation de l'affaire de *Three Mile Island* va conduire à une prise de conscience généralisée des dangers possibles du nucléaire, celle de L214 va conduire à une prise de conscience des dysfonctionnements de l'IEA.

Ce sont pour ces raisons qu'il m'apparaît essentiel d'étudier le traitement médiatique de l'affaire. Car les médias ont cette incroyable capacité à imposer des sujets et à façonner notre réalité environnante. Ils décrivent, analysent et essaient d'objectiver des faits (du moins, c'est la qualité d'un journalisme consciencieux), ils produisent eux-mêmes de la connaissance (dans le cas du journalisme d'investigation), et finissent par installer dans la vie des individus de nouvelles réalités avec lesquelles il va falloir composer (Verón, 1981). Ces réalités peuvent être liées à des événements (comme dans le cas de l'incident nucléaire de *Three Mile Island*) ou à des découvertes (comme dans le cas des vidéos de L214). Une différence toutefois : là où le média jouit d'une autonomie relative concernant la réception et le traitement de l'événement (je précise *relative*, car il peut recourir à des informateurs ou faire appel à des experts pour expliciter l'événement), il remplit davantage une fonction *relai* ou une fonction de *caisse de résonance* pour un tiers

informateur dans le cas de la découverte (Katz & Lazarsfeld, 2006 [1955]). Ce tiers informateur peut être un scientifique ou un lanceur d'alerte (ou les deux combinés, comme dans le cas de l'affaire du Mediator révélé par Irène Frachon - 2019).

On pourrait m'opposer, en contexte numérique, que le tiers informateur n'a plus guère besoin des médias institués pour diffuser sa découverte. Il suffit d'un blog et de comptes de réseaux sociaux pour faire ce travail. Pourtant, trois choses retiennent l'attention. Les médias institués ont d'abord la capacité de transformer l'information : la sémiotique militante devient une sémiotique informationnelle, la dénonciation est objectivée en fait journalistique et le discours négligeable de L214 devient un discours audible. Les médias institués conservent ensuite une fonction amplificatrice : eux seuls favorisent une diffusion massive de l'information. À ces deux réalités anciennes vient s'ajouter une nouvelle fonction : les médias institués remplissent une fonction attractive pour le tiers informateur. Les publics vont connaître son identité, s'abonner à sa newsletter, devenir son ami sur Facebook ou son follower sur Twitter ; d'autres médias l'inviteront pour s'exprimer dans ses colonnes ou sur son antenne. C'est précisément la stratégie que L214 a mis en œuvre avec succès puisque l'affaire de l'abattoir d'Alès, révélée en octobre 2015, l'a été en collaboration avec des journalistes de l'hebdomadaire *Le Point* qui ont assuré l'expertise des rushs et ont divulgué l'information en avant-première avant qu'elle soit reprise massivement et rapidement sur d'autres canaux selon un principe éprouvé de circulation de l'information entre les médias (Neveu, 2013 [2001] : 55-56) et de convergence des sujets traités (Schlesinger, 1992 : 83)¹⁵⁴.

On pourrait également m'opposer que les médias ont traité cette affaire de manière distincte et variable, en fonction de leur idéologie ou de leur positionnement politique. Mais ça serait leur donner trop de poids, comme nous le rappelle Schlesinger (ibid.), car l'essence d'une information et sa formalisation dépend le plus souvent de la source. Dans *Policing the Crisis*, Stuart Hall et ses collaborateurs ont été les premiers à montrer que la parole de la source, dès lors qu'elle est avérée (comme c'est le cas avec des organisations structurées telle que L214) et suffisamment critique à l'égard du système, aveugle les journalistes au point d'inhiber leur propre sens critique (1978 : 59). Dans l'affaire portée par L214, on observe ainsi une uniformité de traitement¹⁵⁵.

¹⁵⁴ « Les coulisses peu reluisantes de l'abattoir d'Alès », *Le Point*, édition du 14 octobre 2015. Un entretien conduit avec un des deux journalistes ayant écrit l'article a aussi ouvert la piste d'une possible stratégie de la part de L214 consistant à s'assurer la circulation de ses images puisqu'elles passent ainsi sous le régime du droit de la presse, ce qui leur évite d'éventuels problèmes juridiques.

¹⁵⁵ La constitution du corpus repose sur un braconnage médiatique consistant à aller fouiller des sources éparses de manière extensive, afin d'appuyer cette thèse du comportement moutonnier des médias vis-à-vis de l'information mise en circulation par L214 : presse quotidienne (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), presse hebdomadaire (*Le Point*, *L'Express*) ou encore radio (*France Culture*, *Europe 1*).

Le 14 octobre 2015, concomitamment à la publication du journal *Le Point*, L214 met en ligne une vidéo commentée par la comédienne Hélène de Fougerolles qui dénonce les conditions d'abattage, mais aussi d'hygiène, de l'abattoir municipal d'Alès, une petite ville du sud de la France. Aussitôt, de grands quotidiens nationaux comme *Le Monde* ou *Le Figaro* s'emparent du sujet et font paraître des articles brefs se faisant à la fois l'écho de la vidéo (elle-même insérée dans l'article en ligne) et de la fermeture de l'abattoir décidée par la municipalité dans la foulée¹⁵⁶. Les commentaires des journalistes sont lacunaires, mais en prise avec une stupéfaction certaine. On peut lire dans *Le Monde* : « des chevaux étourdis manifestent des signes de conscience », « après avoir refusé au cours de la journée du mercredi 14 octobre de commenter ces vidéos, la mairie d'Alès s'est contentée d'envoyer un communiqué de presse dans la soirée », « un carnage quotidien ». Tandis que dans *Le Figaro* la journaliste commente : « des images qui donnent la nausée », « contacté par *Le Figaro*, l'abattoir n'a pas souhaité répondre », « les comportements de panique et les manifestations de douleur sont patents ».

Cette même journée, *Le Monde* s'affiche comme le journal prenant le plus à cœur le sujet avec trois autres publications. D'abord, un premier papier dans le supplément *Économie* du journal auquel est associée, là encore, la vidéo de L214. La journaliste revient sur un certain nombre de règles mises en place au niveau européen qui sont censées légiférer sur les abattoirs : installations adaptées à la circulation et au « confort » général de l'animal dans cet environnement, étourdissement préalable ou encore comportement éthique des personnels¹⁵⁷. Suivront une publication de la vidéo dans la rubrique *Planète* du *Monde* en ligne, ainsi qu'une reprise de la dépêche AFP.

À la télévision, France 3 propose un sujet dans chacune de ses trois éditions du JT (midi, 19h et minuit) les 14 et 15 octobre 2015. France 2 et M6 proposent un sujet le 15 octobre 2015, tandis que Canal+ invite Sébastien Arsac pour témoigner le 16 octobre 2015. Dès lors, et de manière éparse, on commence à voir émerger une série de sujets portés par cette affaire. L'édition de *C dans l'air* du 27 octobre 2015 sur France 5 est consacrée à la nourriture et à la viande, tandis que *Le Monde* fait paraître un article ce même jour sur le recul de la consommation de produits carnés en France ; le JT de midi sur France 3 propose le 4 novembre 2015 un sujet sur une manifestation d'éleveurs à Alès, tandis que

¹⁵⁶ http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2015/10/14/l-abattoir-municipal-d-ales-ferme-apres-la-diffusion-d-images-choquantes_4789496_3244.html?xtmc=l214&xtcr=87 ; <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/10/14/01016-20151014ARTFIG00312-l-abattoir-municipal-d-ales-ferme-apres-la-diffusion-d-une-video-choc.php> (20 février 2018).

¹⁵⁷ http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2015/10/15/abattoirs-ce-que-dit-bruxelles_4790403_3234.html?xtmc=l214&xtcr=86

l'émission *28 minutes* sur Arte invite sur son plateau le leader de L214 Sébastien Arzac le 16 décembre 2015¹⁵⁸. Mentionnons également cette journée spéciale « À quoi ressemblera le monde en 2050 ? » organisée par Europe 1 le 26 novembre 2015 en préparation de la COP21 qui se tient à Paris¹⁵⁹. Un des moments phares de ce programme aura été cette petite phrase de l'intellectuel médiatique et politique Jacques Attali : « nous allons tous devenir végétariens », dénonçant le coût écologique de l'élevage (consommation d'eau surdimensionnée, production de gaz à effets de serre)¹⁶⁰.

Une enquête préliminaire concernant des faits de cruauté et de mauvais traitements d'animaux est ouverte. Mais durant l'hiver 2018, plus de deux ans après la diffusion des images, le procès n'a toujours pas été instruit. La fondation Brigitte Bardot et Anymal – une structure pilotée par l'humoriste médiatique Rémi Gaillard – prennent le relai et dévoilent de nouvelles images-chocs, condamnant de surcroît l'inaction des pouvoirs publics¹⁶¹. En effet, le nouveau gouvernement d'Emmanuel Macron et son ministre de l'Agriculture Stéphane Travert ont abandonné le projet de loi Falorni – consistant à rendre obligatoire le contrôle vidéo dans les abattoirs – voté en janvier 2017 sous la précédente présidence de François Hollande¹⁶².

L'affaire au « retentissement national » (comme cela est écrit dans *Le Monde*) prendra fin trois ans et demi plus tard, au printemps 2019, après que le tribunal de police a définitivement déclaré irrecevables plusieurs actions d'associations militantes constituées parties civiles (dont L214) « en raison notamment du fait que les vidéos n'avaient pu être datées et que la prescription s'appliquait alors à la plupart des infractions »¹⁶³. Seules trois des 175 infractions relevées et présentées au procureur de la République d'Alès ont été considérées comme recevables, conduisant le directeur de l'abattoir à régler trois amendes de 400 euros (pour inadaptation des pièges équins, des pièges bovins et absence de protection visuelle des ovins).

¹⁵⁸ L'ensemble de ces programmes ont pu être repérés grâce au moteur de recherche de l'INAthèque, ainsi que les moteurs de recherche des différents quotidiens nationaux. Ce travail de repérage n'est pas exhaustif, mais bien argumentatif.

¹⁵⁹ <https://www.europe1.fr/evenements/a-quoi-ressemblera-le-monde-en-2050-2625269>

¹⁶⁰ On sait que Jacques Attali a, par ailleurs, des intérêts sur cette thématique puisqu'il est un des cofondateurs de l'ONG Positive Planet qui œuvre dans le sens d'une meilleure adéquation entre les problématiques économique et environnementale dans les aires géographiques pauvres.

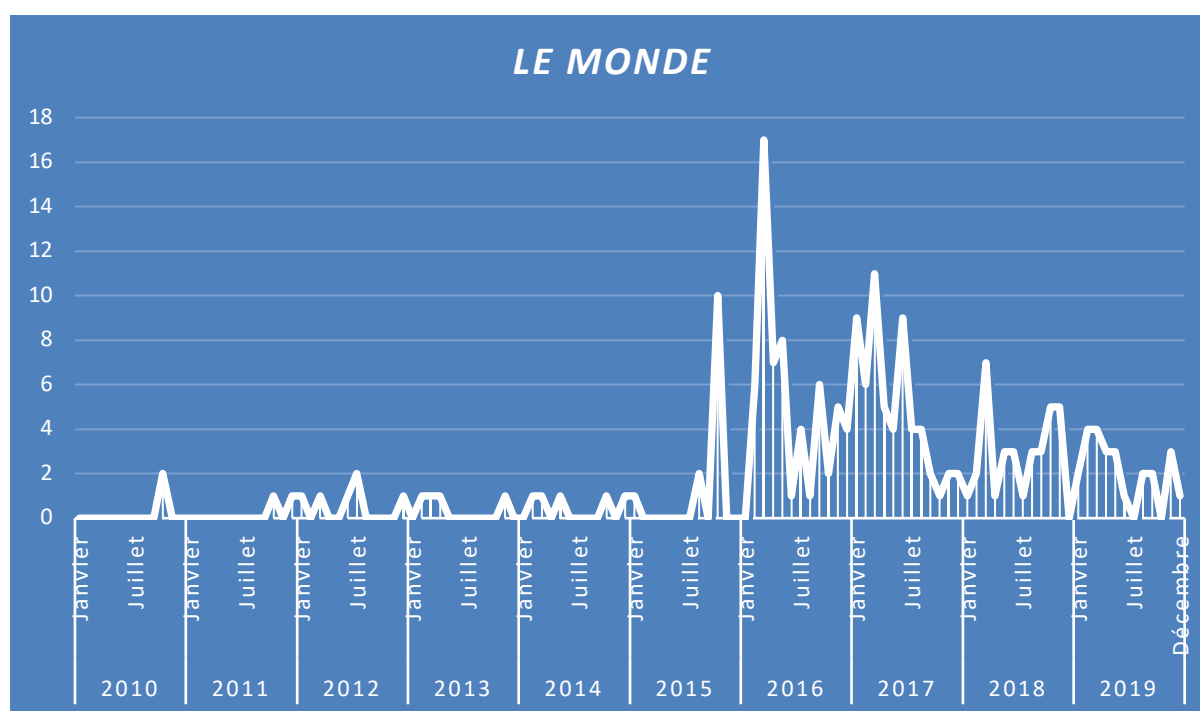
¹⁶¹ <http://www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/animaux-de-ferme/elevage/actualites/2018-05-BB-RGaillard-Ales-abattoir>

¹⁶² https://www.lexpress.fr/actualite/societe/abattoirs-la-videosurveillance-experimentee-mais-pas-obligatoire_2012023.html

¹⁶³ https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/04/08/abattoir-d-ales-trois-amendes-de-400-euros-pour-le-directeur_5447320_3244.html

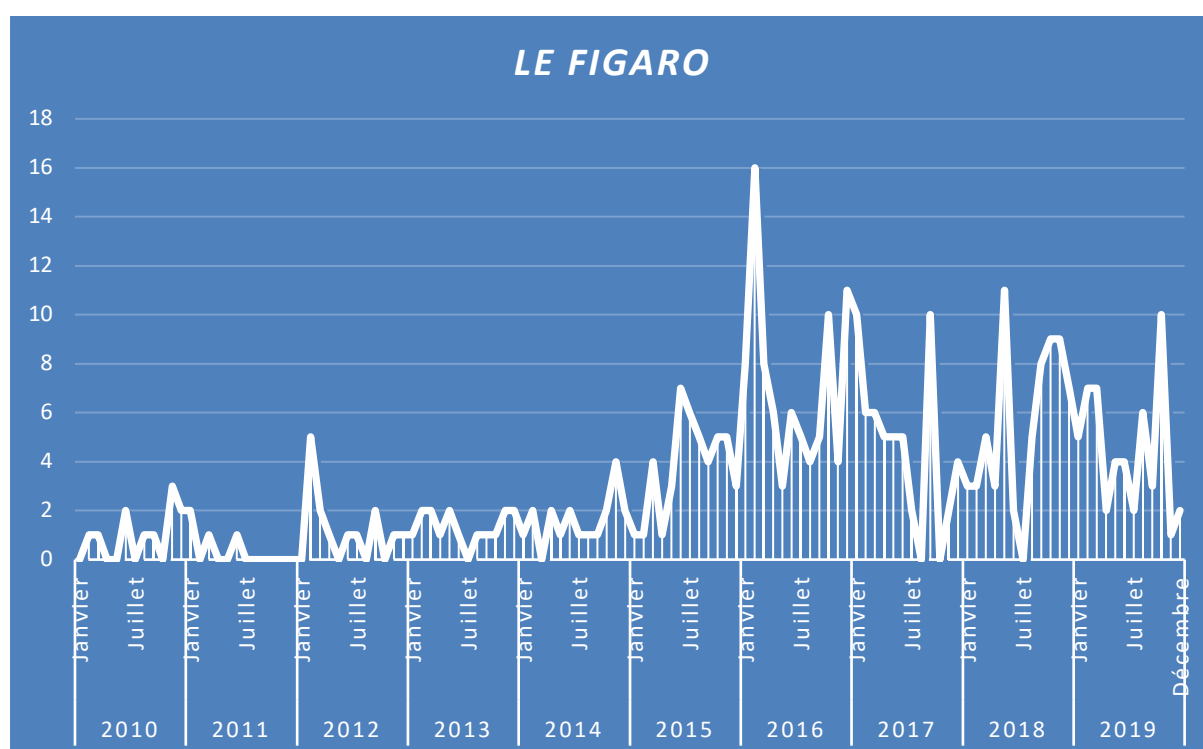
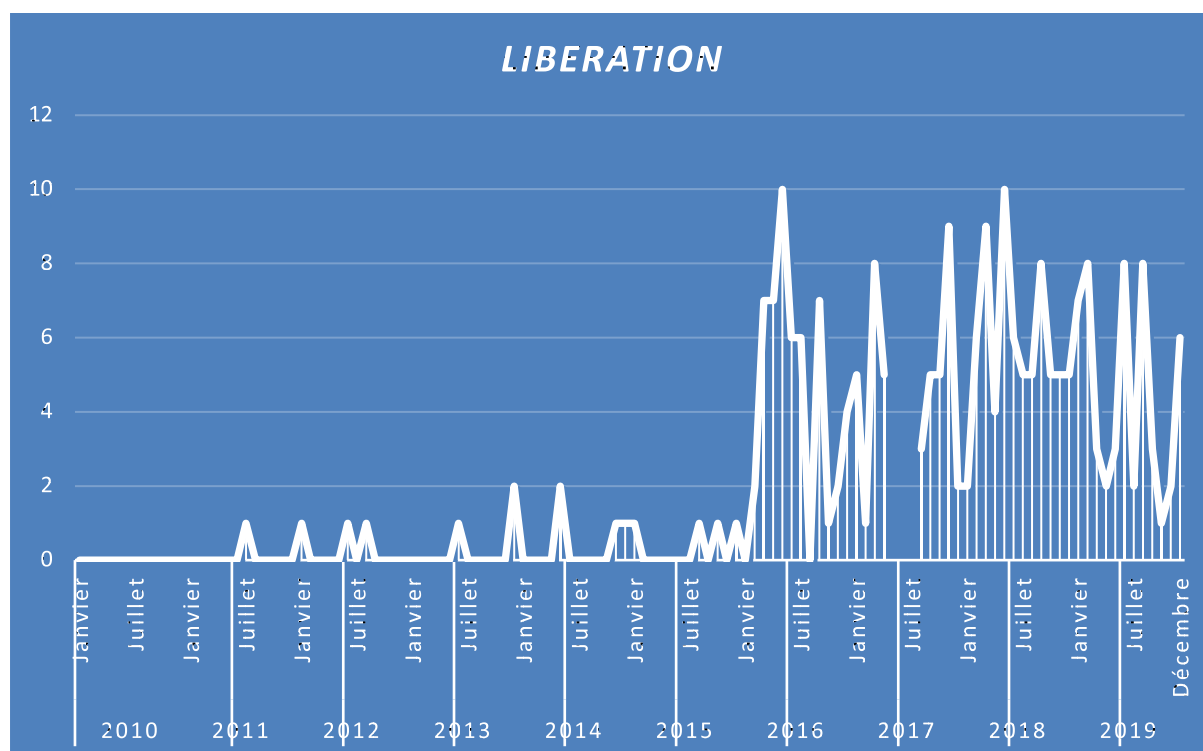
3.1.2. Le sommet informatif

Le coup fatal est porté par L214 le 22 février 2016 avec la publication d'une nouvelle vidéo tournée dans un abattoir distant d'à peine quelques kilomètres d'Alès, au Vigan. Le processus consiste, cette fois-ci, à prévenir les journalistes pour qu'ils anticipent la publication de leurs articles à date de publication de la vidéo, cette fois-ci commentée par la chanteuse du groupe Lilly Wood and the Prick, Nili Hadida¹⁶⁴. Dès le lendemain, la réouverture d'une commission d'enquête sur « les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français » – inauguré quelque temps auparavant, mais en sommeil – est effective. Le traitement médiatique est alors exponentiel, comme le montrent les trois graphiques suivants¹⁶⁵ :



¹⁶⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=DgzCLfQJLPI>

¹⁶⁵ Ce travail a été mené à partir d'une fouille autour de l'utilisation du mot « abattoir » dans les articles.



Ces graphiques ont été réalisés sur la base du nombre d'articles publiés entre 2010 et 2019 sur L214 et l'IEA dans trois grands quotidiens nationaux : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*¹⁶⁶. La fourchette a été choisie avec suffisamment d'amplitude en aval pour

¹⁶⁶ Ce choix a été effectué parce qu'il s'agit de quotidiens, ce qui permet de suivre avec précision, au jour le jour, l'évolution du traitement de l'information.

montrer qu'il n'y a pas eu un tassement temporaire du traitement de la question de l'IEA avant 2015, mais bien une quasi-absence de traitement, puis l'apparition soudaine d'un sujet de société traité massivement par les médias, d'abord avec la vidéo tournée à Alès par L214, puis celle tournée au Vigan qui va conduire à l'ouverture quasi simultanée de la fameuse commission d'enquête Falorni diligentée par le ministre de l'Agriculture d'alors, Stéphanie Le Foll¹⁶⁷. On observe un pic soudain du nombre de publications en octobre 2015, un tassement entre novembre 2015 et janvier 2016 qui laisse présager du possible caractère ponctuel de l'événement, puis une reprise nette du nombre de publications en février 2016 suivi d'un traitement médiatique continu du sujet. On voit alors s'installer ce qu'on appelle trivialement *un sujet de société*.

Ce mouvement rend compte du fait que le journaliste n'est pas un simple intermédiaire qui relaie la parole d'une source. Son travail est central dans le poids qu'une information va prendre (Champagne : 2011). En octobre 2015, quand l'affaire de l'abattoir d'Alès est révélée par L214, le statut de l'information et la puissance des images sont loin d'être négligeables. En outre, L214 a déjà rassemblé un large corpus d'indices audiovisuels pouvant être agglomérés sous la forme de preuves. Les médias vont donc donner une place centrale à l'information. Mais le traitement de la question en deux temps, avec un reflux manifeste entre la médiatisation de l'affaire d'Alès en octobre 2015, puis celle du Vigan en février 2016, tend à nous montrer qu'un principe de précaution a été appliqué. La généralisation et la transférabilité du premier témoignage vidéo à d'autres situations n'étaient pas assurées. L'affaire d'Alès aurait pu être un cas isolé.

L'effet à la fois cumulatif et de redondance que produit la vidéo tournée au Vigan quelques mois plus tard façonne une réalité qui était jusqu'alors difficilement perceptible et même difficilement acceptable : celle du dysfonctionnement des abattoirs français et de la souffrance animale que génèrent ces dispositifs. En outre, le problème n'est pas circonscrit à une industrie de masse ou privée, car l'abattoir du Vigan est un petit établissement sous gestion municipale, spécialisée dans le bio. Avec cette nouvelle affaire, c'est soudainement l'ensemble d'un système qui est pointé du doigt et quand une question n'est plus isolée, mais systémique, on voit alors émerger un sujet. Pour les médias, *faire sujet* c'est s'assurer de la pérennité d'une question en la traitant sous différents angles. Ici, il devient alors possible d'interroger les conditions de travail des employés des abattoirs, la filière de la viande et celle du bio, la maltraitance animale, le

¹⁶⁷ Je préciserai deux choses. J'ai exclu de mes graphiques tous les articles traitant (essentiellement en 2013) du scandale de la viande de cheval dans les produits de la marque Spanghero, ainsi que les articles concernant l'affaire de la fermeture et des licenciements de l'abattoir Gad entre 2014 et 2015.

végétarisme ou encore l'antispécisme. Une masse de thématiques qui convergent toutes dans une même direction : celle de l'IEA.

À ces éléments factuels vient s'ajouter l'émotion qui est associée à cette révélation. Difficile, en effet, de ne pas être interloqué par la violence des images captées par L214 qui sont à la fois « une *ressource* » pour sa stratégie, car elle permet de dévoiler la fragilité du système qu'elle dénonce, en même temps qu'elle constitue un moyen efficace d'attirer l'attention des médias « toujours à l'affût d'événements sensationnels qui devraient stimuler la curiosité des lecteurs et de l'*establishment* politique » (Cefaï, 2007 : 259-260). Cette dimension émotionnelle va être tout à fait centrale dans la reprise, puis la mise en circulation de l'information relative à l'affaire du Vigan qui engage la stupéfaction des journalistes eux-mêmes et de la population qui est confrontée à ces images.

Ainsi, dans les différentes éditions de *Libération*, du *Monde* et du *Figaro* des 23 et 24 février 2016, on installe un rapport émotionnel à la vidéo en utilisant un champ sémantique traduisant, d'une part, ce qui est rendu visible à l'écran et reprenant, d'autre part, le contenu d'un communiqué presse publié par L214¹⁶⁸ : de la « souffrance », « des images choquantes », des « images [...] prises en caméra cachée [...] à l'instar d'une vidéosurveillance », des « actes de cruauté », de « mauvais traitements », des « animaux mal étourdis, moutons lancés violemment contre les barrières, coups répétés »¹⁶⁹. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs réagi en conséquence puisque l'abattoir a immédiatement été fermé à titre préventif et qu'une enquête a été diligentée suite au « dépôt d'une plainte » par L214.

Dans son analyse des émotions médiatiques, Jean-François Tétu (2004) liste quatre vecteurs non exclusifs utiles pour embarquer la sensibilité des publics : (1) la compassion et la dénonciation ; (2) la figure d'autorité ; (3) la menace sociale et les entraves à la sociabilité ; (4) la menace latente et omnipotente. Sur ce sujet spécifique de la dénonciation de l'IEA et des souffrances animales, les quatre critères sont embarqués, d'abord par les journalistes, ensuite par leurs publics (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs), ce qui expliquerait à la fois l'importance médiatique donnée au sujet et l'épaisseur sociale qu'il va prendre progressivement au sein de la société. Ajouté à cela qu'il ne faut pas négliger l'importance que tient la croyance dans l'information : sa

¹⁶⁸ <https://www.l214.com/communications/20160223-abattoir-vigan>

¹⁶⁹ cf. https://www.liberation.fr/france/2016/02/23/abattage-une-nouvelle-video-montre-les-pratiques-d-un-abattoir-certifie-bio-du-gard_1435228 ; https://www.lemonde.fr/videos/video/2016/02/23/les-images-choquantes-d-actes-de-cruaute-dans-un-abattoir-bio_4870111_1669088.html?xtmc=abattoir_vigan&xtcr=36 ; <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/02/23/97001-20160223FILWWW00060-gard-une-video-choc-tournee-dans-un-abattoir.php>

véracité, son caractère mobilisateur et le sous-texte idéologique ou politique qu'elle embarque (Charaudeau, 2000).

Dans l'affaire qui nous occupe ici (1) il y a de l'empathie avec les animaux, mais aussi avec les ouvriers des abattoirs qui ont des conditions de travail déplorable ; (2) on met en avant L214, qui est une figure d'autorité dont la voix est parfois incarnée par des personnalités médiatiques (Hélène de Fougerolles, Guillaume Meurice) ; (3) il y a un conflit entre les tenants de cette industrie, les progressistes qui souhaitent voir évoluer le système et les réformistes qui souhaitent son abolition ; (4) il y a de possibles risques sanitaires, une opposition montante à l'IEA et des questions éthiques de défense animale qui se posent. Concernant la croyance dans l'alerte portée par L214 elle réside, j'en parlais précédemment, dans le caractère visuel des preuves, mais aussi leur dimension cumulative. Elle repose également sur des formes plus ou moins évoluées d'empathie avec la cause défendue par l'association et de mise à mal du système capitaliste tel qu'il est constitué aujourd'hui.

Si les journalistes sont donc le plus souvent sous le joug de leurs sources et qu'ils sont sujets à relayer de l'information de manière abrupte, les médias institués occupent aussi une place dans le contrôle des sources à travers des opérations de corroboration et de recoupement qu'ils mettent en œuvre¹⁷⁰. On comprend également qu'ils instaurent un rapport émotionnel avec leurs publics (lectorat, auditeurs, téléspectateurs ou internautes) pour capter leur attention et instruire un dialogue avec eux. Mais l'opération ne s'arrête pas là. Tout sujet peut potentiellement nourrir un autre sujet. Tout sujet n'est pas épuisé dès lors qu'il a été abordé. Ce principe de pérennisation du sujet est un enjeu pour le journaliste, en même temps qu'il est un enjeu de société.

3.1.3. L'IEA : un sujet bientôt routinier

Là où Erik Neveu oppose l'événement (« l'explosion de la navette *Challenger* ») et la routine (« le conseil des ministres du mercredi ») dans le travail journalistique (2013 [2001] : 52-53), j'ai proposé précédemment de distinguer l'événement (l'incident à la centrale nucléaire de Three Mile Island) et la révélation d'une découverte (le dysfonctionnement des appareillages techniques et des faits de maltraitance animale dans les abattoirs d'Alès et du Vigan) en pointant le rôle des intermédiaires (en

¹⁷⁰ Il est avéré que des cellules d'experts au sein des rédactions font ce travail.

l'occurrence la place de l'association L214 dans la révélation qui m'occupe ici). Il m'importe ensuite de souligner que certains événements et que certaines découvertes ont la faculté d'installer ou d'alimenter des sujets à nouveau frais : l'incident à la centrale nucléaire de Three Mile Island, on le voit dans les travaux d'Eliseo Verón, a conduit les médias à mettre davantage en avant la question des politiques écologiques et énergétiques (1981). Dans le cas des révélations faites par L214, on voit surgir des questionnements de fond autour des valeurs (critiquables, à bien des égards) du système capitaliste et du bien manger.

On aura ainsi observé que s'il y a bien un traitement de l'affaire d'Alès avec 10 articles publiés consécutivement dans *Le Monde*, le sujet est totalement abandonné jusqu'à l'affaire du Vigan (17 publications consécutives dans ce même journal) qui ouvre ensuite la voie à un grand nombre de publications sur le sujet. À la fin de l'année 2015, *Le Figaro* fait paraître, dans une dynamique similaire, 7 articles traitant de l'abattoir alésien, avant un abandon relatif du sujet, puis une reprise avec l'affaire du Vigan. *Libération* fait aussi référence à L214, mais de manière plus succincte et épisodique (une publication en octobre et une autre en décembre 2015) : c'est là encore l'affaire du Vigan qui ouvre un cycle de publications.

À partir de février 2016, plus un seul mois ou presque ne s'écoule sans que ces trois grands quotidiens nationaux ne traitent au moins une fois d'un sujet dans lequel il est fait mention de L214, des abattoirs, de la maltraitance animale ou encore de sujets alimentaires en lien avec l'exploitation animalière. Ces articles portent sur de nouvelles affaires révélées par l'association, rendent compte des avancées de la commission Falorni, interrogent l'IEA ou se font l'écho d'enquêtes conduites autour du thème de l'alimentation. Quelles soient ou non encapsulées dans les articles en ligne, qu'on s'y réfère ou qu'on raconte ce qu'elles montrent quand elles sont absentes, les vidéos de L214 tiennent une place centrale. Comme témoignages issus du travail d'observation de l'association, ces vidéos « orchestrent » (au sens d'Yves Winkin, 2001 [1996] : 54-91) l'argumentation des journalistes, premiers récepteurs de ces contenus qui partagent ensuite informations et impressions avec les lecteurs.

Outre le traitement maintenant régulier des affaires dévoilées par l'organisation militante (« Derrière les murs de l'abattoir de Limoges » ou « Mise à mort des bovins sans étourdissement à l'abattoir de Pézenas » en 2016 ; « Enquête dans un élevage Maître Coq » en 2018, etc.), les rédactions déclinent le sujet qui rencontre un écho politique d'envergure. *Le Monde* fait ainsi paraître des articles aux titres éloquentes : « les abattoirs, territoires perdus de la République » (11 mars 2016) ; « coproduits et cadavres

d'animaux : une industrie parallèle » (18 mars 2016). Dans *Le Figaro* on peut lire « ...Pourquoi les abattoirs français sont critiqués ? » (5 avril 2016), tandis que *Libération* fait paraître « Être cruel et rentable ? » (8 avril 2016) ou « Les politiques, plus ou moins amis des bêtes » (21 septembre 2016).

De la même manière, la question alimentaire intéresse les journaux qui font paraître des publications titrées dans *Le Monde* : « on a encore du mal à faire le lien entre les vidéos chocs et le steak dans notre assiette » (26 février 2016), « Comprendre la galaxie végétarienne » (7 avril 2016), « Le Vêga, ou l'art de l'ersatz » (18 avril 2016) ; dans *Le Figaro* : « Ce n'est pas pour ça que je vais devenir végétarienne » (4 juillet 2016) ou « Le véganisme, une pratique alimentaire qui grignote du terrain » (23 août 2016) ; dans *Libération*, enfin : « Portons un coup au plaisir carnivore » (4 avril 2016) ou « Viande in vitro, vade retro ? » (21 septembre 2016).

Ce qui apparaît ici de manière éclatante, c'est que ces affaires portées par L214 installent un nouveau modèle de société ou, pour le dire autrement, une nouvelle représentation du monde. La mise au jour des dysfonctionnements de l'IEA installe de nouvelles croyances, de nouvelles représentations et de nouvelles valeurs qui influencent les acteurs sociaux dans leur perception de ce qui les entoure (Foucault, 1998 [1966]). Bien entendu, et la précision a son importance, il n'est pas question de dire ici que le régime végane remplace désormais l'omnivorisme, mais il y a une reconnaissance progressive des vertus d'une alimentation davantage végétale. De la même manière, il serait inexact de dire qu'un nouveau modèle d'élevage et d'abattage est en train de s'imposer massivement¹⁷¹. Pourtant, il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que les révélations de L214 ont massivement modifié le rapport de la population aux animaux et à la viande. Et les médias ont tenu une place centrale dans ce mouvement.

Parallèlement à cette routinisation des sujets ayant trait à l'IEA, on observe à la suite de Philip Schlesinger, une professionnalisation du travail de L214 en direction des médias de masse qui repose sur la publication plus ou moins régulière de contenus clé-en-main (les vidéos pouvant être plus ou moins nouvelles et originales, car les images et les sujets ont tendance à se recouper dans le temps) qui peuvent être repris sur les sites internet ou les réseaux sociaux, être commentées par voie de presse écrite ou radiophonique (1992). Une question travaillée en profondeur par Alison Anderson dans *Media, Culture and the Environment* (1997) notamment lorsqu'elle déploie une analyse du cas Greenpeace « passé maître en la matière, en offrant aux télévisions les images chocs

¹⁷¹ Il est encore moins question de son abolition pourtant prônée par certains militants issus des mouvements véganes.

tournées par ses soins des Zodiacs de militants s'interposant entre baleiniers et cétacés » (Neveu, 2013 [2001] : 57).

Les militants de L214, comme ceux de Greenpeace, ont des objectifs culturels tournés vers ce que Joshua Gamson appelle un désir d'« harmonie avec la nature » qui vient contraster une certaine forme de progrès technologique (une critique qu'on peut aisément apparenter à la « critique de la raison instrumentale » chez Adorno et Horkheimer – 1974 [1944-1947]). Émerge alors un rapport ambivalent à propos des technologies, des pouvoirs publics, mais aussi de la science, car on soutient une forme de suspension du progrès. Un mouvement qui va avant tout à l'encontre la technocratie, sans rejeter massivement la technologie, comme nous le montre L214 qui façonne « une rhétorique visuelle et verbale pour fabriquer des instruments de lutte qui soient efficaces contre les institutions » (Jasper, 1997 : 171) en tirant parti de la technologie pour sa cause (ici la vidéo, le web et les réseaux sociaux).

Ainsi, on voit que L214 a installé un modèle d'enquêtes vidéographiques reposant sur des formats courts, un principe d'association entre les images ayant pour objectif d'entraîner l'adhésion, une musique anxiogène, mais aussi le recours au parrainage de personnalités qui prennent la parole dans ces vidéos pour mobiliser le grand public. Ainsi, on aura entendu l'humoriste Rémi Gaillard lancer « de plus en plus de personnes diminuent leur consommation de viande, et j'en fais partie. D'autres choisissent de ne plus manger les animaux, et j'espère arriver à ça » ou Nili Hadida, la chanteuse du groupe Lili Wood & The Prick nous dire : « La viande heureuse ça n'existe pas, et il faut arrêter de fermer les yeux ». Ces enquêtes sont ensuite insérées dans un site Internet, mises en circulation sur les réseaux sociaux et bientôt reprises, comme on l'a vu, par les médias.

L'inspiration a été trouvée du côté de l'ONG américaine *Mercy for Animals* (MFA) fondée en 1999 par Nathan Runkle. MFA est une organisation qui se préoccupe de la protection des animaux de ferme et encourage l'adoption d'un régime végétarien. Pour cela, la structure a mené des enquêtes clandestines révélant des cas de maltraitance animale dans des élevages et des abattoirs, mais aussi dans les rodéos, un sport populaire aux États-Unis qui implique principalement des chevaux ou des taureaux, ainsi que des moutons et des vaches (pratiques dites du *Mutton* ou *Cow bustin'*). Outre des films de dénonciation, MFA conduit des actions de sensibilisation à deux niveaux : autour du végétarisme et de ses bienfaits pour la cause animale ; autour de la maltraitance qu'induit l'exploitation industrielle des animaux. Deux axes repris par L214.

3.2. La réception des vidéos par les intellectuels

3.2.1. Mobiliser les *sachants*

La mise au jour des dysfonctionnements de l'IEA par L214 a rapidement conduit les médias à faire appel à des spécialistes pour en parler. Presse, radio ou télévision se tournent bientôt vers les quelques chercheurs qui travaillent de près ou de loin sur le sujet¹⁷². Mais c'est la question proprement animalière qui est privilégiée par ces derniers. Le débat glisse donc rapidement d'une dénonciation de l'IEA (le système concentrationnaire est-il adapté à l'élevage et à l'abattage ? Les normes d'hygiène sont-elles respectées au sein de l'IEA ? Etc.) vers des questionnements alimentaires (manger ou non de la viande est-il une nécessité biologique ? Ne serait-ce pas davantage une question d'ordre culturel ? Pouvons-nous tuer des êtres de pleine conscience à des fins alimentaires dès lors qu'on peut consommer quantité de produits végétaux ? Etc.).

Sans prétendre dresser une liste exhaustive des personnalités qui sont bientôt sous le feu des projecteurs, je propose toutefois de brosser un rapide portrait de certaines d'entre elles, car elles ont été interrogées ou citées à plusieurs reprises dans les médias pour leurs travaux en relation avec la question animale. Depuis l'affaire de l'abattoir d'Alès en octobre 2015, toutes ont fait l'objet d'une ou plusieurs invitations à l'antenne de *France Culture* et toutes ont publié un article et/ou ont été citées dans un article du *Monde*, de *Libération* ou du *Figaro*¹⁷³. Par ordre alphabétique :

- L'historien Éric Baratay est consulté pour sa connaissance des relations homme-animal, notamment la place occupée par les animaux dans la société humaine et son approche de l'éthologie qui consiste à positionner le regard historique depuis la perspective animale et non plus humaine (comportements, souffrances ressenties), ce qui est une gageure compte tenu du regard anthropocentré qui caractérise les sources utilisées.

¹⁷² Ce type de problématique a très bien été traité par la sociologie de l'expertise (Trepas, 1996).

¹⁷³ Ces 4 médias (*France Culture*, *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*) ont été retenus parce qu'ils ont tous été engagés sur la question animale à travers un traitement abondant du sujet et, pour certains d'entre eux, dans l'organisation de manifestations.

- L'ingénieur agronome et sociologue Éric Birlouez témoigne d'une expertise sur la question de l'éthique alimentaire et les attentes des consommateurs : circuit de production, modes et tendances, risques sanitaires, etc. Travaillant dans une perspective historique, il montre que les recommandations et prescriptions alimentaires ne sont pas nouvelles et qu'elles ont, au contraire, existé de tout temps.
- La philosophe Florence Burgat se distingue par ses prises de position probablement parmi les plus radicales en faveur de la cause animale. Elle soutient la nécessité d'un nouveau paradigme social tourné vers une égalité de droits entre les Hommes et les animaux. Un modèle qu'elle a façonné au long court à travers plusieurs ouvrages majeurs et un certain opportunisme de circonstance avec la parution en 2017 de son *Humanité carnivore*.
- L'ethnologue Jean-Pierre Digard est un spécialiste de la domestication animale et des animaux domestiques à qui l'on doit une prise de position intellectuelle radicale en 2018 dans *L'animalisme est un anti-humanisme*. Il y critique vigoureusement les mouvements animaliste, antispéciste, végétarien ou encore végane qui s'évertuent à diaboliser l'Homme. Il pose ainsi la question du rapport que les personnes composant ces organisations entretiennent à leur propre humanité. Car l'animal reste avant tout – nous dit-il – « un élément déterminant du processus de civilisation ».
- La philosophe Élisabeth de Fontenay se positionne sur une ligne connue depuis 1988 et la parution de son *silence des bêtes* où elle s'oppose à l'idée de hiérarchisation entre le traitement de la vie humaine et de la vie animale. Catholique convertie au judaïsme, par ailleurs spécialiste de la Shoah, elle n'hésite pas non plus à faire le parallèle entre l'extermination des juifs dans les camps et le fonctionnement de l'IEA.
- La philosophe Corine Pelluchon fait entendre sa voix sur des questions d'éthique, d'écologie et d'action politique en particulier autour du thème de la bioéthique. Son *Manifeste animal* paru en 2017 a fait d'elle un des porte-étendards de la défense animale et d'une abolition pure et simple de l'IEA.
- La sociologue de l'INRA Jocelyne Porcher mène des recherches sur les relations de travail entre les Hommes et les animaux, ainsi que les conditions d'élevage et d'abattage des animaux. Fermement antivégétarienne et antivégane, elle se

montre en faveur d'une alimentation carnée, tout en condamnant l'IEA à laquelle elle souhaite voir se substituer un abattage à la ferme.

Non pas qu'ils soient les seuls spécialistes de ces questions (la France ou l'aire francophone en compte d'autres parmi lesquels le sociologue de l'alimentation Claude Fischler, le professeur de littérature Renan Larue auteur d'un *Que sais-je ?* sur le véganisme et tenant du courant des Vegan Studies à l'université californienne de Santa Barbara, la géographe Ophélie Véron de l'université de Sheffield auteure d'un *Planète végane* en 2017 ou encore l'anthropologue Noëlie Vialles, spécialiste de l'alimentation carnée et affectée à des fonctions de recherche au collège de France), mais ce sont les chercheurs à la fois les plus accessibles (ils travaillent en France et même à Paris, et ils font des apparitions dans les médias depuis longtemps, ce qui les assoit comme experts) et les mieux audibles (ils ont des positions claires sur les questions alimentaire, éthique ou sanitaire)¹⁷⁴.

À côté de ces chercheurs, quelques personnalités médiatiques se font entendre à l'instar du journaliste et militant antispéciste Aymeric Caron (*No steak*, 2013 ; *Antispéciste : réconcilier l'humain, l'animal et la nature*, 2016), du militant animalier Allain Bougrain-Dubourg toujours prompt à prendre la parole si l'occasion lui en est donnée, notamment sur la foi de sa notoriété médiatique (*Lettres des animaux à ceux qui les prennent pour des bêtes*, 2018), du romancier Jean-Baptiste Del Amo (*Règne animal*, 2016 ; *L214 une voix pour les animaux*, 2017), de l'ancien ouvrier d'abattoir Stéphane Geffroy auteur de *À l'abattoir* (2016), du journaliste Geoffrey Le Guilcher qui a passé 40 jours infiltrés dans un abattoir pour les besoins d'une enquête publiée en 2017 (*Steack Machine*), de l'ancienne présidente du MEDEF Laurence Parisot reconvertie en défenseur de la cause animale, notamment auprès de la fondation Brigitte Bardot, ou encore de l'ancien scientifique, traducteur du Dalai-Lama et moins bouddhiste Matthieu Ricard (*Plaidoyer pour les animaux*, 2014).

Cette mouvance animalière, comme l'appelle Florence Burgat (2009), trouve ses principales références théoriques dans le monde anglo-saxon, en particulier aux États-Unis et en Australie. *Animal Liberation* de Peter Singer (1975 ; traduit en français sous le titre de *La libération animale* en 1993) peut être vu comme le texte fondateur du mouvement éponyme. Aux côtés de la ligne utilitariste de Peter Singer, citons Tom Regan avec *The Case for Animal Rights* qui élabore en 1983 une philosophie des droits des animaux ou Gary Francione qui critique le statut juridique de l'animal vue comme

¹⁷⁴ Une fouille à partir des moteurs de recherche de différents médias (*France Culture*, *Le Monde*, etc.) révèle un nombre important d'occurrences qui permet d'en attester.

propriété de l'Homme dans *Rain without Thunder: The Ideology of Animal Rights Movement* (1996). On mentionnera également Bernard E. Rollin avec *The Unheeded Cry* (1988), David DeGrazia et son *Taking Animals Seriously. Mental Life and Moral Status* (1996) ou Steven M. Wise et son *Rattling the Cage* (2000).

En France, cette mouvance prend forme autour des *Cahiers antispécistes*, revue fondée en 1991 pour « remettre en cause le spécisme », c'est-à-dire « l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées sur les victimes si elles étaient humaines »¹⁷⁵. C'est en ce sens qu'on pourra entendre de nombreux militants et théoriciens faire régulièrement des rapprochements entre la condition animale et la Shoah pour critiquer le système concentrationnaire et le principe de mise à mort massif et mécanisé¹⁷⁶. Que ce soit dans les publications des *Cahiers antispécistes* ou dans d'autres publications, deux axes d'intervention se dessinent : d'une part, trouver une voie éthique et législative permettant l'arrêt de l'exploitation industrielle des animaux ; d'autre part, œuvrer pour l'arrêt pur et simple d'une alimentation carnée. En ce sens, la voie ouverte par L214 sur l'amélioration des conditions d'élevage et d'abattage (qui satisfait la plus grande part de la population) ne constitue qu'une étape pour les personnes participant activement au mouvement.

S'opposent ainsi les réformistes et les abolitionnistes. Les premiers condamnent l'élevage et l'abattage massifs tel qu'ils ont été mis en place dans le système industriel capitaliste et les souffrances inutiles qu'ils provoquent à l'encontre des animaux (élevage de foies gras, élevage de fourrure, corrida, chasse à courre, etc.). Mais ils ne rejettent pas les bienfaits de certaines pratiques (expérimentations à des fins chirurgicales ou médicales, hygiène et professionnalisme des personnels d'abattoirs). Plus encore, ils ne s'opposent pas à la consommation de produits carnés (la chasse est considérée par une partie d'entre eux comme un mal nécessaire et il leur apparaît difficile de se passer de l'usage de produits carnés dans la fabrication de certains produits, comme la gélatine bovine dans les bonbons ou les sorbets). Sur cet axe (mettre un terme à l'IEA sans se priver d'une alimentation carnée) c'est la sociologue Jocelyne Porcher qui se distingue.

De l'autre côté, les abolitionnistes s'opposent fermement à l'exploitation animale, ainsi qu'à la consommation de viande. Leur philosophie est davantage marquée par une critique du capitalisme consistant à dénoncer les abus de pouvoir de certains groupes institutionnalisés, comme la fédération nationale des chasseurs, ou des puissants groupes industriels de la filière. Ils en appellent donc à l'adoption généralisée d'un régime

¹⁷⁵ [http:// www.cahiers-antispecistes.org](http://www.cahiers-antispecistes.org)

¹⁷⁶ Je tiens à préciser ici que je doute de la pertinence intellectuelle ou scientifique d'une telle démarche.

alimentaire végétarien, voire végétariste, au sein de la population. Idéologiquement, c'est probablement Florence Burgat qui est la personnalité la plus radicale sur ces questions. Ainsi, on peut lire dans un article paru en 2009 : « on peut se demander si le rôle de la défense animale est de se borner à veiller à l'application des lois et des règles déontologiques. On peut se demander si l'idéal du *oui, mais sans souffrance* est sérieusement envisageable. On doit surtout se demander si ce mouvement ne doit pas constituer une opposition à la pratique dominante sous peine de se vider de tout contenu, de toute réflexion, de toute inquiétude et de toute force. Mais la mouvance animalière a, ces dernières années, changé de visage : elle s'est rajeunie, virilisée, radicalisée, et armée sur le plan théorique ».

3.2.2. Un forum à la Sorbonne sur la question animale

Le samedi 13 janvier 2018, *France Culture* et l'université de la Sorbonne co-organisent une rencontre sur le thème de l'animal. Deux ans à peine après les révélations de L214 relatifs aux dysfonctionnements de l'IEA, deux institutions culturelles et scientifiques parmi les plus importantes en France s'unissent pour traiter cette question et en faire, si l'on en croit les propos introductifs de la directrice de *France Culture* Sandrine Treiner, « un grand enjeu contemporain ». L'objectif de la rencontre : répondre à « une demande croissante de transversalité et de décloisonnement des connaissances » sur cette question au sein de la population¹⁷⁷. Devant un parterre d'auditeurs acquis à la cause animale, très empathique et manifestement sensible aux régimes végétarien et véganien (les interventions de la philosophe et militante animaliste Corine Pelluchon ont, par exemple, été systématiquement applaudies), cet événement va avoir une triple fonction : entériner la place centrale de la question animale dans notre société, fixer définitivement le débat autour de quelques thématiques structurantes (alimentation, anthropomorphisme, droit ou éthique) et enterrer le caractère exceptionnel de la question pour la transformer en question commune.

La journée s'ouvre autour d'un débat entre un historien de la vie des animaux et des représentations animales, Michel Pastoureau, et un historien des relations Homme-animal, Éric Baratay¹⁷⁸. Le producteur Emmanuel Laurentin commente la toile marouflée de Pierre Puvis de Chavannes située au-dessus de l'estrade du grand amphithéâtre de la

¹⁷⁷ <https://www.franceculture.fr/evenement/forums-france-culture-2018-une-nouvelle-formule>

¹⁷⁸ <https://www.dailymotion.com/video/x6db9g0>

Sorbonne. Celle-ci représente un bois sans animal (sinon un petit lézard) et se pose comme métaphore de ce qu'Éric Baratay nomme le « trou noir de l'histoire », autrement dit : l'absence quasi obsessionnelle de traitement de la question animale dans les travaux historiques (2012). Pourtant, à y regarder de près, les textes sont truffés de mentions aux bêtes. C'est cette question de savoir comment le souci de l'animal est venu aux hommes qui va articuler cet échange.

Jusqu'au 18^e et 19^e siècle, la question est abordée des seuls points de vue moral ou théologique. Le courant dominant au sein des communautés humaines, selon Michel Pastoureau, nous invite à ne pas confondre l'Homme et l'animal, car l'animal est une créature imparfaite et impure. Ainsi, tous les comportements allant contre cet état de fait (se déguiser en animal ou avoir une affection trop grande pour un animal) est considéré comme immoral et comme un péché. Une autre vision minoritaire cohabite pourtant avec ce courant. Elle repose sur l'idée aristotélicienne d'une « communauté des êtres vivants » relayée par Saint Paul et corroborée par la représentation du Christ naissant dans une étable au milieu des Hommes et des animaux.

Les animaux sont surtout mentionnés dans les textes comme objets de représentation de la puissance (de l'ours ou du lion, lequel est le plus puissant ? Le premier perdra sa primauté au Moyen-Âge avant de reprendre l'ascendant au 20^e siècle dès lors qu'il investit l'univers enfantin sous la forme d'une peluche). La question du bien-être ou de la souffrance des animaux domestiques et des animaux de travail apparaît de manière éparse, le plus généralement, dans des sources « vernaculaires »¹⁷⁹. Celle du végétarisme prend forme aux 18^e et 19^e siècles chez les quakers anglais qui refusent l'esclavage, les hiérarchies et logiquement les souffrances animales¹⁸⁰.

C'est à la Révolution française, dans un contexte grandissant de brutalité à l'égard des animaux et de sensibilité croissante, qu'on finit par se préoccuper plus largement de la question animale. Une situation qui résulte, de manière combinée, d'une augmentation de la consommation de produits carnés (l'abattage s'industrialise à la périphérie des villes), des mobilités (permises par les chevaux) ou encore des divertissements (dresseurs, dompteurs, montreurs)¹⁸¹. Les animaux sont ainsi progressivement considérés comme des êtres opprimés qu'il faut protéger (lutter contre l'abattage de rue et les comportements violents des cochers à l'égard des chevaux ; les montreurs

¹⁷⁹ C'est, du moins, ce que Michel Pastoureau met en avant lors de cette conférence.

¹⁸⁰ C'est, du moins, ce qu'Éric Baratay met en avant lors de cette conférence.

¹⁸¹ Sur la question des sensibilités, Michel Pastoureau montre bien qu'une société accepte des choses à un moment donné qu'elle n'acceptera plus, plus tard. Il ajoute qu'il s'agit d'une question culturelle marquée par la morale et les sensibilités occidentales.

d'animaux sont priés de ne plus circuler dans les rues de Paris avec des animaux en laisse ou enchaînés ; naissent également des projets avortés de parcs zoologiques – comme au Jardin des plantes de Paris – qui véhiculeraient une image de liberté des animaux). En 1850, le vote de la loi Grammont concernant la protection des animaux contre les mauvais traitements viendra en point d'orgue de cette situation (Agulhon, 1981)¹⁸².

Ce premier débat en forme d'introduction ouvre une discussion philosophique animée par Adèle Van Reeth entre le neurobiologiste, spécialiste du vivant, Alain Prochiantz et la philosophe animaliste Corine Pelluchon¹⁸³. Sans que leurs positions ne soient fondamentalement opposées (l'un et l'autre condamnent fermement la souffrance animale et ils s'accordent à dire que les Hommes ont des devoirs vis-à-vis des animaux), une somme d'éléments nuance très largement leurs réflexions. S'oppose ainsi le pragmatisme darwiniste déclaré du premier au militantisme politique revendiqué de la seconde. Deux postures à haute valeur ajoutée médiatique, car elles rendent compte du débat actuel qui se pose au sein de la société.

Concernant les différences entre animalité et humanité, Alain Prochiantz rappelle d'abord que du point de vue darwiniste, l'Homme est aussi un animal. Il précise toutefois que ce qui le caractérise est sa capacité à contenir son animalité, parce qu'il a un cerveau plus évolué que celui de ses proches cousins (les bonobos) et qu'il a développé une culture (une pensée logique, la parole, des techniques, etc.). Ainsi, nous dit Prochiantz, « ce sont les Sapiens qui sont ici en train de discuter des chimpanzés, ce sont les Sapiens qui ont construit le pont de Brooklyn, ce sont les Sapiens qui ont écrit *La critique de la raison pure* et ce sont les Sapiens, en raison de cette culture, qui ont inventé le Droit qui n'est pas un droit naturel [mais] une construction intellectuelle, sociale ». Un Droit qui positionne l'Homme dans la nature et le positionne vis-à-vis des autres animaux. Un Droit qui conduit l'Homme à s'imposer des devoirs vis-à-vis des autres animaux.

S'accordant avec Alain Prochiantz sur le fait que les animaux ne sont pas des « agents délibératifs » (« ils ne votent pas, ils n'écrivent pas non plus *La critique de la raison pure* »), Corine Pelluchon précise qu'il n'est pas question de calquer les droits de l'animal sur ceux de l'Homme, mais de traduire en termes juridiques les obligations concrètes des humains à l'égard des animaux. Il y a des aberrations industrielles (l'IEA rend les poules cannibales et pour éviter cela on leur mute le bec) auquel il faut mettre un terme par un ensemble de règles plus contraignantes (les animaux ont des besoins de base qui limitent le droit

¹⁸² C'est, du moins, ce qu'Éric Baratay met en avant lors de cette conférence.

¹⁸³ <https://www.dailymotion.com/video/x6dbbet>

de l'Homme à en user comme bon lui semble). L'Homme n'a pas une souveraineté absolue et le droit doit s'imposer « comme un outil pour orchestrer le chaos de notre existence ».

Au-delà et en dehors de la seule mécanique juridictionnelle, Corine Pelluchon oppose ensuite au rationalisme de son confrère neurobiologiste un monde sensible éveillé par les animaux, nous rappelant combien les affects sont aussi des moteurs de l'histoire. En ce sens, elle soutient le développement un nouveau modèle (dit-elle) de « cohabitation » entre les Hommes et les animaux qui n'est pas basé sur les seuls intérêts humains. Au végétarisme « éthique » (comme elle l'appelle) on aura ainsi vu s'ajouter un végétarisme « contextuel » (comme elle l'appelle là encore) qui témoigne d'une opposition grandissante au système industriel (les vidéos de L214 ont incontestablement contribué à son émergence, ce que souligne en creux la philosophe lorsqu'elle évoque, à un moment donné, les conditions misérables de travail des personnels de l'IEA « qu'on a vu » exprime-t-elle de manière allusive, partant du principe que tout le monde a vu ou a eu vent de ces images).

Le dernier sujet à être abordé porte sur le rapport entre l'être humain et la nature. Prochiantz considère que le discours animaliste bascule souvent dans les travers d'un discours de sauvetage de la nature déifiant la nature après la fin des croyances religieuses (au moment des Lumières). Or pour lui, il est tout à fait essentiel de ne pas tomber dans ce travers. La distinction entre l'Homme et la nature reste un impératif majeur dans notre société. Ce qui conduit Prochiantz à conclure sur l'idée que « Sapiens doit être protégé avant les autres espèces » et cela pour assurer sa survie aussi longtemps qu'il le peut (il soutient notamment la nécessité des expérimentations médicales sur les animaux qui lui apparaissent aujourd'hui incontournables pour soigner les Hommes), car, nous rappelle-t-il : la nature survivra à l'Homme, mais tant que l'Homme est là, l'enjeu pour lui est d'asservir la nature. Et il faut garder en tête que le traitement de la question animale est ainsi dicté, très égoïstement, par le propre intérêt de l'Homme.

Lors de cette table-ronde, on aura noté les interventions délibérément provocatrices d'Alain Prochiantz à l'égard des mouvements animalistes, car ils tendent – dit-il – à anthropologiser les animaux. Une vision qu'il récuse en profondeur. Sans doute cette condamnation a-t-elle été mue par l'intitulé de la troisième table ronde qu'il a pu lire dans le programme : *Prolétariat animal, de l'exploitation à la libération ?* Quoi qu'il en soit, ses interventions soulignent à plusieurs reprises la fracture intellectuelle qui divise ceux qui ont une vision anthropologisée de l'animal et ceux qui la récusent, les derniers s'accordant avec l'idée qu'il y a dans la nature des animaux de rente, mais aussi des animaux sauvages qu'on peut difficilement appréhender sous les régimes du Droit ou de

l'éthique. Quoi qu'il en soit, c'est bien de l'animal de rente dont il est question dans la troisième table ronde. Un animal anthropologisé dans une perspective moins animaliste que marxiste, parce que prolétarisé.

Jocelyne Porcher est très à l'aise avec cette question du prolétariat animal, car elle est le chantre d'une approche opposant l'élevage – qu'elle définit comme une relation de coopération – à l'IEA – qui repose sur un principe d'exploitation de l'animal par l'Homme. Elle déploie ainsi une théorie en diachronie des relations Homme-animal au travail montrant les évolutions et les errements de celle-ci (2011). Sa vision de l'animal de rente dans la société contemporaine est donc celle d'une créature déclassée qui n'a de valeur que par sa capacité à se reproduire (en référence à l'étymologie latine du mot *prolétaire*, *proletarius* dérivé de *proles*) ; elle montre ensuite comment les animaux sont enrôlés dans une mécanique productiviste puissante (celle qui fabrique le prolétaire chez Marx) mettant l'animal au rang de travailleur aliéné et exploité à une seule fin : celle de générer du profit.

Sa position est atypique dans le paysage intellectuel français (elle ne loue pas les progrès techniques et n'est pas animaliste), mais elle reste a priori la plus audible par le grand public qui manifeste massivement son refus de l'IEA telle qu'elle existe aujourd'hui, sans pour autant vouloir arrêter de consommer de la viande. Ainsi, son projet de retour à un abattage de proximité se rallie très largement les faveurs de ce grand public, même si cela pose encore des questions d'ordre sanitaire¹⁸⁴. Aujourd'hui, ce sont donc les concepts de « produits locaux » et de « circuits courts » qui donnent l'illusion au consommateur de ne plus participer au fonctionnement de l'IEA, mais au contraire à une fabrication artisanale, ce qui est un leurre.

Jocelyne Porcher est d'autant plus critique à l'égard du système industriel et du mouvement animaliste qu'elle condamne violemment l'éthique du dernier stade du capitalisme alimentaire : celui de l'abandon de l'animal comme producteur de matière animale au profit d'un principe de production de matière animale sans les animaux (ne plus partir du corps de l'animal pour produire de l'alimentation carnée, mais de la cellule – ce qu'elle appelle le « vivant subjectif »). Le processus de fabrication d'épisodes de vie sans mort n'a pour elle aucun sens, car la vie et la mort doivent rester intimement imbriquées.

¹⁸⁴ Jocelyne Porcher est partie prenante du projet *Quand l'abattoir vient à la ferme*, afin d'installer un type de pratiques reposant sur l'emploi d'abattoirs mobiles (<https://abattagealternatives.wordpress.com/>)

Philippe Reigné, juriste et CNAM et autre invité de cette table ronde, récuse, au contraire de Jocelyne Porché, l'expression « prolétariat animal » en s'en emparant dans une stricte acception marxiste : le prolétariat désigne celui qui n'a que ses bras pour travailler, il suppose salaire et chômage. Ainsi, l'application à l'animal est un anthropomorphisme qu'il convient de rejeter. Il condamne toutefois l'exploitation industrielle des animaux en proposant de mettre un terme à toutes les formes d'élevage et de trouver les conditions d'une vie harmonieuse entre les espèces, dans la prolongation des thèses de Sue Donaldson et Will Kymlicka (*Zoopolis*, 2016 [2011]). Une dernière proposition à laquelle Jocelyne Porcher souscrit, à cette différence qu'elle ne rejette pas l'idée d'un animal au travail, prenant l'exemple des chiens d'aveugles ou de bergers. Comme elle l'indique dans son livre *Vivre avec les animaux*, le travail peut aussi être émancipateur et libérateur. (2011)

Ce débat d'idéologues sera quelque peu tempéré par l'éthologue Luc Abbadie qui s'en tiendra à opérer des décalages dans ses interventions, afin de rappeler que l'élevage est une modalité relationnelle parmi d'autres dont il convient de réfléchir aux modes d'organisation, ainsi qu'à la place qu'on souhaite lui donner (extensif ou intensif ?). Car si l'empreinte de la nourriture animale sur l'environnement est beaucoup plus grande que celle du végétal, l'animal a aussi un impact nécessaire et positif sur l'écosystème et la biodiversité.

3.2.3. Bon sens et aberrations intellectuel(les).

Les années 1980 marquent un tournant politique et scientifique. Le conflit des années 1960 et 1970, entre les promesses de modernité proposées par les gouvernements (du moins, dans la sphère occidentale) et la critique réformatrice de gauche, s'affine, se complexifie, s'opacifie. D'un côté, le consensus progressiste des politiciens cède le pas à des formes soit de conservatisme, soit d'ultralibéralisme. D'un autre côté, les théories macropolitiques de réforme sociale issues du marxisme sont remplacées par une constellation de mouvances micropolitiques qui tentent si profondément d'explorer un sujet qu'elles en oublient parfois l'intérêt commun (féminisme, écologie, animalisme). Plus encore, le monde intellectuel est impacté par la domination croissante des théories constructivistes (Berger & Luckmann, 2018 [1966] ; Latour & Woolgar, 2008 [1979]) selon lesquelles le réel et ses représentations sont une construction des acteurs sociaux (Keucheyan, 2007).

Dans ce contexte, les spécialistes de la question animale ont du mal à cacher leurs errements intellectuels. La lecture de leurs livres ou de leurs articles permet difficilement de s'en rendre compte, car le déroulé de leurs argumentaires sont le plus souvent rigoureux, même s'ils s'opposent (il ne fait aucun doute que la posture critique de l'anthropologue Jean-Pierre Digard dans son *Animalisme est un anti-humanisme*, 2018, n'a rien à voir avec la posture animaliste de la philosophe Corine Pelluchon dans son *Manifeste animaliste*, 2017). C'est l'urgence du débat qui s'est imposé dans la sphère publique entre fin 2015 et début 2018 qui révèle au grand jour leurs positions, d'abord parce que les médias leur demandent de vulgariser leurs travaux, ensuite parce qu'ils leur demandent de se prononcer sur une multiplicité de sujets qu'ils ont plus ou moins d'aisance à traiter : problématique alimentaire, droit animal et éthique relationnelle notamment. Les confusions dans leurs argumentaires sont nombreuses et elles ont un ferment aussi bien épistémologique qu'idéologique.

Il m'importe tout d'abord d'indiquer que le monde intellectuel, tel qu'il est façonné aujourd'hui, est profondément anthropocentré. Ainsi quel que soit le positionnement du chercheur (on relève deux grandes tendances), cet anthropocentrisme fera toujours surface. D'un côté, on a des théoriciens de la question animale qui s'inscrivent plutôt dans une perspective critique et anti-utopique (à l'instar de Jean-Pierre Digard ou Alain Prochiantz). Ceux-ci sont les chantres d'une nécessité supérieure de la condition humaine sur la vie animale (en particulier pour tout ce qui concerne l'expérimentation médicale, mais aussi dans la plus élémentaire perspective de survie de Sapiens) et ils vont pointer les effets néfastes de facteurs exogènes et systémique sur la vie animale (en particulier l'organisation de l'IEA dont ils conviennent qu'elle doit être transformée en profondeur). De l'autre côté, les animalistes (comme Florence Burgat et Corine Pelluchon) s'inscrivent dans la perspective constructiviste des Studies (Monteil & Romerio, 2017) et soutiennent l'idée que l'Homme a des devoirs : celui, élémentaire, de garantir une égalité de droits entre lui et les animaux ; d'autres, plus fondamentaux, comme son nécessaire engagement dans une réforme de l'IEA, voire sa disparition pure et simple.

Il est d'ailleurs tout à fait indiqué de rappeler ici les nombreuses condamnations pour anthropomorphisation que s'adressent régulièrement les uns et les autres de ces intellectuels. La docteure vétérinaire Marie-Claude Bomsel souligne à ce titre la condamnation sévère dont a fait l'objet l'éthologue et anthropologue britannique Jane Goodall par ses collègues lorsqu'elle s'est mise à donner des prénoms aux chimpanzés avec lesquels elle travaillait¹⁸⁵. Jocelyne Porché, d'une autre manière, fait l'objet d'un

¹⁸⁵ <https://www.dailymotion.com/video/x6dcky3> (cf. 37ème minute).

procès pour anthropomorphisation de l'animal en nommant « prolétariat » la condition de l'animal de rente. Jean-Pierre Digard, pour citer un dernier cas, s'inscrit dans une perspective hautement rationaliste en récusant l'idée d'un droit donné à l'animal sur le modèle du droit humain, car l'animal n'est ni en capacité de défendre ses droits, ni même d'accomplir des devoirs. Cette condamnation est adressée aux animalistes dont il fait l'hypothèse qu'ils ont des intérêts pour le monde animal qui sont supérieurs à ceux des humains (2018).

On notera ensuite l'opposition très claire entre, d'un côté, le recours à un savoir scientifique et une connaissance issue de l'expérimentation, et de l'autre côté, un savoir de sens commun et l'observation. Le conflit entre le généticien Alain Prochiantz et la philosophe Corine Pelluchon lors de la table ronde *Les animaux sont-ils des humains comme les autres ?*, qui s'est tenue pendant le forum de la Sorbonne le 13 janvier 2018, est tout à fait symptomatique de cela et illustre parfaitement la thèse de Jean-Claude Passeron selon laquelle les modèles provenant des sciences de la vie et de la terre et ceux des sciences humaines et sociales ne sont ni assimilables ni transférables (2006 [1990])¹⁸⁶. Sur ce sujet, je propose de m'appuyer sur le contenu d'une table ronde conclusive à cette rencontre qui s'est tenue à la Sorbonne et dont je n'ai pas parlé dans la partie précédente, car les questions qu'elle recoupait sont spécifiquement épistémologique et scientifique.

Ce débat porte sur une notion complexe et d'actualité : celle de l'émotion animale¹⁸⁷. Sans qu'il n'y ait jamais de conflit entre la docteure vétérinaire Marie-Claude Bomsel et le double docteur en sciences naturelles et en lettre Georges Chapouthier (sans doute en partie parce que l'un et l'autre raisonnent à partir de modèles issus des sciences dures et qu'ils ont tous deux une grande sensibilité à l'égard des animaux¹⁸⁸), ils vont apporter des éléments de catégorisation et de compréhension empruntés alternativement aux sciences de la vie et de la terre et aux sciences humaines et sociales. Ils sont d'abord d'accord pour dire que l'émotion est quelque chose de subjectif. Nous n'avons d'émotion que les nôtres. On ne peut donc qu'inférer la présence d'émotions chez les animaux, sans qu'on n'en soit jamais certain. Ce travail d'inférence est permis, d'une part, par des expérimentations in vitro ou en laboratoire (il est notamment question de l'empathie chez le rat avec l'exemple

¹⁸⁶ Pour aller plus loin sur cette question, voir : Lemieux, 2012. Dans cet article, le sociologue se réfère aux travaux de Jean-Claude Passeron et nous dit qu'il convient de se préserver « contre la tendance à l'objectivisme qui menace les sciences sociales à chaque fois qu'elles estiment – à tort – devoir prendre pour modèle l'épistémologie naturaliste et physicaliste des sciences de la vie ».

¹⁸⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=6nUlr8IfkRY>

¹⁸⁸ Marie-Claude Bomsel travaille au Museum National d'Histoire Naturelle avec les animaux de la ménagerie, tandis que Georges Chapouthier est titulaire d'un doctorat en sciences sur le fonctionnement du cerveau et d'un autre en lettres sur la question de l'éthique animale.

d'une nourriture obtenue à la seule condition qu'une souffrance soit infligée à un congénère. Le rat aura alors moins tendance à aller chercher cette nourriture pour qu'aucun mal ne soit fait à l'autre rat). Il est permis, d'autre part, par l'observation (il est notamment question de l'apparition de plaques sur l'épiderme de certains reptiles qui pourraient traduire, à l'identique de l'Homme, un stress subi par l'animal).

Une dernière chose mérite d'être mentionnée. Il s'agit de la relation que le chercheur entretient avec son sujet, ainsi que de l'idéologie sous-jacente dans ses travaux et ses prises de parole. Le chercheur est fondamentalement empathique avec son sujet, car il l'a (le plus souvent) choisi. Pour autant, s'il peut être amené à donner son point de vue sur la place occupée par son objet de recherche dans la société (à l'occasion d'une interview ou dans une publication grand public), il n'est pas attendu de lui qu'il se prononce à titre personnel au risque, d'une part, d'entrer dans un processus de légitimation de cet objet, et d'autre part, d'aller contre la logique d'objectivation qui précède à toute entreprise scientifique (Weber, 2002 [1917-1919]). C'est pourtant un travers dans lequel tombent les animalistes dont les publications et les prises de parole dominent le champ des recherches sur la vie animale¹⁸⁹.

Je m'arrêterai ici sur le cas emblématique de la philosophe et directrice de recherche à l'INRA, Florence Burgat, qui est une des voix les plus entendues en France dès lors qu'il est question de vie animale ou du rapport Homme/animale. Auteure de nombreux ouvrages sur ces questions, elle propose un dépassement intéressant de l'anthropocentrisme (1997). Pour elle, l'opposition entre culture et nature est un lieu commun de la philosophie et une fabrication de l'Homme qui sert à mettre en avant ce qui le distingue des animaux : sa capacité à se poser en être culturel capable de dépasser un simple rapport instinctif à ce qui l'entoure (2008). S'esquisse alors l'opposition entre humanité et animalité. Pourtant, la seule dimension instinctive pour expliquer les comportements de l'animal ne lui apparaît pas satisfaisante. Comme si l'Homme avait une existence naturelle préalable à son existence culturelle et que l'un et l'autre étaient dissociables. Comme si l'animal était « incapable du moindre recul par rapport aux objets qui l'entourent » (Burgat, 2008 : 169) alors même que les animaux sont aussi capables de produire cet « arrachement à la nature » (ibid.).

Dans un article publié (ce qui n'est pas dénué d'ironie) dans la célèbre revue d'anthropologie *L'Homme* et dans une perspective davantage phénoménologique, elle s'intéresse à cette même question. Elle y analyse une série d'actions législatives

¹⁸⁹ Prenons le seul exemple de l'ouvrage collectif *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* (Burgat & Dantzer, 2001) dont la réponse au titre tombe sous le sens.

(française, suisse et européenne), laissant entrevoir un recul d'une vision kantienne de la dignité élaborée à partir de l'idée selon laquelle « l'homme porte atteinte à sa propre dignité en maltraitant les animaux » (Burgat, 2002 : 200) – au profit d'une définition de la dignité de l'animal qui est/serait bafouée dès lors qu'on lui inflige des souffrances : enfermement dans un zoo, dressage pour les cirques ou modifications génétiques.

Cependant, la frontière entre philosophie et idéologie est parfois très mince. L'auteure parvient péniblement à mettre à distance son positionnement végane et ses intérêts propres, que ce soit dans la formulation de ses questions de recherche ou dans les réponses qu'elle y apporte. La page Wikipédia qui lui est consacrée est, à ce titre, édifiante puisqu'elle contient la mention « elle est végane depuis 2016 » ayant pour source une déclaration faite à l'occasion d'un passage radiophonique¹⁹⁰. Un rejet de la viande et un végétarisme revendiqués à de nombreuses autres occasions et dans d'autres sphères. On mentionnera cet entretien accordé à *Reporterre* en février 2017 où elle indique avoir décidé « de cesser de manger des animaux » (et non pas de la viande. La formulation est lourde de sens) dès lors qu'elle a associé « à cette chair inerte la réalité de son processus d'engendrement »¹⁹¹. On citera encore cette publication dans la revue *Sens-Dessous* titrée « Devenir végétarien » (2013) où elle s'essaie à une typologie des formes de véganisme empruntée à son expérience : domination des motivations morales dans l'arrêt de la viande ou végétarisme culturel et religieux en référence à une expérience vécue en Inde dont elle a tiré une publication (2014). On s'interrogera enfin sur l'emploi (dispensable) de l'adjectif « meurtrière » dans la conclusion à son petit volume *La cause des animaux* : « la seule question qui vaille vraiment est de comprendre pourquoi les sociétés humaines [...] sont fondées en si large part sur l'exploitation *meurtrière* des animaux » (2015 : 95. Je souligne).

D'autres failles ponctuent ça ou là son propos, à l'instar de ses confrères et consœurs animalistes : le déni de l'omnivorerisme de l'Homme pour l'aborder dans une seule perspective culturelle, la fausseté déclarée du caractère satiétogène de la viande ou encore une vision de l'élevage unilatéralement négative du point de vue de son impact environnemental, là où des caractéristiques biologiques (dentition, système digestif), des besoins protéiques (débat récurrent autour des apports de la vitamine B12 au bon fonctionnement de l'organisme humain, mais également tous les apports en vitamines et

¹⁹⁰ Lien de la page Wikipédia qui lui est consacrée : https://fr.wikipedia.org/wiki/Florence_Burgat (consulté le 2 mai 2019) et lien vers l'émission de radio dans laquelle elle a déclaré son véganisme : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-07-fevrier-2017> (consulté le 2 mai 2019).

¹⁹¹ <https://reporterre.net/Florence-Burgat-L-institution-de-l-alimentation-carnee-reflete-un-desir-tres>

protéines recommandés par le Programme National Nutrition Santé¹⁹²) ou les impacts positifs de l'élevage (fertilisation des terres ou participation à la biodiversité) sont avérés. Depuis la diffusion des vidéos de L214, ces questions ont maintes fois été débattues, sans qu'aucune issue ne voit jamais le jour, mais elles ont participé à la construction d'un nouveau paradigme de société vis-à-vis de la question alimentaire et au-delà, car cette question interroge en profondeur le fonctionnement capitaliste de l'industrie. Il s'est produit « une rupture », déclarera, à raison, Florence Burgat à l'antenne de *France Inter* en février 2017¹⁹³.

3.3. La réception des vidéos par le grand public

3.3.1. Des réactions passionnées face aux vidéos de L214

Entre la fin de l'année 2015 et le début de l'année 2018, les publications successives sur Internet de plusieurs vidéos de L214 montrant des animaux maltraités, dans des situations d'enfermement a priori anormales ou en situation de souffrance présumée déclenchent les passions¹⁹⁴. Un grand nombre de Français se rallient alors à la cause de L214, considérant qu'il est impératif de venir à bout des dysfonctionnements de l'IEA. Ces vidéos sont aussi l'occasion de refaire le lien entre des produits carnés de consommation courante et l'animal dont ils sont issus, comme la tranche de jambon et la cuisse du cochon dont elle a été arrachée ou le blanc de poulet qui n'est qu'une partie d'un corps dont on a oublié le reste¹⁹⁵.

En effet, depuis près de deux siècles maintenant, les gens n'ont plus l'habitude de voir des images de mort animale. Et ils ont encore moins l'occasion de voir la mort animale dans leur quotidien. Avec l'apparition des abattoirs, celle-ci n'est plus visible ni regardable, et cela même si des films existent – films de cinéma, de communication, publicitaires, images d'actualité, films ethnographiques ou scientifiques, films d'amateurs même – car on y joue

¹⁹² <http://www.mangerbouger.fr>

¹⁹³ <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-07-fevrier-2017>. Dans cette édition du 7 février 2017 de l'émission *La tête au carré* sur *France Inter*, comme dans de nombreux autres programmes ou articles, la référence au caractère précurseur des vidéos de L214 dans la médiatisation des conditions d'élevage et d'abattage aura été mentionnée.

¹⁹⁴ Ces bornes temporelles rendent compte d'un cycle qui s'ouvre avec l'affaire de l'abattoir d'Alès et qui se referme avec le forum *France Culture* à la Sorbonne. Après ça, le sujet de l'IEA est maintenant routinisé.

¹⁹⁵ <https://agence.alimentation-generale.fr>. Également sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-cerise-sur-le-gateau/journee-mondiale-vegan>

sur le hors-champ (Delavigne, Martin, Maury, 2000). Avec la concentration, l'industrialisation et la taylorisation de la mise à mort animale, les portes se ferment sur un monde désormais clos, seulement pénétré par quelques employés qui vivent manifestement dans une très grande précarité sociale et pour qui la souffrance animale est une question qu'il faut tenir à l'écart sous peine de ne pas pouvoir accomplir sa tâche.

L'acteur Michel Simon reviendra toute sa vie sur l'expérience traumatisante de l'abattoir qu'il va côtoyer au début du 20^e siècle, pendant sa prime jeunesse : « c'était l'enfer. Très exactement, je n'imagine pas l'enfer autrement. À l'abattoir, on va tuer des cochons qui s'agenouillent, qui demandent pardon, qui veulent vivre. On égorge, on marche dans le sang, dans les tripes. Et les tueurs rigolent, ils se portent bien. Et ils s'envoient de bons coups de rouge après ça »¹⁹⁶. Un siècle plus tard, le journaliste, écrivain et éditeur Geoffroy Le Guilcher rend compte de situations similaires dans *Steak Machine*, récit de son infiltration dans un abattoir (2017).

À part les très rares cas du *caniche à mémère* que célèbre ironiquement le chanteur Richard Gotainer dans un tube des années 1980, l'idée d'un animal comme être sensible n'est pas majoritairement répandue au sein de la population. Il suffit de lire la transcription par Francis Chateauraynaud et Didier Torny d'une discussion entre un éleveur bovin et un vétérinaire (ils enquêtent alors sur l'épidémie de la vache folle) pour s'en persuader (1999 : 313-411) : « Ta vache elle m'inquiète, là, depuis quand elle a ces symptômes-là ?, il me dit : je sais pas parce que c'est *une vache qui était en bon état* » (1999 : 319. Je souligne).

Pourtant, les lignes bougent peu à peu. Dans les années 1960, Brigitte Bardot s'engage pour la cause animale. Elle condamne les techniques d'abattage qu'elle qualifie de moyenâgeuses et soutient une mise à mort moins violente et plus respectueuse de l'animal à l'aide de pistolets anesthésiants¹⁹⁷. Une lutte qui portera ses fruits puisqu'en 1976 une loi reconnaît le caractère sensible de l'animal (le fameux article L214 du code rural) conduisant à la naissance d'une obligation : celle de l'étourdissement de l'animal avant abattage (deux seules exceptions demeurent concernant l'abattage rituel Cachet et Halal)¹⁹⁸. Cependant, la mise en place massive et régulière de contrôles n'est

¹⁹⁶ https://www.ina.fr/video/S610915_001/la-souffrance-animale-dans-les-abattoirs-un-debat-qui-traine-video.html

¹⁹⁷ https://www.ina.fr/video/S610915_001/la-souffrance-animale-dans-les-abattoirs-un-debat-qui-traine-video.html

¹⁹⁸

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?idSectionTA=LEGISCTA000006108737&cidTexte=JORFTEX000000684998&dateTexte=19891103>. Le principe de dispense d'étourdissement préalable aux abattages rituels Cachet et Halal est sujet à controverse. Cela explique pourquoi il est peu médiatisé, car la

manifestement pas opérationnelle, car les vidéos de L214 vont révéler des débordements de violence chez les employés et surtout des dysfonctionnements pratiques ou techniques dans l'étape de l'étourdissement (cuves au CO₂ insuffisamment gazéifiées ou contenant des fuites ; pistolets mal réglés ou mal appliqués).

Au printemps 2016, une vaste campagne de contrôle est engagée sur les quelque 460 chaînes d'abattage que la France compte. 78 d'entre elles, soit à peine 17%, sont reconnues comme totalement conformes, tandis que 14 sont considérées comme étant dans une situation de non-conformité majeure¹⁹⁹. Les auditions d'enquête qui sont conduites en parallèle révèlent progressivement la nécessité d'installer des caméras de vidéosurveillance dans les abattoirs (on parlera de « contrôle vidéo » dans le rapport de la commission d'enquête) pour endiguer les problèmes révélés par les vidéos de L214. La question sera posée à la population dans le cadre d'un sondage qui révélera que 85% des Français sont favorables à l'installation de tels dispositifs²⁰⁰. Deux ans plus tard, un nouveau sondage permet d'entériner le point de vue de la population. 80% des personnes interrogées considèrent toujours qu'il est du devoir de leur député de voter une série d'amendements relatifs au bien-être animal et au contrôle vidéo dans les abattoirs²⁰¹.

Quand l'affaire éclate, à la fin de l'année 2015, la France accueille la 21^e conférence sur le climat, ou Cop 21, qui statue sur la nécessité de fixer une limitation au réchauffement climatique mondial à 2°C d'ici 2100. Sont particulièrement visées les émissions de gaz à effets de serre dont l'IEA est un des responsables désignés (en particulier l'élevage intensif, les cultures céréalières utiles à l'alimentation des animaux ou le transport du bétail et de la viande). La période est celle d'une prise de conscience forte concernant les aberrations relatives au fonctionnement de cette industrie. C'est donc très naturellement que des relations sont établies par une part croissante de la population entre, d'une part, la nécessité d'agir pour l'écologie et, d'autre part, la nécessité de s'engager pour la cause animale. L'ensemble des acteurs politiques s'emparent de la question. Elle devient un nouveau marqueur social.

Nouveau souffle au sein des commerces de bouche et de proximité, recrudescences des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amaps), montée en force de l'agriculture bio, réduction des circuits de distribution, vente directe, produits du terroir et plus largement : consommation éthique et responsable (le succès de la marque de

pente vers une critique à caractère religieux est glissante et peu nombreux sont ceux qui veulent s'y engager.
¹⁹⁹ https://www.ina.fr/video/S610915_001/la-souffrance-animale-dans-les-abattoirs-un-debat-qui-traine-video.html

²⁰⁰ <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-la-videosurveillance-dans-les-abattoirs/>

²⁰¹ <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-la-prise-en-compte-de-la-condition-animale/>

chaussures Veja essentiellement faites de polyester recyclé et de caoutchouc sauvage est archétypal de ce phénomène). Tout concourt à dire que quelque chose se passe. Et tout concourt à asseoir les résultats d'enquête que dévoilait Paul Rozin en 2008. En demandant aux participants d'approuver ou de réprouver l'assertion *Dans l'ensemble, je pense que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est plus sain que le monde d'il y a un siècle*, « seuls 40% de l'échantillon approuv[ait] cette affirmation, alors que la période concernée dans les pays développés [était] marquée par un accroissement d'environ 70% de la durée de vie ». De la même manière, la majeure partie des personnes interrogées « assur[ait] que l'alimentation est moins saine de nos jours qu'il y a quarante ou cinquante ans » (ibid. : 196).

Le journaliste et essayiste Jean-Laurent Cassely entérine ce phénomène de manière outrancièrement stéréotypée (mais le stéréotype n'est-il pas, intrinsèquement, un grossissement abusif de la réalité et un principe de mise en circulation de représentations ?) dans *No Fake, Contre-histoire de notre quête d'authenticité* (2019). Il nous y parle de l'émergence d'une « Hyper France » portée par un désir d'authenticité absolue, quitte à ce qu'elle soit factice²⁰². Sur la question de l'exploitation animale, ce désir d'authenticité passe par un élevage à *taille humaine*, un abattage qui se fait à la ferme et une transformation artisanale des produits qui sont ensuite mis en vente directe ou sans intermédiaire. Car cette « Hyper France » reste aussi et surtout celle du saucisson et du jambon beurre. Ce n'est que très marginalement – même si le phénomène est bien réel – qu'on observe une recrudescence des régimes végétarien et végétarien motivés par « le refus de la cruauté à l'encontre des animaux et la croisade pour la santé » (Régnier, Lhuissier & Gojard, 2006 : 72). C'est également de manière marginale, mais réelle, qu'on a observé une recrudescence manifeste des actions violentes conduites par des activistes véganes (sacs de boucheries notamment).

On voit donc que les vidéos de L214 amorcent ou accompagnent un rejet de l'IEA, mais qu'elles ne sont pas à l'origine d'un dégoût ou d'un rejet massif de la viande. Pour de nombreuses raisons, on continue d'en consommer. D'abord parce qu'elle nous entoure au quotidien et que le refus d'en manger peut s'avérer socialement stigmatisant. Ensuite parce que son prix la rend globalement abordable pour les fractions de la population les moins fortunées. Elle a également la capacité de *bien nourrir* et d'être énergétique (ce qui n'est pas sans poser de manière de plus en plus récurrente le dilemme du *steak* contre la

²⁰² <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/usages-et-style-de-vie/no-fake-millennials-nostalgiques-periode-pas-con nue/>

En effet, il ne faut pas nier qu'il y a parfois aussi réinvention de traditions, que ce soit par l'usurpation de noms ou la création d'histoires.

salade chez les consommateurs). Et puis il y a aussi le poids des traditions : un repas en famille s'écrit le plus souvent autour d'un gigot ou d'une volaille²⁰³.

Ce panorama serait enfin incomplet si on ne parlait pas – à la suite de Joseph Tainter (1988) – de la conscience sociale qui anime une grande part de la population. Dès lors qu'on pose la question d'une modification, d'une réduction voire d'un abandon de l'IEA, se pose une autre question qui est celle de l'emploi au sein de ces industries et de tous les métiers qui en découlent (transport, vente, etc.). En effet, le système capitaliste repose sur un réseau d'acteurs à la fois complexe et fragile, et dès qu'on appuie à un endroit, il y a des conséquences à un autre. Pour agir avec bon sens, de manière raisonnable et réaliste, la proposition de Joseph Tainter est la suivante : réduire la complexité du système et donc réduire les correspondances entre les spécialisations économiques (éleveurs - personnels d'abattage - services vétérinaires - transports - vendeurs - etc.). Il faut se tourner vers une simplification des techniques, l'usage du *low-tech*. C'est précisément ce qui se passe aujourd'hui au sein de la population française.

3.3.2. Le discours des contradicteurs

Dans ce nouveau contexte, on observe que les professionnels de l'IEA se mobilisent. La Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT) pilote, par exemple, l'opération porte ouverte « Made in viande » qui consiste à faire découvrir les métiers de la filière. L'objectif de transparence ne fait ici aucun doute. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder les vidéos promotionnelles de ces journées qui mettent en scène des animaux et des enfants, appuient le professionnalisme des acteurs de l'élevage, de l'abattage ou de la boucherie et dévoilent le caractère hautement didactique de l'opération²⁰⁴. On notera notamment l'accent qui a été mis sur la question de l'abattoir pour l'édition 2016 de « Made in viande », alors que la France était secouée par des révélations de dysfonctionnement de ces lieux par les militants animalistes de L214.

Fort des changements de mentalité en cours, les militants antispécistes ont renforcé leurs actions, parfois pacifiquement (marches ou rencontres), parfois de manière plus offensive, comme c'est le cas avec ces commandos véganes qui mènent des actions coups

²⁰³ https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/11/24/ils-ont-reduit-la-viande-j-en-mange-moins-mais-mieux-avant-j-achetais-des-boites-de-steaks-congeles-par-10_5220168_3244.html

²⁰⁴ <https://www.la-viande.fr/webtv/emission/made-viande>

de poing (saccage de boucheries ou happenings). Face à ces actions plus agressives, comme ça a été le cas dans les boucheries d'Épinay-sur-Orge (vitrine endommagée à l'automne 2018) ou du marché Saint-Quentin à Paris (faux sang répandu sur l'étable et les produits au printemps 2019), les professionnels de la filière bouchère réagissent également de plus en plus sévèrement. Concernant l'attaque du marché Saint-Quentin, une demande de jugement en comparution immédiate a par exemple été déposée, ainsi que des éclaircissements sur le financement des mouvements antispécistes²⁰⁵.

Il y a également des actions qui sont menées de manière individuelle, comme c'est le cas d'Antoine Thibault, alias *Agriskippy*, un éleveur de vaches laitières qui s'est fait connaître sur Youtube après avoir lancé sa chaîne à la toute fin de l'année 2016, puis après avoir rejoint l'équipe de l'émission télévisée *C'est que de la télé* sur C8. Sur sa chaîne Youtube « il s'efforce de démontrer la réalité de l'élevage où, dit-il, *tout n'est pas si horrible* comme certains détracteurs de la filière le disent ». C'est, du moins, par ces mots que l'animatrice Valérie Bénéïm accueille son nouveau chroniqueur en juin 2018. Une chaîne Youtube qui précisément affiche en bannière une courte vidéo tournée à l'aide d'une canne à selfie et dans laquelle Antoine Thibault présente son projet : parler de son métier, de bien-être animal et de conditions d'élevage, de la manière dont ses vaches sont nourries et comment lui-même produit de la nourriture, mais aussi dénoncer les idées reçues sur l'élevage et l'agriculture. Un quidam animé par une passion (ici celle de son travail), qui partage ses connaissances grâce au web et qui décide de s'engager pour une cause (Flichy, 2010)²⁰⁶.

Son intention est claire : réagir aux condamnations répétées de l'élevage dans les médias et aux discours portés par des associations comme L214. La toute première vidéo qu'il publie s'ouvre d'ailleurs sur ces mots : « on va faire un tour dans ma ferme pour parler du bien-être animal parce qu'on a vu des vidéos, on a vu des reportages à charge sur ce sujet »²⁰⁷. Une vidéo qui s'accompagne d'un commentaire épinglé par Antoine Thibault où il nous dit donner raison à L214 lorsqu'ils condamnent « certaines pratiques de type feed lots (sic) »²⁰⁸, mais précise « qu'il n'y a pas que des conditions ignobles dans [ce] métier ». En ouvrant les portes de son exploitation, qui est un élevage à taille humaine, on découvre alors un monde aux antipodes des élevages dépeints par L214. Le cheptel est réduit, l'étable est assez petite, ouverte et située dans un environnement arboré. Un bien-

²⁰⁵ <http://www.boucherie-france.org/accueil> (cf. communiqué du 6 mai 2019). Les deux prévenus seront respectivement condamné à trois et six mois de prison avec sursis.

²⁰⁶ <https://www.youtube.com/channel/UCJ8qzw5pxDBtZlul1bWMnlw>

²⁰⁷ <https://youtu.be/9TsDMTCZGX0>

²⁰⁸ Les feed lots sont des parcs d'engraissement industriels et intensifs de bovins. Ils sont caractéristiques des pratiques d'élevage aux États-Unis et d'autres pays comme l'Afrique du Sud ou l'Argentine.

être qu'Antoine Thibault définit de manière simple : s'assurer que l'animal a suffisamment de nourriture et d'eau, éviter les contraintes physiques et les douleurs, tout en reconnaissant qu'il y a des sujets problématiques comme la pratique de l'écornage, qui a pour fonction d'éviter les blessures²⁰⁹, et bien sûr l'abattage, qui est un élément à part entière de la vie de l'animal de rente, moment qu'il essaie – nous dit-il – d'accompagner avec le moins de stress et le moins de souffrance possible.

Dans une autre vidéo sur le thème de la séparation des veaux de la vache à la naissance Antoine Thibault nous indique que « les associations anti-élevages ont publié des vidéos avec des explications farfelues tendant à montrer que cette pratique rendait les animaux malheureux » ce à quoi il répond en nous expliquant qu'un veau qui reste avec sa mère tète beaucoup moins de colostrum (premier lait produit par la vache pendant les jours qui suivent la mise à bas) que lorsqu'il en est séparé, ce qui menace sa santé (diarrhées aigües pouvant aller jusqu'à la mort)²¹⁰. Par ailleurs, le veau est autonome dès sa naissance et la mère n'a qu'un rôle nourricier. Ainsi, l'intervention de l'éleveur avec un biberon permet de lui administrer les quatre litres quotidiens nécessaires à sa bonne santé et le contact avec l'humain dès son plus jeune âge le prépare aux nombreuses activités qui l'attendent : sortie au pré, traite, soins vétérinaires, etc²¹¹.

Avec le quart des abonnés de la chaîne Youtube de L214 (10.000 contre 40.000), Antoine Thibault ne fait pas petite figure puisqu'il est seul contre une organisation et les vues enregistrées sur certaines de ses réalisations sont importantes (respectivement 60.000 et 75.000 pour les deux vidéos mentionnées précédemment)²¹². De la même manière, il anime un compte Twitter (@AgriSkippy) pour parler de son travail, ce qui lui permet d'être présent au quotidien sur les réseaux (ce que permet moins Youtube, car la publication d'une vidéo nécessite d'avoir un sujet à traiter et d'un peu de temps pour la tourner, la monter et la diffuser) : photos des animaux, de la faune et de la flore environnante, explications techniques ou mots du quotidien. Antoine Thibault est un homme enjoué, sympathique, qui aime partager ses connaissances : s'enquérir de la santé de ses vaches en observant la consistance de leurs bouses, leurs cycles de rumination ou

²⁰⁹ La pratique de l'écornage consiste à brûler la corne du jeune veau pour empêcher sa pousse.

²¹⁰

https://www.youtube.com/watch?v=t_NL6xxpV6I&list=PL33BR0_hTNN0Ekaz6NMd9Iz5Wd74rfbuJ&index=2

²¹¹ Il s'agit d'une réponse qui est adressée à ce commentaire : « Dans presque tous les élevages laitiers, le veau est séparé de sa mère à la naissance ou dans les 24 heures. C'est un véritable déchirement pour la vache et son veau car leur relation est très forte et pourrait durer de longues années. Après la séparation, beaucoup se cherchent en meuglant pendant des jours. Des vaches ont défoncé des clôtures et parcouru des kilomètres pour retrouver leur petit, parfois au péril de leur vie » (source : <https://www.l214.com/vaches/elevage-vaches-laitieres>. Consulté le 3 mai 2019).

²¹² Consultation réalisée le 3 mai 2019.

leur morphologie²¹³ ; filmer une scène de vêlage pour permettre à qui n’a jamais vu un veau naître de le voir²¹⁴ ; ou plus simplement montrer à quoi ressemble une dent de vache retrouvée dans son champ en la prenant en photo dans la paume de sa main pour prendre la mesure de sa taille²¹⁵.

Les réactions à ces vidéos sont enthousiastes que ce soit pour leur caractère pédagogique (« Vous êtes une source d’informations totalement inédites pour une citadine curieuse comme moi », Christiane), leur valeur argumentaire pour ceux qui souhaitent dénoncer le discours globalisant de L214 (« Les gens de la “ville” arrêtez de vous faire une image de l’agriculture avec ce que vous voyez sur internet comme Rémi Gaillard qui a posté une vidéo qui est un mensonge », Aurélien) ou pour souder la filière (« agriskippy qui en faisant ces vidéo explique la réalité du métier agricole très bonne démarche merci beaucoup pour le travail », Aurélien - sic.). Des contenus qui sont relayés sur des sites du monde agricole, comme ceux de Web Agri ou de l’Union Agricole²¹⁶.

Ces vaches laitières élevées par Antoine Thibault sont réformées au bout de 5 ans (généralement après deux ou trois vêlages) et conduites à l’abattoir²¹⁷. Leur chair est ensuite consommée comme viande bovine. Dans une enquête datant de l’automne 2018 et conduite par le Centre de recherche pour l’étude et l’observation des conditions de vie (CREDOC), 95% des répondants déclaraient en manger (Tavoularis & Sauvage, 2018). En effet, il ne faut pas s’y tromper : la consommation de produits carnés (et notamment du bœuf puisque c’est de cela qu’il est question ici) est encore bien ancrée au sein de la population, même si les vidéos diffusées par L214 auront permis une connaissance accrue du fonctionnement et des dysfonctionnements de l’IEA au sein de la population et des changements d’attitudes. L’image de la viande bovine reste très positive pour 80% des consommateurs qui la considèrent nourrissante, qu’on a plaisir à manger et qui est facile à cuisiner.

Toutefois, la moitié des personnes interrogées lors de cette enquête était d’accord pour dire que la consommation de viande est trop importante et qu’il faut la réduire. Et c’est là

²¹³

https://www.youtube.com/watch?v=FuoTdngabSA&list=PL33BR0_hTNN0Ekaz6NMd9lz5Wd74rfbuJ&index=1

²¹⁴ <https://youtu.be/J40JfeTDoPc>

²¹⁵ <https://twitter.com/AgriSkippy/status/1120990075062501376>

(Consulté le 3 mai 2019).

²¹⁶ www.web-agri.fr ; <http://www.union-agricole.fr>.

²¹⁷ Ce que confirme l’éleveur dans sa première vidéo où il indique un abattage fixé en moyenne à 2000 jours (<https://youtu.be/9TsDMTCZGX0>) ce que condamnent fermement les associations animalistes en ce sens où une vache a, en moyenne, une espérance de vie de 20 ans.

que l'enquête a fait parler d'elle : son principal résultat était le recul statistique de la consommation de viande avec une baisse de 12% sur les 10 dernières années en France²¹⁸. Une pratique répandue au sein de toutes les catégories sociales, même si les CSP+ sont prioritairement concernées, car la viande reste un marqueur social fort chez les ouvriers pour qui il est moins concevable de faire un repas sans viande. « L'évolution des modes de vie, les inquiétudes pour la santé, la sensibilisation à l'impact sur l'environnement, la question du bien-être animal et la hausse du prix de vente seraient autant de facteurs pouvant expliquer la baisse de la consommation des produits carnés en France » indiquent alors les enquêteurs (ibid.).

Mais à peine quelques mois plus tard, en avril 2019, paraît une autre enquête conduite par Agrimer qui révèle, à l'inverse du CREDOC, une reprise de la consommation de produits carnés entre 2017 et 2018²¹⁹. L'enquête fait grand bruit, car elle contredit le mouvement médiatique des dernières années selon lequel une tendance au recul de la consommation de viande se faisait sentir et à laquelle les vidéos de L214 auraient participé. Une recrudescence qui « pourrait s'expliquer notamment par la restauration hors domicile et les plats préparés », déclarent les journalistes de *Libération*²²⁰. Une piste qu'ils reprennent et qui corrobore celle mise en lumière dans l'enquête conduite par le CREDOC où il était indiqué que les jeunes de 18-24 ans sont moins concernés par cette tendance, car ils ont « une consommation importante de produits carnés, par le biais des plats transformés, comme les pizzas, les hamburgers, les sandwiches » (ibid.).

Cette question de l'alimentation chez les jeunes préoccupe tous les commanditaires d'enquêtes, car il apparaît peu vraisemblable qu'il y ait un changement massif des comportements chez les personnes les plus âgées qui ont des habitudes alimentaires bien ancrées. C'est ainsi que les associations L214 et l'Assiette végétale²²¹ ont réalisé ensemble une étude au printemps 2019 auprès de 500 étudiants pour (1) évaluer leur rapport à l'IEA ; (2) connaître leurs habitudes alimentaires au restaurant universitaire et (3) savoir s'ils ont, d'une manière ou d'une autre, l'intention de modifier leur alimentation²²². Malgré l'orientation idéologique manifeste de l'étude (on ne cherche pas à évaluer les connaissances que les étudiants ont de l'IEA, mais on cherche à savoir s'il y a chez eux une « prise de conscience » ; on ne demande pas aux étudiants de quelle manière ils

²¹⁸ https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/09/06/la-consommation-de-viande-en-france-recule-depuis-dix-ans_5350897_3244.html

²¹⁹ <https://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Lait/2019/Les-marches-des-produits-laitiers-carnes-et-avicoles-bilan-2018-perspectives-2019>

²²⁰ https://www.liberation.fr/france/2019/04/04/la-consommation-de-viande-a-re-augmente-en-2018-en-france_1719314

²²¹ <https://assiettesvegetales.org/>

²²² <https://www.l214.com/communiqués/2019/04/30-sondage-etudiants-alimentation/>

aimeraient faire évoluer leur alimentation, mais on leur demande s'ils « seraient prêts à faire évoluer leur consommation vers une alimentation plus *végétale* afin de réduire leur empreinte environnementale »²²³), l'échantillon est représentatif avec une population composée à 95% d'omnivores, à 4% de végétariens et à 1% de véganes. Les résultats, même s'il faut les manipuler avec précaution, offrent donc une photographie pertinente du rapport qu'entretiennent les jeunes avec la nourriture.

66% des personnes interrogées semblent avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'IEA, et même si la plupart d'entre elles n'envisagent pas d'arrêter de consommer de la viande, nombreuses sont celles qui réfléchissent à cette question. En effet, l'enquête montre que 76% de ces répondants disent être prêts à réduire leur consommation pour agir contre le fonctionnement de l'IEA et 75% d'entre eux sont intéressés pour découvrir des alternatives végétales à la viande. Pour le moment, la consommation de produits carnés dans leur restaurant universitaire reste importante (ce qui est à mettre en relation avec l'offre qui est faite) : quasiment tous les répondants en consomment quotidiennement ou occasionnellement. Mais 90% d'entre eux ont envie d'une proposition végétale au menu pour se sentir libre de la choisir s'ils en ont envie (régulièrement ou occasionnellement pour 80% d'entre eux, systématiquement pour 10% d'entre eux). La dernière information que révèle cette enquête est la proportion plus importante de femmes à être intéressée par une proposition végétale.

3.3.3. Des images à la naissance du concept de flexitarisme

En 2018, 35% des Français et 43% des cadres déclarent avoir réduit leur consommation de viande et s'être tournés vers un modèle flexitarien²²⁴. Plus totalement omnivore, mais pas complètement végétarien, le flexitarien a un comportement alimentaire qui consiste à être flexible, privilégiant une alimentation végétale, mais ne rechignant pas à consommer des produits carnés de manière ponctuelle, avec une focalisation sur des produits dits de qualité (bio, circuits courts, achat dans des commerces de proximité). Ce régime s'est développé aux États-Unis dans les années 1990 à la suite d'une publication du chroniqueur culinaire Mark Bittman. Dans son livre *Food Matters* (2009), l'auteur

²²³ Ibid.

²²⁴ https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/09/06/la-consommation-de-viande-en-france-recule-depuis-dix-ans_5350897_3244.html

soutient la nécessité d'une alimentation équilibrée reposant notamment sur la réduction de la consommation de viande et de produits transformés.

La dénomination de ce régime et les comportements qui l'accompagnent se sont très intensément renforcés en France après la parution des vidéos de L214. Aucune enquête sociologique d'envergure n'a été conduite sur cette question²²⁵, mais dans les représentations, cette pratique semble concerner prioritairement les jeunes actifs urbains. Il est entendu (bien que cela ne soit aucunement justifié) que le rythme de la vie est plus intense dans les mégalo-poles et que les gens, faute de temps, y mangeraient moins bien et davantage "sur le pouce". Il est également entendu que les commerces spécialisés (boucherie, épicerie, traiteur) restent une particularité urbaine dans un contexte de désertion des campagnes. Cette frange de la population serait aussi plus largement préoccupée par la santé de ses enfants (notamment à cause de la pollution aux particules fines). Pour toutes ces raisons, cette population aurait engagé une mutation végétalisée de son alimentation²²⁶.

La réalité est sans doute plus complexe, car les populations rurales ou des périphéries passent également du temps dans les transports (les crises multiples autour des prix du carburant en France et le mouvement des Gilets jaunes au tournant des années 2018 et 2019 en sont les témoins). Elles ont peut-être moins accès à des commerces spécialisés, mais elles utilisent des canaux de proximité pour leur alimentation (achat en direct auprès des producteurs et des éleveurs, troc des produits du jardin). Enfin, elles ne sont pas moins préoccupées par la santé des enfants (les différends concernant l'épandage à proximité des écoles est un sujet récurrent dans les campagnes). On peut donc dire qu'il y a un ensemble de lieux communs ou d'idées reçues qui ont conduit au déploiement de représentations collectives et d'évidences partagées au sein de la population, notamment entre urbains et ruraux (Amossy & Herschberg-Pierrot, 2016 [1997]). Le flexitarisme serait une « attitude », une posture, peut-être même une mode. Cependant, il est une réalité répandue.

Il répond, en tout cas, aux envies d'une partie non négligeable de la population française qui souhaite modifier son alimentation en adoptant une attitude raisonnée et écologique lui permettant d'agir contre la pollution et les atteintes faites à la biodiversité par l'IEA.

²²⁵ Sinon cette enquête de Philippe Stéfanini révélant que le flexitarisme est perçu par ses enquêtés comme un régime précurseur (2016).

²²⁶ Cf. Willequet (2019). C'est une image du flexitarien qui a, en outre, été largement médiatisée par INTERVEB, la fédération des professionnels du bétail et de la viande, dans un spot publicitaire où elle utilise une figure stéréotypée du flexitarien pour promouvoir une consommation de viande de qualité. J'y reviens plus loin dans cette partie.

Le Think tank Alimentation générale, par exemple, s'est emparé de cette question²²⁷. Dans un article signé de la main de son directeur de publication, Pierre Hivernat, à la fin 2018, le flexitarisme est présenté comme une attitude pragmatique et sérieuse pour agir. Il est en particulier considéré comme un moyen d'agir sur le fonctionnement de l'IEA tel qu'elle est dénoncée aujourd'hui. Manger moins de viande, c'est mécaniquement envoyer moins d'animaux à l'abattoir, permettre une réduction des cadences et donc une amélioration des conditions de travail des ouvriers, mais aussi favoriser l'instauration d'un climat d'abattage moins violent. Soutenir une réduction des intermédiaires, c'est mécaniquement faire disparaître l'IEA pour se tourner vers un abattage à la ferme et soutenir une relation privilégiée entre l'éleveur et le vendeur (boucher, charcutier, traiteur ou épicier²²⁸). Du moins, c'est le raisonnement de Pierre Hivernat.

L214 n'est pas totalement fermé à cette question. On retrouve d'ailleurs un lien vers cet article d'Alimentation générale sur son site Internet²²⁹. On retrouve d'ailleurs plusieurs autres liens sur le site de L214 qui nous conduisent vers des articles ou des émissions traitant cette question du flexitarisme ou, plus largement, celle de la réduction de la consommation de produits carnés comme réponse à la crise écologique²³⁰. Car L214 s'est d'abord fait connaître et œuvre prioritairement dans le sens d'une amélioration des conditions d'élevage et d'abattage des animaux (c'est du moins ses actions en caméra cachée dans les élevages et les abattoirs qui ont apporté notoriété et reconnaissance à l'association), même si le mouvement prend part à de nombreuses actions ou événements végétariens et véganes. Une posture réaliste ou de compromis qui est portée par une intention claire : celle de toucher le plus massivement la population, sous peine de passer pour une organisation composée de marginaux, voire d'agitateurs ou de menteurs. On le voit très bien avec les commandos véganes qui s'engagent dans la voie d'une « guerre de mouvement » : cela n'est pas bien vécu par la majorité de la population.

Il suffit pour cela de revenir sur l'affaire de la boucherie vandalisée sur le marché Saint-Quentin de Paris au début du mois de mai 2019. 15 à 20 activistes antispécistes et véganes

²²⁷ <https://agence.alimentation-generale.fr>. Également sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-cerise-sur-le-gateau/journee-mondiale-vegan>

²²⁸ Sur la question de l'abattage à la ferme, on rappellera cette proposition largement soutenue et relayée par la sociologue Jocelyne Porcher qui consiste à installer un principe d'abattoirs mobiles. Cela veut dire qu'on fait venir le tueur à la ferme pour s'assurer la présence d'un professionnel au moment de la mise à mort et répondre à des règles sanitaires précises.

²²⁹ <https://www.l214.com/alimentaiton-generale-et-re-flexitarien-pour-un-veganisme-eclairer>

²³⁰ 3 exemples : <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2018/06/23/37003-20180623ARTFIG00021-vegetarien-flexitarienvegetalien-des-noms-a-la-carte.php> ;
<https://www.bfmtv.com/societe/39percent-des-francais-se-disent-flexitariens-1649737.html> ;
<https://www.ouest-france.fr/environnement/climat/reduire-de-90-sa-consommation-de-viande-preservera-la-planete-6014418>

entrent dans la halle, se postent devant l'étal et l'aspergent de faux sang rendant l'ensemble des produits impropres à la consommation. L'affaire est reprise dans les médias, largement à la faveur du boucher (*Ouest France* fait paraître un article²³¹; *Le Quotidien* de TMC fait un reportage²³²), tandis que la clientèle de Steven s'indigne sur les réseaux sociaux²³³. Brigitte manifeste son indignation le lendemain de l'incident sur Twitter en indiquant que le jeune garçon est « le seul boucher bio » du marché à se battre « pour avoir la meilleure viande dans un respect animal »²³⁴. D'autres comme *Labas Reload* alerte leurs concitoyens en indiquant que « s'attaquer à des petits artisans » revient à la fin à « laisser gagner les circuits industriels »²³⁵. Même des véganes déclarés s'indignent, à l'instar de *5kender*, qui indique trouver cela « complètement maladroit, irresponsable et irréfléchi (sic) »²³⁶.

S'il n'y a pas de relation, a priori, entre un engagement contre l'IEA et l'adoption d'un régime végétarien pour une personne suivant un régime omnivore, la corrélation est plus évidente pour un végétarien, et particulièrement pour des activistes comme Brigitte Gothière et Sébastien Arsac. Un glissement dans leur discours qui opacifie leur action et qui a permis à INTERVEB, la fédération des professionnels du bétail et de la viande, de reprendre à son compte la question flexitarienne à peine deux ou trois ans après les premières révélations de L214, ceci en lançant la campagne de communication Naturellement flexitariens²³⁷ autour d'un slogan : « être flexitarien, c'est ne se passer de rien ». Autrement dit : ne se passer ni de légumes et ni de viande.

Du point de vue d'INTERVEB, « le flexitarien pourrait se définir comme l'omnivore du XXI^e siècle, c'est-à-dire un consommateur éclairé, qui mange de tout, en quantité raisonnée et en privilégiant la qualité »²³⁸. Si le mot lui-même reste inconnu d'une grande partie de la population en 2019 (une enquête conduite par l'institut IPSOS révèle que ce sont moins de 20% des Français qui sont capables d'en donner une définition), il y aurait toutefois un mouvement global de recul de la consommation de produits carnés et d'augmentation de l'attention portée à la qualité et à la traçabilité des produits pour un tiers de la population. Par ailleurs, les représentations en circulation seraient largement

²³¹ <https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/paris-75000/paris-un-boucher-du-marche-saint-quentin-agresse-par-des-vegans-6337838>

²³² <https://twitter.com/TMCtv/status/1127468449024942081>

²³³ Bien entendu, on ne manquera pas de noter quelques réappropriations politiques d'élus de l'arrondissement.

²³⁴ <https://twitter.com/bribenkemoun/status/1124975282195185664/photo/1>

²³⁵ <https://twitter.com/labasreload/status/1125453842655731713>

²³⁶ <https://twitter.com/5kender1/status/1125473223976652800>

²³⁷ <https://www.naturellement-flexitariens.fr/>

²³⁸ <https://www.naturellement-flexitariens.fr/fiche-pedagogique/les-francais-des-flexitariens-qui-signorent/>

erronées, les Français surévaluant la consommation de viande de leurs compatriotes, en la situant au double de la réalité (ils pensent qu'ils mangent statistiquement de la viande tous les jours, alors qu'ils n'en mangent que tous les deux jours)²³⁹.

Au cœur de cette opération de communication : une vidéo²⁴⁰. Sur fond de musique guillerette à la guitare et à la trompette, on suit Thomas, un jeune homme qui aime « la lecture, la musique, les séries en VO, le yoga, les jus détox et les moments entre amis. Thomas se déplace en vélo et contribue à préserver la planète. Il aime tous les légumes, céleris, pois gourmands, topinambours, poireaux. Il est passé maître dans l'art de les cuisiner. Et comme Thomas est flexitarien, il adore aussi la viande. Il a compris qu'être flexitarien, c'est manger mieux grâce à une viande de qualité, responsable et durable. Et Thomas sait qu'il peut compter sur toute la filière pour ça »²⁴¹.

Outre ce qu'il est dit de Thomas en voix-over dans cette vidéo, il y a aussi sa part visible qui renforce les archétypes sur lesquels on joue : ce jeune trentenaire citadin est aussi sympathique qu'amusant. Il est toujours vêtu de manière décontractée (t-shirt, chemise ouverte, sweat-shirt à capuche ou un pull à jacquards), porte des lunettes en écaille, met un casque quand il fait du vélo, joue au molkky avec ses amis, et utilise un totebag en tissu pour faire ses courses. Et quand il achète de la viande, c'est dans une halle, auprès d'un boucher qui est son parfait alter ego : un jeune trentenaire barbu, souriant et vêtu d'un tablier en jeans. On n'ose à peine dire que Thomas comme son boucher sont des hipsters, au risque d'utiliser un autre mot abscons pour définir celui déjà complexe de flexitarien, mais leur relation est indéniable. Thomas comme son boucher sont ces jeunes gens cool, préoccupés par des questions de société, à la fois progressistes et respectueux des traditions.

Du point de vue technique, enfin, cette courte vidéo compile l'essentiel des pratiques caractéristiques de la publicité qui ont été rafraîchies et remises au goût du jour en contexte numérique : caméra portée et mouvante, plans rapprochés ou prises de vue en caméra subjective, travelling avant ou panoramique rapide, ouverture ou changement de focale dans le plan, contre-jours, forts contrastes ou encore usage d'une très grande profondeur de champ. Autant d'éléments qui font de cette vidéo promotionnelle un objet doté d'un potentiel hautement attractif pour la population des jeunes actifs flexitariens à laquelle elle souhaite s'adresser. Là encore, on ne manquera pas de convoquer les travaux

²³⁹ https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2019-02/ipsos_pour_inbev_-_comportements_alimentaires_les_tendances_de_consommation_des_francais.pdf

²⁴⁰ <https://www.naturellement-flexitariens.fr/>

²⁴¹ L'ensemble de cette citation correspond à la voix-over de la vidéo.

de Guillaume Soulez (2013) qui nous permettent de comprendre que le producteur de ce clip publicitaire (l'agence Ogilvy) a très clairement mobilisé un grand nombre de conventions idéologiques ou sociales, visuelles ou sensibles, mais aussi culturelles et techniques pour dialoguer avec son public cible, en même temps qu'elle convoque des stéréotypes qui façonnent une réalité approximative ou fantasmée (Amossy & Herschberg-Pierrot, 2016 [1997])²⁴².

²⁴² http://ogilvyparis.fr/fr_FR/our-work#project-716

Conclusion

Retour sur la théorie de l'alignement des cadres

La prise en compte des conditions de production et de réception, mais aussi le caractère circulant du savoir (son caractère « trivial », dirait Yves Jeanneret, 2008) sont parmi les avancées les plus notables de la sémiologie. Cela permet d'analyser les objets « en tant qu'ils proposent des positions, des arguments, et même parfois des preuves » (Soulez, 2013 : 7). Aujourd'hui, une nouvelle question se pose : existe-t-il des raisons conjoncturelles à la recevabilité d'une proposition et aux types d'interprétations qui y sont associées ? Y répondre nécessite d'abord d'embarquer l'appareillage intellectuel et méthodologique des historiens du temps présent (Bédarida, 1995 ; IHTP, 1993). Il faut fouiller dans les archives, mener des entretiens, mais surtout, il est impératif d'avoir une connaissance générale de son sujet. Sur la question de l'IEA, il m'a fallu comprendre de quelle manière elle s'est constituée, en connaître les origines et les évolutions ; comprendre également quelles sont les questions de société qu'elle a soulevées dans le temps long.

Dans ma première partie, la nécessité de faire un retour historique s'est donc imposée. De lui dépendait la compréhension du fonctionnement de cette industrie dénoncée par les activistes de L214 au détour d'une vidéo publiée sur Internet à la fin de l'année 2015, puis d'autres qui ont suivi et qui ont fait grand bruit. Faire ce travail m'a permis de montrer l'importance des cadres sociaux de production ; il m'a permis d'entrer dans la coulisse de ces images pour comprendre ce qu'elles interrogent. Il m'a aussi permis d'en visiter le hors-champ pour les évaluer. Car, ne l'oublions pas : ces images cherchent à remplir une fonction de preuves, en même temps qu'elles sont produites à des fins de mobilisation militante. Deux constatations qui ne sont pas antinomiques, mais qui nécessitent d'être confrontées pour entrer dans la complexité du sujet.

La théorie de l'alignement des cadres que j'utilise ici est un modèle réflexif à *rebours* qui nécessite d'embarquer de la matière historique pour construire le cadre d'analyse d'un processus communicationnel. En d'autres termes, cela veut dire que l'analyse socio-sémiologique d'un discours ou d'un objet, puis l'analyse de sa circulation médiatique et sociale nécessitent de regarder ses conditions d'émergence. Mais pas ses conditions *hic et nunc* (les théoriciens des sciences de l'information et de la communication ont depuis longtemps pris le soin de se pencher sur les contextes sociotechniques d'émergence des discours ou des objets sociaux) : ce qui m'intéresse, c'est la manière dont des éléments

épars convergent dans un temps plus ou moins long pour faire émerger une question de société.

Le constructivisme technique d'Andrew Feenberg est, à cet égard, riche d'enseignement, car il permet de prendre ses distances avec les pères de la théorie critique, en même temps qu'il ne tombe pas dans une technophilie béate (2004). Il permet de saisir l'imbrication qu'il y a entre la mise en place de dispositifs techniques censés répondre à des besoins sociaux et la place de ces dispositifs dans la construction d'une réalité sociale. Il nous éclaire également sur le rôle éminemment politique des dispositifs techniques dans la société. Les technologies à l'œuvre dans l'IEA rendent compte de cela de manière éclatante. Quand l'installation d'abattoirs modernes aux abords de Paris est décidée, on met la violence à l'écart, on cherche à assainir la production de biens carnés, on augmente la production et on diminue les coûts. Quand on imagine le modèle des Feed Lots aux États-Unis pour l'élevage intensif des bovins, on envisage tout autant d'accroître la rentabilité que d'améliorer les conditions de vie de la population. Puis quand le modèle de la grande distribution est inventé, on met en place une nouvelle forme de concentration, mais aussi de globalisation (les produits carnés pouvant circuler entre les pays) dont les bénéfices sont autant économiques que nutritionnels ou sociaux.

Puis une série de crises voit le jour. Là encore elles sont d'ordre alimentaire, financier et social (épizooties bovines, projets d'animaux génétiquement modifiés, intégration de protéines chimiques dans des denrées alimentaires causant mort et maladie, etc.)²⁴³. La mécanisation de l'élevage et de l'abattage animalier, qui constitue un des principaux marqueurs de l'industrialisation du monde, devient suspecte. Le renversement du rapport des Hommes au vivant ne survit pas non plus à ces événements. La figure de l'animal, qui avait disparu derrière la viande produite de manière intensive, refait son apparition. Les principes de concentration et de globalisation deviennent synonymes de contamination. Les consommateurs se préoccupent à nouveau de la mort animale qu'ils désirent davantage prendre en considération (soit en mettant un terme à leur consommation de viande, soit en se rapprochant de cette mise à mort par la désintermédiation de la filière).

À cela il faut ajouter un principe d'acculturation entre les différents groupes sociaux et une montée en compétences au sein de la population qu'on peut mettre en relation avec l'alphabétisation, la scolarisation, les voyages, etc. Dans ce grand mouvement

²⁴³ Je pense ici à la crise de la vache folle ou au virus H5N1, ensuite au projet de brevet autour des gènes d'une race porcine par la société Monsanto, enfin aux cas de traces avérées de mélamine dans des laits de croissance, des bonbons ou de la nourriture pour animaux domestiques.

d'intelligence collective, le modèle idéal de l'IEA commence à craqueler et une certaine *vision mythologique* de cette industrie s'efface (Popper, 1972). Ressurgissent alors les fantômes de Jurgis, héros du roman *La Jungle* d'Upton Sinclair (2011 [1906]), qui affronte la violence des abattoirs de Chicago ou les fantômes du photographe Elie Lotar qui fixe sur ses clichés de début de 20^e siècle les corps, le sang et presque les odeurs des animaux morts. Les grandes crises économiques qui s'égrènent dans le monde occidental entre les années 1970 et 2010 (chocs pétroliers de 1973 et 1979, bulle Internet des années 2000, crise immobilière américaine en 2007, etc.) parachèvent ce mouvement.

À cet alignement des cadres sociaux s'ajoute un alignement des cadres techniques, d'abord parce que les technologies de l'information et de la communication permettent à la connaissance de circuler, ensuite parce qu'elles permettent une désintermédiation des savoirs. Désormais, les contradicteurs peuvent massivement prendre la parole, au premier rang desquels des groupes organisés comme L214. C'est en particulier le média vidéo, par sa puissance évocatrice et son caractère dominant au tournant des années 2010, qui a permis d'orchestrer ce mouvement.

Le statut critique des vidéos de L214

Incapables de faire face aux crises sanitaires successives qui touchent les animaux d'élevage, ainsi que la production de biens carnés, les institutions (pouvoirs publics, industriels, médias) font alors l'objet d'une défiance croissante d'une part de plus en plus importante de la population qui cherche à se tourner, dans l'action, vers « l'avènement d'une société post-industrielle » (Cefaï, 2007 : 412-423). Cette action peut prendre plusieurs formes : arrêt d'une alimentation carnée, retour vers les commerces dits de proximité (bouchers, traiteurs), approvisionnement auprès des producteurs, réduction de la consommation de viande, activisme animalier ou écologique, etc. Dans ce mouvement, L214 tient une place centrale, car l'association a mis au jour les failles d'un système et son incapacité profonde à intervenir dans ses vidéos.

Pour Andrew Feenberg, cette résistance sociale dans la technique est trop rarement étudiée or, son analyse permet d'approcher au plus près les lignes de force et les errements de la société. Ce processus de résistance réhabilite également l'idée que certaines technologies doivent être approchées dans une perspective politique, en particulier lorsqu'elles ont le potentiel de servir les desseins du plus grand nombre, car la technologie est une scène des luttes sociales. À ce propos, il nous dit que « les nouvelles

technologies peuvent être utilisées pour saper la hiérarchie sociale existante ou pour l'obliger à reconnaître des besoins ignorés jusque-là » (2004 : 46) et qu'avec elles, on peut entrer dans un processus de « rationalisation démocratique » (ibid. : 80). C'est précisément ce que L214 entreprend en tirant parti des technologies numériques, du réseau Internet et du média vidéo qui est devenu particulièrement puissant au tournant des années 2010, au moment où l'association engage son action.

L'intention de ces vidéos est de dévoiler la « réalité matérielle » (Kracauer, 2010 [1960]) du monde de l'élevage et de l'abattage, c'est-à-dire l'ensemble des significations interprétables de ces mondes. Cette révélation intervient à deux niveaux : montrer des choses que personne ou presque n'a la possibilité de voir en pénétrant dans des univers clos et mettre en lumière les « points aveugles de notre esprit » (ibid. : 97). Sur ce second point, il s'agit de porter des éléments à la conscience du public que les normes et les traditions culturelles empêchaient jusqu'alors de voir.

En ce sens, ces vidéos militantes zoologiques peuvent être comparées à des vidéos anthropologiques. Elles saisissent d'abord le réel en train de se faire ou des bribes de réalité selon que le temps d'immersion sur le terrain est plus ou moins long. Cette première étape va permettre de capter ce qui se passe dans la boîte noire de l'élevage ou de l'abattoir. Mais elle dépend très largement de la connaissance que leurs réalisateurs ont du sujet abordé. Brigitte Gothière et Sébastien Arsac sont des militants aguerris, mais comme militants, ils ne sont jamais à l'abri d'une surinterprétation ; ils peuvent aussi passer à côté d'une information que leurs caméras auraient captée ; ils peuvent enfin méconnaître des situations que d'autres viendraient leur révéler (on se rappellera le cas de l'abattage de vaches gestantes à Limoges)²⁴⁴. C'est pour cela qu'ils s'entourent d'experts qui les accompagnent dans leur action (universitaires, vétérinaires, zoologistes, etc.) et qu'ils s'allient à des personnels des abattoirs qui les aident dans leur action.

Ces vidéos contiennent ensuite des arrangements avec le réel, la réalisation d'une vidéo reposant sur des choix de réalisation ou des choix de focalisation de l'opérateur (plan d'ensemble ou plan large, choix des sujets, etc.), ainsi que des choix de montage, cette dernière opération étant « un moyen de voir » – et non pas un défaut – qui consiste à associer des prises de vue et des idées (c'est une manière d'ordonner les images, en somme, pour soutenir la mise en récit, produire du rythme ou encore générer une tension dramatique) (Colleyn, 2010 : 159)²⁴⁵. À ce sujet, on se souviendra de cette explication

²⁴⁴ Je renvoie ici à la lecture de la revue de presse proposée par L214 sur son site Internet : <https://www.l214.com/revue-de-presse-abattoir-de-limoges>

²⁴⁵ Rétrospectivement, on sait que les documentaristes Robert Flaherty, Dziga Vertov, Jean Vigo ou encore

donnée par Sébastien Arzac à l'équipe de l'émission *Envoyé spécial* alors qu'il est en train de monter une vidéo : « C'est un bon début parce qu'on voit de près comment sont accrochés les animaux. Il faut quand même d'autres images parce que c'est très monotone, hein, c'est toujours la même chose qui se passe. Donc c'est sûr que pour faire une vidéo à diffuser sur Internet, je pense qu'il faut qu'on ait plus de variété [...]. J'aimerais bien qu'on ait aussi l'étourdissement et la saignée des animaux »²⁴⁶.

Comme j'en ai parlé dans la deuxième partie, ces vidéos s'inscrivent ensuite dans une histoire longue du cinéma et de la vidéo militant(e) avec cet objectif qui consiste à filmer ce que les médias institués ne filment pas, pour produire soit un nouveau type d'information, soit une contre-information (Copans, 1995 : 16). Une forme de contenu documentaire qui n'est ni un contenu politique pur, ni un contenu médiatique²⁴⁷. C'est un contenu qui contient des fragments de réel qui ont été agencés pour mobiliser les audiences et les rallier à sa cause. D'où l'importance de capter des images fortes, des images iconiques et ensuite de renforcer son propos à l'aide de procédés tels que la répétition visuelle, le ralenti ou encore l'usage du commentaire en voix-over.

Ainsi, on voit qu'il n'y a pas de relation directe entre la réalité des élevages et des abattoirs qui est montrée dans ces vidéos et le statut de preuve irréfutable qu'auraient ces images²⁴⁸. Chacune d'entre elles n'est qu'une fenêtre qui « donne accès à la réalité » (Ginzburg, 1989). Certaines choses qui sont données à voir rendent compte de dysfonctionnements condamnables (mauvais comportements des personnels à l'égard des animaux ou concentration d'animaux dans espaces clos et réduits). D'autres n'ont qu'une valeur militante, notamment quand la caméra se fixe sur le corps ou les yeux des animaux pour générer de l'empathie²⁴⁹. Reste que cette deuxième catégorie d'images à une puissance rhétorique qui explique pourquoi les militants de L214 les mobilisent.

Pare Lorentz ont mélangé fiction et réalité dans leurs travaux. Dans *Nanouk l'esquimau* (Flaherty, 1922), le héros Nanouk ne s'appelait pas Nanouk : c'est un nom que Flaherty a donné à son personnage ; sa femme dans le film n'est pas non plus sa véritable compagne, mais celle de Flaherty lui-même ; le film se focalise également sur le rapport des Inuits à la nature hostile quand l'activité de Nanouk était de vendre des fourrures à des marchands occidentaux (Colleyn, 2010 : 149-150). Dans les années 1960, on dira du cinéma-direct ou du cinéma direct qu'il s'affranchit de la nécessité de la fiction pour faire fonctionner le récit. Mais faut-il encore faire abstraction des choix de narration ou de dispositif (matériel utilisé et positionnement idéologique) qui sont adoptés. Ainsi, on va progressivement assumer de plus en plus sereinement la part créative que ces films peuvent contenir.

²⁴⁶ https://www.youtube.com/watch?v=Trge8blO_hI

²⁴⁷ Il faut ici comprendre le syntagme "contenu médiatique" au sens d'un contenu produit par un média institué, notamment la télévision.

²⁴⁸ En suivant Francis Chateauraynaud, il importe toutefois de préciser qu'une preuve ne dit pas la réalité : elle en fournit une image qui permet de structurer le réel (2004 : 189).

²⁴⁹ Pour l'ancien éleveur et réalisateur de documentaire Jean-Jacques Rault, la vidéo du Vigan « laisse deviner une forme de "manipulation" de l'image, et, à travers le discours d'accompagnement de la chanteuse, une utilisation abusive de ce qui est montré » (source : <https://www.huffingtonpost.fr/jean->

Lors des auditions de la commission Falorni, Laurent Lasne, secrétaire général du syndicat national des inspecteurs en santé publique vétérinaire (SNISPV) indique qu'il faut regarder ces images avec attention :

« Certaines de celles qui ont été diffusées par l'association L124 sont totalement impossibles à interpréter. Lorsque l'on voit, de dos, un animal suspendu en train de *pédaler*, on ne sait pas s'il s'agit de mouvements conscients, parce qu'il souffre, ou de mouvements réflexes – dans ce cas l'animal ne souffre pas. Pour s'en assurer, il faut voir tout l'animal et pratiquer des stimuli. Certaines réactions très spectaculaires pour le grand public ne traduisent pas nécessairement une souffrance animale : ce ne sont que des mouvements réflexes »²⁵⁰.

Par contre, il est incontestable que toutes ces images cherchent à s'installer comme « vraies » à travers la stupéfaction visuelle qu'elles produisent. Sur cet axe, les analyses montrent que l'événement ayant conduit à l'émergence de ce phénomène est sans nul doute celui des attentats du 11 septembre 2001. Depuis cette date, le visible fait acte de preuve et l'invisible est sujet à controverse. Ainsi, l'absence d'images montrant les crashes en Pennsylvanie ou sur le Pentagone a conduit une part non négligeable du public à douter de ces informations, car « si quelque chose existe, il doit avoir été vu ; soit désormais *il doit en exister une image* » (Ledoux, 2009 : 100).

Émergence d'une nouvelle question de société

Le regard et la sensibilité des Français sont maintenant touchés en profondeur. Tout le monde n'a pas vu ces vidéos et parmi ceux qui les ont vues, tout le monde n'a pas été touché de la même manière. Mais il est incontestable qu'elles ont participé à un changement de paradigme. D'abord, parce qu'elles ont conduit à l'émergence d'un vaste sujet de société autour des dysfonctionnements de l'IEA. Ensuite, parce que cette question s'est vue accompagnée d'une nouvelle préoccupation sociale autour du bien-être animal. En quelque trois années, ces problématiques – sans être résolues – ont traversé les sept grandes étapes que Francis Chateauraynaud et Didier Torny ont listées concernant le parcours d'une alerte (1999) :

jacques-rault/abattoir-vigan-viande-animaux-agriculture_b_9346176.html)

²⁵⁰ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-ceabattage/15-16/c1516013.asp>

1. Une attention grandissante a été portée à l'IEA et au bien-être animal en contexte d'alignement des cadres
2. L'association L214 est parvenue à réunir des images pour lancer l'alerte
3. Ces images ont été jaugées puis relayées par les médias institués dès lors qu'un crédit leur a été accordé
4. Une polémique a vu le jour entre les acteurs en présence (en particulier sur le caractère ou non véritable de ce qu'on voit dans les vidéos de L214)
5. La polémique a été suivie d'une crise qui touche maintenant l'ensemble des acteurs de la société autour de la condamnation de l'IEA
6. Des procès ont vu le jour et une commission d'enquête sur l'IEA a été mise en place
7. Le sujet est installé dans la société et un nouveau paradigme voit le jour

Parallèlement à la diffusion de l'information, des procédures judiciaires et réglementaires émergent, on l'a vu, d'abord à travers une série de procès, ensuite par l'installation d'une commission d'enquête sur « les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français », enfin par la recherche de solutions devant permettre de réguler les relations entre les Hommes et les animaux au sein de la société.

On sait depuis quelques années que les vidéos amateurs ou produites par des organisations militantes, assorties du caractère hautement mobilisateur des réseaux sociaux numériques, peuvent conduire à des prises de conscience et même des condamnations. L'affaire Farid Ghilas, alias Farid de la Morlette, est éloquent. En 2014, le jeune marseillais se filme en train de lancer un petit chat, Oscar, dans les airs ou sur des murs. Interpellé pour maltraitance, il est condamné à un an de prison ferme pour « actes de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé ». La plus lourde peine jamais donnée à ce jour pour ce type de sévices, les juges considérant que le prévenu aurait fait preuve d'une « absence de toute barrière morale et d'un sadisme froid [...] ». Les animaux ne sont pas de vulgaires objets [mais des] être vivants dotés d'une sensibilité »²⁵¹.

La première chose qu'il faut retenir dans cette affaire, c'est le rôle des vidéos tournées par le jeune homme et publiées sur Youtube qui vont attester de son geste. La deuxième chose c'est le rôle que vont jouer la page Facebook *Tous avec Oscar*²⁵² et la pétition associée qui va réunir quelque 250.000 signatures²⁵³. Deux paramètres, parmi d'autres, qui auront

²⁵¹ https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/02/03/chaton-torture-une-condamnation-exemplaire_4359214_3244.html

²⁵² <https://www.facebook.com/Tous-avec-Oscar-le-Chat-martyr-de-Marseille-273786049444525/>

²⁵³

https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Mme_Taubira_et_Mr_Valls_une_condamnation_exemplaire/

sans doute poussé les juges à appliquer la loi de manière stricte. Du moins, c'est ce que pense le vice-président de la fondation Droit animal, Jean-Marc Neumann, interrogé par *Le Monde*²⁵⁴. Pour cela, ils se sont en tout cas référés à l'article 521-1 du Code pénal autorisant à condamner à des peines d'emprisonnement (mais aussi à des amendes) toute personne exerçant des sévices graves ou commettant des actes de cruauté envers des animaux domestiques, apprivoisé ou tenu en captivité (là où les juges se réfèrent le plus souvent à l'article R655-1 qui condamne les atteintes volontaires à la vie animale d'une seule amende)²⁵⁵.

Les vidéos de L214 (en particulier celles d'Alès et du Vigan ; suivront quelques autres comme celles tournées à Houdan, Limoges ou Pézenas) vont avoir un retentissement immédiat. Par la mobilisation qu'elles vont susciter, tout d'abord. Par les effets législatifs qu'elles vont avoir, ensuite. Dès février 2016 et la publication de cette vidéo-choc tournée au Vigan, une commission d'enquête ministérielle pilotée par le député Olivier Falorni est créée, organisant auditions et visites inopinées dans des abattoirs. Le résultat est celui d'une loi adoptée en janvier 2017 concernant l'installation de caméra dans « tous les lieux d'acheminement, d'hébergement, d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage et de mise à mort des animaux » précisant que « la finalité exclusive de cette installation est la protection animale ». L'accès aux enregistrements (qui n'ont pas vocation à être archivés, puisqu'ils ne peuvent pas être conservés plus d'un mois) est réservé aux services vétérinaires et aux responsables de la protection animale. Les représentants du personnel et des personnes habilitées peuvent également y avoir accès à des fins de formation des salariés²⁵⁶.

Dans la proposition de loi, telle qu'elle est rédigée, on insiste bien sur la nécessité de parler de « contrôle vidéo » et non pas de vidéosurveillance²⁵⁷. Si ce choix est en partie rhétorique, il est aussi fait pour ne pas effrayer les députés et les personnels des abattoirs. Les rédacteurs le savent bien : il s'agit moins capter des images de faits avérés que d'entrer dans une logique de gestion des risques. En outre, la surveillance vidéo ne peut pas être totale puisqu'elle dépend du regard des opérateurs qui sont postés derrière des

²⁵⁴ https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/02/03/chaton-torture-une-condamnation-exemplaire_4359214_3244.html

²⁵⁵ Cet article appartient à la catégorie des « autres crimes et délits », créée en 1994, permettant de distinguer plus clairement les crimes et délits à l'égard des animaux des crimes et délits contre les personnes, d'une part, et touchant à des biens (vol, fraude), d'autre part. Si l'avancée est réelle, les militants animalistes continuent de réclamer la création d'une catégorie pénale dédiée explicitement aux animaux, voire la création pure et simple d'un code animalier pour affronter la variété des cas de figure (espèces sauvages, protégées, domestiques, d'élevage, etc.).

²⁵⁶ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0883.asp>

²⁵⁷ http://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r4312.asp#P447_123899

écrans de contrôle (Lemaire, 2019). Des éléments qu'on retrouvera dans le texte amendé par le Sénat en 2018, où on peut lire que si une telle installation

« ne peut permettre d'empêcher tous les cas de mauvais traitement des animaux en abattoirs, c'est un outil précieux pour aider les vétérinaires et les opérateurs des abattoirs à assurer de bonnes pratiques et un respect de la réglementation sur la protection des animaux en abattoirs.

Visant à encourager la vigilance, elle sert à prévenir les actes de maltraitance et permet d'avoir un effet dissuasif. Elle est également un outil d'audit interne efficace, ouvrant des opportunités commerciales en termes de labélisation des démarches des opérateurs et permet d'apporter une assistance à la formation du personnel. Cet outil est également utile à la prévention des accidents et à la sûreté du personnel, décourageant les comportements dangereux pour les employés d'abattoirs. Il est un outil d'alerte à destination des vétérinaires et de l'organisme contrôleur. Il est aussi un outil de preuve dans le cadre de poursuite pour des cas de maltraitance »²⁵⁸.

Ce projet de contrôle vidéo qui devait être étendu à l'ensemble des abattoirs français en 2018, après une période d'expérimentation, est finalement abandonné par le nouveau gouvernement en place suite à l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République au printemps 2017. La proposition qui est faite par le nouveau ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, est celle d'installations volontaires et non pas obligatoires. Les arguments qui sont convoqués sont ceux d'une vision mythifiée de la surveillance vidéo. Celle-ci n'aurait pas les vertus requises pour répondre à des besoins de bon fonctionnement de la société. Le glissement d'une vision interventionniste de la politique à une vision libérale est clair. Mais du point de vue de la théorie politique, qu'en est-il ?

On voit que cette critique de l'IEA transcende aujourd'hui les formes et idéaux. Qu'on soit socialiste, libéral ou encore nationaliste, elle pénètre l'ensemble des programmes. Les politiciens – et les citoyens avec eux – sont préoccupés par les problématiques économique, éthique ou encore nutritionnelle que pose cette critique, parce qu'elle interroge le modèle biopolitique déployé par Michel Foucault dans son cours au collège de France en 1979 (2004). La biopolitique, c'est quand on ne se préoccupe plus (seulement) d'un territoire et de sujets sociaux, mais des corps et de la vie des individus que Michel Foucault nomme (et la précision à son importance) : « un ensemble de vivants

²⁵⁸ http://www.senat.fr/amendements/2017-2018/571/Amdt_404.html

constitués en population (santé, hygiène, natalité, races...) » (ibid. : 323). On voit alors que sont pris en compte dans son modèle complexe, à la fois les groupes sociaux qui s'affrontent autour de cette question de l'IEA (animalistes, industriels de l'agroalimentaire, politiciens, etc.) et les animaux eux-mêmes qui sont inclus dans ce nouveau paradigme de société qui émerge.

Cette vision hautement sociale de la biopolitique dépeint par Michel Foucault, selon Éric Fassin (2006), se partage entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui exercent une résistance au pouvoir (Negri, 2002 : 78). Considérant que le pouvoir est ainsi distribué au sein de la société, on comprend la façon dont la critique de l'IEA portée par L214 est venue s'articuler presque naturellement avec le pouvoir en place et que c'est dans le maintien d'une tension entre cette critique et des choix de gouvernance que la question de l'IEA continue d'être discutée. Car ce qui préoccupe tout le monde ici, c'est la nécessité de trouver une nouvelle manière de mettre à distance la mort animale pour ne plus avoir qu'à se préoccuper de la vie. « La vie [nous dit Michel Foucault] est devenue maintenant [...] un objet du pouvoir. Jadis, il n'y avait que des sujets juridiques dont on pouvait retirer les biens, la vie aussi, d'ailleurs. Maintenant, il y a des corps et des populations » (1994 [1976] : 194).

Bibliographie

Médias et communication

- Amossy, R., & Herschberg-Pierrot, A. (2016). *Stéréotypes et clichés : Langue, discours, société*. Armand Colin.
- Anderson, A. (1997). *Media, Culture and the Environment*. UCL Press.
- Badouard, R., & Mabi, C. (dir.) (2015). Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche. *Hermès*, n° 73.
- Barthes, R. (1980). *La chambre claire : Note sur la photographie*. Le Seuil.
- Barthes, R. (1970). *Mythologies*. Le Seuil.
- Bateson, G., & Ruesch, J. (1988 [1951]). *Communication et société*. Le Seuil.
- Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Denoël-Gonthier.
- Beuscart, J.-S., Dagiral, E., & Parasie, S. (2016). *Sociologie d'internet*. Armand Colin.
- Boltanski, L. (2007 [1993]). *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*. Gallimard.
- Bonaccorsi, J. (2019). L'agir documentaire, une politique du détail. À partir du cas de #SoyonsHumains. *Communication & Langages*, n°199, 91-113.
- Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.
- Cardon, D. (2013). La participation en ligne. *Idées économiques et sociales*, n°173, 33-42.
- Cardon, D., & Granjon, F. (2013). *Médiactivistes*. Les Presses de Sciences Po.
- Cassely, J.-L. (2019). *No Fake, Contre-histoire de notre quête d'authenticité*. Arkhê.
- Charaudeau, P. (2000). Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision. Dans C. Plantin (dir.). *Les émotions dans les interactions*. PUL, 125-156.
- Chateauraynaud, F. (2004). L'épreuve du tangible. Expériences de l'enquête et surgissements de la preuve ». Dans B. Karsenti & L. Quéré (dir.). *La Croyance et l'Enquête. Aux sources du pragmatisme*. Éditions de l'EHESS, 167-194.
- Copans, R., David, M., Garrel, T., & Ominetti, P. (2015). Entretiens. Du format au transmédia. *MEI*, n° 39, 13-31.
- Corbeau, J.-P. (2015). La dimension socio-anthropologique des consommateurs d'aliments : Éléments de compréhension des peurs et de la confiance. Dans Conseil National de l'Alimentation (éd.), *Communication et alimentation : Comment reprendre confiance ?* Éditions François Bourin, 23-39.

- Dagiral, E., & Parasie, S. (2010). Vidéo à la une ! L'innovation dans les formats de la presse en ligne. *Réseaux*, n°160-161, 101-132.
- Dayan, D. (1984). Le spectateur performé. *Hors cadre*, n°2, 137-149.
- Eymard, I. (1999). De la grande surface au marché : À chacun ses habitudes. *INSEE Première*, n° 636. <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/675/1/ip636.pdf>
- Fischler, C., & Masson, E. (2007). *Manger : Français, européens et américains face à l'alimentation*. Odile Jacob.
- Flichy, P. (2010). *Le sacre de l'amateur : Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Le Seuil.
- Frachon, I. (2019). Passer le relais. *Esprit*, n°4, 47-56.
- Froissart, P. (2010). *La rumeur : Histoire et fantasmes*. Belin.
- Giry, J. (dir.) (2017). Les théories du complot à l'heure du numérique. *Quaderni*, n°94.
- Gitlin, T. (1980). *The Whole World is Watching: Mass Media in the Making & Unmaking of the New Left*. University of California Press.
- Goffman, E. (2012 [1963]). *Stigmate*. Minuit.
- Goffman, E. (1974 [1967]). *Les Rites d'interaction*. Minuit.
- Gomez-Mejia, G., Marec, J. L., & Souchier, E. (2018). Verón entre les mondes. *Communication & Langages*, n°196, 9-26.
- Goodwin, J., & Jasper, J. M. (eds.). (2003). *The Social Movements Reader: Cases and Concepts*. Blackwell.
- Gumucio Dagron, A. (2001). *Making Waves. Stories of Participatory Communication for Social Change: a Report to the Rockefeller Foundation*. The Rockefeller Foundation.
- Jacobi, D. (2005). *Les sciences communiquées aux enfants. Travail d'édition et éducation non formelle*. PUG.
- Jacobi, D. (1999). *La communication scientifique : Discours, figures, modèles*. PUG.
- Jasper, J. M. (1997). *The Art of Moral Protest: Culture, Biography, and Creativity in Social Movements*. University of Chicago Press.
- Jasper, J. M., & Nelkin, D. (1992). *The Animal Rights Crusade: The Growth of a Moral Protest*. The Free Press.
- Jeanne-Perrier, V. (2018). *Les journalistes face aux réseaux sociaux ? Une nouvelle relation entre médias et politiques*. MkF éditions.
- Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Éditions Non standard.
- Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*. Lavoisier.

- Jeanneret, Y., & Ollivier, B. (dir.) (2004). Les sciences de l'information et de la communication. *Hermès*, n°38.
- Katz, E., & Lazarsfeld, P. F. (2006 [1955]). *Personal Influence. The Part Played by People in the Flow of Mass Communications*. Transaction Publishers.
- Maigret, E., & Macé, E. (dir.) (2005). *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*. Armand Colin.
- Marec, J. L. (2001). En guise d'épilogue. Pratiques interprétatives : entre méthodes et sens commun. *Etudes de communication*, n°24, 125-136.
- McLuhan, M. (1977 [1964]). *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme*. Le Seuil.
- Mc Adam, D. (1988). *Freedom Summer*. Oxford University Press.
- Morin, E. (2008 [1962]). *L'esprit du temps*. Armand Colin.
- Morin, E., & Fischler, C. (1970). *La rumeur d'Orléans*. Le Seuil.
- Morin, E. (1961). L'industrie culturelle. *Communications*, n°1, 38-59.
- Neveu, E. (2013). *Sociologie du journalisme*. La Découverte.
- Neveu, E. (2010). Médias et protestation collective. Dans O. Fillieul, E. Agrikoliansky, & E. Sommier (dir.). *Penser les mouvements sociaux*. La Découverte, 245-264.
- Nocetti, J. (2012). Le Web en Russie. De la virtualité à la réalité politique ? Russie.Nei.Reports (ne peut plus être consulté).
- Peugeot, V. (dir.). (2001). *Réseaux humains, réseaux électroniques : De nouveaux espaces pour l'action collective*. Éditions Charles Léopold Mayer.
- Raude, J. (2015). Les peurs alimentaires contemporaines, entre perception et communication du risque. Dans Conseil National de l'Alimentation (éd.). *La dimension socio-anthropologique des consommateurs d'aliments : Éléments de compréhension des peurs et de la confiance*. Éditions François Bourin, 41-61.
- Régnier, F., Lhuissier, A., & Gojard, S. (2006). *Sociologie de l'alimentation*. La Découverte.
- Remer, G. (2000). Two Models of Deliberation: Oratory and Conversation in Ratifying the Convention. *Journal of Political Philosophy*, n°8, 39-64.
- Rozin, P. (2008). La préférence pour le naturel. Dans C. Fischler & E. Masson, *Manger : Français, Européens et Américains face à l'alimentation*. Odile Jacob, 193-208.
- Schlesinger, P. (1992). Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme. *Réseaux*, n°51, 75-98.
- Schmid, L. (2017). À quoi bon lancer l'alerte ? *Esprit*, n°5, 32-35.
- Serfaty, V. (2003). La persuasion à l'heure d'internet. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°80, 123-131.

Snow, D. A., Rochford, E. B., Worden, S. K., & Benford, R. D. (1986). Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation. *American Sociological Review*, n°51, 464-481. <http://www.jstor.org/stable/2095581>

Sobieraj, S. (2011). *Soundbitten. The Perils of Media-Centered Political Activism*. New York University Press.

Soulez, G., & Kitsopanidou, K. (2015). Introduction. *MEI*, n°39, 7-12.

Stéfanini, P. (2016). Le flexitarisme : entre carnivores sociaux et pratiquants décomplexés. *Corps*, n°14, 267-278.

Tétu, J.-F. (2004). L'émotion dans les médias. Dispositifs, formes et figures. *Mots. Les langages du politique*, n°75, 9-20. <https://journals.openedition.org/mots/2843>

Trepos, J.-Y. (1996). *La sociologie de l'expertise*. PUF.

Verón, E. (1988 [1977]). *La Semiosis sociale*. Presses universitaires de Vincennes.

Verón, E. (1981). *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*. Minuit.

Verón, E. (1978). Sémiotique de l'idéologie et du pouvoir. *Communications*, n°28, 7-20.

Verón, E. (1973). Remarques sur l'idéologie comme production du sens. *Sociologie et sociétés*, n°5, 45-70.

Willequet, F. (2019). La sécurité alimentaire au défi de l'équation urbaine et logistique. *Le Déméter*, 91-108.

Winkin, Y. (2001). Proposition pour une anthropologie de l'enchantement. Dans P. R. Triki Nancy Midol, Fathi (dir.). *Unité-diversité. Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*. L'Harmattan, 169-179.

Winkin, Y. (1985). Croyance populaire et discours savant : « langage du corps » et « communication non verbale ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°60, 75-78.

Image et audiovisuel

Amao, D., Chéroux, C., & Viewing, P. (2017). *Eli Lotar*. Éditions du Centre Pompidou.

Aumont, J. (2015). *Montage : La seule invention du cinéma*. Vrin.

Barthonnat, C. (2012). L'audiovisuel au service du Parti communiste français. Dans F. Blum (dir.). *Des radios de lutte à internet. Militantismes médiatiques et numériques*. Publications de la Sorbonne, 137-151.

Bazin, A. (1958). *Qu'est-ce que le cinéma ?* (Vol. 1-4). Les Éditions du Cerf.

Bordwell, D., & Thompson, K. (2015 [1979]). *Film Art : An Introduction*. McGraw-Hill.

- Bourgatte, M., & Jacobi, D. (2019). Les médiations visuelles des savoirs scientifiques. Dans B. Lafont (dir.). *Médias et médiations*. PUG.
- Bourgatte, M. (2016). Vers une littératie audiovisuelle. Dans J.-P. Fourmentraux (dir.). *Digital stories : Arts, design et cultures transmédia*. Hermann, 93-108.
- Chion, M. (1990). *L'audio-vision*. Nathan.
- Colleyn, J.-P. (2010). La fiction dans le cinéma documentaire : Tentation ou hantise ? Dans coll. *L'image-document, entre réalité et fiction*. Le BAL | Images en Manœuvres Éditions, 146-165.
- Comolli, J.-L. (1997). La grève filmée par les grévistes eux-mêmes. *Images documentaires*. n°28, 35-44.
- Delavigne, A.-E., Martin, A.-M., & Maury, C. (2000). Images d'abattage : Champ et hors champ de l'abattoir. *Journal des anthropologues*. Association française des anthropologues, n°82-83, 391-400. <http://jda.revues.org/3266>
- Fleckinger, H. (2011). *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*. Thèse de doctorat. Sous la direction de Nicole Brenez, Paris 3.
- Jacquinet, G. (2012 [1977]). *Image et pédagogie*. Éditions des Archives contemporaines.
- Jullier, L., & Leveratto, J.-M. (2010). *Cinéphiles et cinéphilies : Une histoire de la qualité cinématographique*. Armand Colin.
- Kracauer, S. (2010 [1960]). *Théorie du film : La rédemption de la réalité matérielle*. Flammarion.
- Lafond, J. D. (1982). *Le film sous influence. Un procédé d'analyse*. Édilig.
- Ledoux, A. (2012). Vidéos en ligne. La preuve par l'image ? *Esprit*, n°3, 95-106.
- Lemaire, E. (2019). *L'œil sécuritaire. Mythes et réalités de la vidéosurveillance*. La Découverte.
- Martin, M. (1955). *Le langage cinématographique*. Éditions du Cerf.
- Metz, C. (1964). Le cinéma : langue ou langage ? *Communications*, n°4, 52-90.
- Odin, R. (2011). *Les espaces de communication : Introduction à la sémio-pragmatique*. PUG.
- Odin, R. (1990). *Cinéma et production de sens*. Armand Colin.
- Peraya, D. (2017). Au centre des Mooc, les capsules vidéo : Un renouveau de la télévision éducative ? *Distances et médiations des savoirs*, n°17.
- Perron, T. (2010). Le territoire des images : Pratique du cinéma et luttes ouvrières en Seine Saint-Denis (1968-1982). *Le Mouvement Social*, n°230, 127-143.
- Poupin, P. (2013). Quand les manifestants s'emparent de la vidéo à Moscou. Communiquer ou faire participer ? *Participations*, n°7, 73-96.
- Prédal, R. (2008). *Le cinéma à l'heure des petites caméras*. Klincksieck.
- Shohat, E., & Stam, R. (s. d.). Narativizing Visual Culture: Towards a Polycentric Aesthetics. In N. Mirzoeff (ed.), *The Visual Culture Reader*. Routledge, 37-59.

Soulez, G. (2013). La délibération des images. Vers une nouvelle pragmatique du cinéma et de l'audiovisuel. *Communication & langages*, n°176, 3-32.

Soulez, G. (2011). *Quand le film nous parle : Rhétorique, cinéma, télévision*. PUF.

Soulez, G. (2004). Rhétorique, public et « manipulation ». *Hermès*, n°38, 89-95.

Véron, É. (1989). Interfaces. Sur la démocratie audiovisuelle avancée. *Hermès*, n°4, 113-126.

Philosophie, politique et théorie critique

Adorno, T., & Horkheimer, M. (1974 [1944-1947]). *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*. Gallimard.

Agard, O. (2006). La souffrance des bêtes chez Adorno et Horkheimer. Dans M. Cluet (dir.). *L'amour des animaux dans le monde germanique. 1760-2000*. Presses Universitaires de Rennes, 281-300.

Arrighi, G., Hopkins, T. K., & Wallerstein, I. M. (1989). *Antisystemic movements*. Verso.

Beck, U. (1992). *Risk Society: Towards a New Modernity*. Sage Publications.

Benjamin, W. (2007 [1935]). *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Gallimard.

Berger, P., & Luckmann, T. (2018 [1966]). *La Construction sociale de la réalité*. Armand Colin.

Boidy, M. (2016). Le black bloc, terrain visuel du global. *Terrains/Théories*, n°5. <http://journals.openedition.org/teth/834>

Boltanski, L., Darré, Y., & Schiltz, M.-A. (1984). La dénonciation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°51, 3-40.

Buck-Morss, S. (2010). *Voir le capital. Théorie critique et culture visuelle*. Les Prairies ordinaires.

Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? : Les théories de l'action collective*. La Découverte.

Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). *Les sombres précurseurs : Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Éditions de l'EHESS.

Danon-Boileau, L. (2009). *Inquiétante étrangeté*. PUF.

Durand, G. (1997). *Les structures anthropologiques de l'imaginaire : Introduction à l'archétypologie générale*. Dunod.

Elias, N. (2000 [1939]). *The Civilizing Process. Sociogenetic and Psychogenetic Investigations*. Wiley-Blackwell.

Fassin, D. (2006). La biopolitique n'est pas une politique de la vie. *Sociologie et sociétés*, n°38, p. 35-48.

Feenberg, A. (2004). *(Re)penser la technique : Vers une technologie démocratique*. La Découverte.

- Foucault, M. (2013 [1975]). *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Gallimard.
- Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique : Cours au Collège de France (1978-1979)*. Gallimard.
- Foucault, M. (1998 [1966]). *Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité. Tome 1. La volonté de savoir*. Gallimard.
- Freud, S. (1988 [1919]). *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Gallimard.
- Gramsci, A. (2012 [1930-1935]). *Guerre de mouvement et guerre de position*. La Fabrique.
- Hall, S., Critcher, C., Jefferson, T., Clarke, J., & Roberts, B. (1978). *Policing the Crisis: Mugging, the State, and Law and Order*. Macmillan.
- Hardt, M., & Negri, A. (2004). *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*. La Découverte.
- Horkheimer, M. (2009 [1942]). L'État autoritaire. Dans M. Horkheimer, *Théorie critique*. Payot, 301-325.
- Jameson, F. (2011). *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*. Éditions du ministère de la culture et de la communication.
- Keucheyan, R. (2007). *Le constructivisme : Des origines à nos jours*. Éditions Hermann.
- Latour, B. (1989). *La science en action*. La Découverte.
- Latour, B., & Woolgar, S. (2008 [1979]). *La vie de laboratoire. La production de faits scientifiques*. La Découverte.
- Lemieux, C. (2012). Peut-on ne pas être constructiviste ? *Politix*, n° 100, 169-187.
- Lordon, F. (2015). *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*. Le Seuil.
- Marcuse, H. (1968). *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société avancée*. Minuit.
- Monteil, L., & Romerio, A. (2017). Des disciplines aux « studies ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, n°11, 231-244.
- Mouffe, C. (2016). *L'illusion du consensus*. Albin Michel.
- Negri, A. (2002). *Du retour. Abécédaire biopolitique*. Calmann-Lévy.
- Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique : Un espace non poppérien de l'argumentation*. Albin Michel.
- Popper, K. R. (1972). *La Connaissance objective*. Éditions Complexe.
- Rancière, J. (2000). *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. La Fabrique.
- Rosa, H. (2018). *Résonance : Une sociologie de la relation au monde*. La Découverte.
- Rosa, H. (2010). *Accélération : Une critique sociale du temps*. La Découverte.

- Tainter, J. A. (1988). *The Collapse of Complex Societies*. Cambridge University Press.
- Traïni, C. (2012). Entre dégoût et indignation morale. *Revue française de science politique*, n°62, 559-581.
- Wallerstein, I. M. (2011 [1983]). *Le capitalisme historique*. La Découverte.
- Weber, M. (2002 [1917-1919]). *Le savant et le politique*. 10x18.
- Williams, R. (2009). *Culture & matérialisme*. Les Prairies ordinaires.
- Williams, R. (1983). *Keywords. A Vocabulary of Culture and Society*. Oxford University Press.
- Williams, R. (1975). *Television. Technology and Cultural Form*. New York: Schocken Books.
- Williams, R. (1973). Base and Superstructure in Marxist Cultural Theory. *New Left Review*, n°82, 3-16.

Perspective historique

- Abouddrar, B-N., Audoin-Rouzeau, S., & Baecque, A. de. (2017). *Histoire des émotions. Tome 3. De la fin du XIXe siècle à nos jours*. Le Seuil.
- Agulhon, M. (1981). *Le sang des bêtes : Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle*. CDU-SEDES.
- Ali, S. M. (2015). *Meat: The opium of the 21st Century*. Books on Demand.
- Bédarida, F. (dir.). (1995). *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Ferrières, M. (2015). *Histoire des peurs alimentaires : Du Moyen âge à l'aube du XXe siècle*. Points.
- Ferry, J.-M. (2007). Le paradigme indiciaire. Dans D. Thouard (dir.), *L'interprétation des indices. Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*. Presses universitaires du Septentrion, 91-102.
- Ford, H. (1930). *Ma vie et mon œuvre*. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k223538>
- Giedion, S. (1980). *La Mécanisation au pouvoir : Contribution à l'histoire anonyme*. Centre Georges-Pompidou – Centre de création industrielle.
- Ginzburg, C. (2007). Réflexions sur une hypothèse vingt-cinq ans après. Dans D. Thouard (dir.), *L'interprétation des indices. Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*. Presses universitaires du Septentrion, 37-47.
- Ginzburg, C. (1989a). *Mythes emblèmes traces : Morphologie et histoire*. Flammarion.
- Ginzburg, C. (1989b). Traces. Racines d'un paradigme indiciaire. Dans C. Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie de l'histoire*. Flammarion, 139-180.

Ginzburg, C., & Poni, C. (1981). La micro-histoire. *Le Débat*, n°17, 133-136.

Institut d'histoire du temps présent (éd.). (1993). *Écrire l'histoire du temps présent : En hommage à François Bédarida. Actes de la journée d'études de l'IHTP, Institut d'histoire du temps présent, Paris, CNRS, 14 mai 1992*. CNRS Éditions.

Koselleck, R. (1990). *Le futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*. Éditions de l'EHESS.

Nora, P. (1993). De l'histoire contemporaine au présent historique. Dans Institut d'histoire du temps présent (éd.). *Écrire l'histoire du temps présent : En hommage à François Bédarida. Actes de la journée d'études de l'IHTP, Institut d'histoire du temps présent, Paris, CNRS, 14 mai 1992*. CNRS Éditions, 43-47.

Proust, I. (2006). *Désirs et peurs alimentaires au XXI^e siècle : Évolutions sociales et comportements alimentaires, problématiques économiques et responsabilités collectives*. Dalloz.

Sahlins M. (1976 [1974]). *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Gallimard.

Sébire, F.-A. (1842). *Encyclopédie du droit. Ou Répertoire raisonné de législation et de jurisprudence en matière civile, administrative, criminelle et commerciale*. Coulons.

Sinclair, U. (2011 [1906]). *La jungle*. Le livre de poche.

Thouard, D. (2007). L'enquête sur l'indice. Quelques préalables. Dans D. Thouard (dir.). *L'interprétation des indices. Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*. Presses universitaires du Septentrion, 9-21.

Études animalistes

Baratay, E. (2012). *Le point de vue animal. Une autre version de l'histoire*. Le Seuil.

Baratay, E. (2003). *Et l'homme créa l'animal : Histoire d'une condition*. Odile Jacob.

Bataille, G. (1970 [1929]). « Abattoir ». Dans *Le dictionnaire critique*. Gallimard, 14.

Bellay, J.-Y. (2017). Pour une écologie des relations entre vivants. *Esprit*, n°3, 29-31.

Bittman, M. (2009). *Food Matters: A Guide to Conscious Eating*. Simon & Schuster.

Burgat, F. (2015). *La cause des animaux*. Buchet Chastel.

Burgat, F. (2014). *Ahimsa : Violence et non-violence envers les animaux en Inde*. Maison des Sciences de l'Homme.

Burgat, F. (2013). Devenir végétarien. *Sens-Dessous*, n°12, 95-104.

Burgat, F. (2009). La mouvance animalière. Des « petites dames de la protection animale » à la constitution d'un mouvement qui dérange. *Pouvoirs*, n°131, 73-84.

- Burgat, F. (2008). Dualismes. Sur l'articulation conceptuelle : Nature/culture, animalité/humanité. *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, n°50, 164-181. <https://journals.openedition.org/tc/3948>
- Burgat, F. (2002). La « dignité de l'animal ». Une intrusion dans la métaphysique du propre de l'homme. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n°161, 197-204.
- Burgat, F., & Dantzer, R. (2001). *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* Institut national de la recherche agronomique.
- Burgat, F. (1997). *Animal, mon prochain*. Odile Jacob.
- Del Amo, J.-B. (2017). *L214 : Une voix pour les animaux*. Arthaud.
- Digard, J. (2018). *L'animalisme est un anti-humanisme*. CNRS Éditions.
- Falorni, O., & Caullet, J.-Y. (2016). *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français*. Assemblée nationale.
- Geffroy, S. (2016). *À l'abattoir*. Le Seuil.
- Julien, M. (2014). Éthique animale, la bonne conscience et la mauvaise mémoire des animalistes ? *Études sur la mort*, n°145, 61-71.
- L214. (2019). *Quand la faim ne justifie plus les moyens*. Les liens qui libèrent.
- Le Guilcher, G. (2017). *Steak Machine*. Éditions de la Goutte d'Or.
- Michalon, J. (2017). Les Animal Studies peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? *Revue d'anthropologie des connaissances*, n°11, 321-349.
- Patterson, C. (2016). *Un éternel Treblinka*. Calmann-Lévy.
- Pelluchon, C. (2017). *Manifeste animaliste*. Alma Édition.
- Pic, M. (2017). *En regardant le sang des bêtes*. Trente-trois morceaux.
- Porcher, J. (2011). *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXI^e siècle*. La Découverte.
- Porcher, J. (2013). Ce que les animaux domestiques nous donnent en nature. *Revue du MAUSS*, n°42, 49-62.
- Rémy, C. (2009). *La fin des bêtes : Une ethnographie de la mise à mort des animaux*. Economica.
- Singer, P. (2012 [1975]). *La libération animale*. Éditions Payot & Rivages.
- Tavoularis, G., & Sauvage, E. (2018). Les nouvelles générations transforment la consommation de viande. *Consommation et modes de vie*, n°300. <https://www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande>

[Toutes les références consultées sur Internet ont été vérifiées le 26 juillet 2019]

You know that I care what happens to you,
And I know that you care for me too,
So I don't feel alone,
Or the weight of the stone,
Now that I've found somewhere safe
To bury my bone.
And any fool knows a dog needs a home,
A shelter from pigs on the wing.

(Roger Water, *Pigs on the Wing* - Part Two)